

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET

ARCHÉOLOGIQUE DU

PÉRIGORD

Je ne di pas que il soit bon
Samer de Jorens ^{sement}
En lieu seul mar: ^{meur}
Ne vent pas que soit si felon
Comme fut cil ^{de}
Qui en morut de tel butin
Qu'ilte ma part en ^{com}
Iu la vent. et Jememoir
Tout droit ala Jorensse garde
Eur ce sous du qua ceste fore
Eme tendrar a la gungarde



Chambrillac

E qui fuit de toutes fers
 fuy bien atoutes asuor
 Enamisi que me furs pouruene
 Long temps me pense apoutneoir



Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directeur des publications :

Gérard FAYOLLE

assisté de : Patrick PETOT et le comité de lecture et de rédaction

Comité de lecture et de rédaction :

Dominique AUDRERIE,
Alain BLONDIN,
Brigitte DELLUC,
Gilles DELLUC,
François MICHEL,
Jeannine ROUSSET

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 200 exemplaires*

Juin 2009

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

De ne di pas quil n'est fave
amer de Joreus fave
n lieu seul mar
e vent pas que soit si felon
omme fut cil d'au
ni en moirt de tel
mte ma part en
qui la veult et Jememois
ont droit a la Joreuse garde
ont et bone dit qua ceste fer
me tendrar a la garde



Chambillac

Et qui suis de toutes fers
par rien atoutes asanov
Cnanssi que me suis penuen
Long temps me pense upontneor



SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2009

● Compte rendu de la séance	
du 4 février 2009	151
du 4 mars 2009	155
du 1 ^{er} avril 2009	159
● Éditorial : Un bilan d'avenir	167
● Analyse comparative des thèmes abstraits des deux grottes majeures du début de la culture magdalénienne, il y a 17 à 18 000 ans : Lascaux et Gabillou (Denis Tauxe)	169
● « Je ne craign pas que mal m'en vieigne ». Jean de Chambrillac, chevalier périgordin (2 ^e partie) (Guillaume Salles)	185
● Le fabuleux destin de Louis Philippe Joseph de Roffignac (1773-1846) maire de La Nouvelle-Orléans (Louisiane - États-Unis) de 1820 à 1828 (Guy Penaud)	211
● La prison militaire de Nontron en 1944 (Jean-Jacques Gillot)	235
● Dans notre iconothèque et les archives : Jean Estay, curé des Eyzies et inventeur impénitent (Brigitte et Gilles Delluc)	253
● Notes de lecture : Petit vocabulaire d'art liturgique (D. Audrerie), Saint- Martial-Viveyrols, ancienne possession templière (L. Giraud Taylor), Calès... en Périgord (E. Delprat et S. Métheyer), À la mémoire de Rebecca Aron (collectif), Le patrimoine de l'eau en pays de La Force (ARAH/Mémoire du Fleix), Petites énigmes et grands mystères (B. et G. Delluc), De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène : le secret du manuscrit (E. Egnell)	269
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	273

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires.

Photo de couverture : Début de la réponse de Jean de Chambrillac dans le *Livre des Cent ballades*, vers 1450-1475 (bibliothèque du musée Condé à Chantilly, Ms 491, f° 61 r°, cliché CNRS/IRHT).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 4 FÉVRIER 2009

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 102.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Marcel Berthier

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Glory (André), 2008 : *Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc*, XXXIX^e suppl. à Gallia Préhistoire, Paris, CNRS éditions (don des auteurs)

- Rousset-Rouard (Yves), 2008 : *L'avenir de la truffe face au réchauffement climatique*, actes des II^e rencontres internationales de la truffe, Paris, éd. Albin Michel (don de J.-Ch. Savignac)

- Bernard (Alain) et Santos-Dusser (José), 2008 : *Truffes impériales*, Périgueux, éd. Arka (don de J.-Ch. Savignac).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Fédération française des trufficulteurs, 2008 : *Trufficulture et expérimentation en France*, synthèse des actions menées au cours des 11^e et 12^e contrats de Plan État-Région (don de J.-Ch. Savignac)
- Filliozat (Marius), 1910 : « Types nouveaux de Polypiers éocènes », *Bulletin de la Société géologique de France*, t. X, p. 801-805, tiré à part (don de N. Dauvergne et B. et G. Delluc)
- *Cahiers de doléances du Tiers État du pays d'Agenais (1588, 1614, 1649 et 1789). Notes et commentaires par G. Tholin*, 1885, Paris, éd. Picard, et Agen, éd. Michel et Medan (don de N. Dauvergne et B. et G. Delluc).

REVUE DE PRESSE

- *Clin d'œil sur Saint-Jory-Las-Bloux*, bulletin municipal n° 14, 2008 : château de Laubertie ; Eugène Le Roy
- *Église en Périgord*, n° 2, 2009 : numéro spécial sur les communautés religieuses du diocèse
- *Le Journal du Périgord*, n° 169, 2009 : « un Périgourdin chez les Iroquois au XVIII^e siècle » (G. Penaud)
- *Bull. de l'association Guy de la Rigaudie*, n° 7, 2008 : « Rappel d'un fait vécu » (R. Fargeout)
- *GRHIN*, CR 384, 2009 : extrait photocopié du *Cahier des instituteurs 1914-1918 en Charente*, recueilli par J.-M. Bouzy.

COMMUNICATIONS

La réunion commence par l'assemblée générale annuelle.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Gérard Fayolle lit une lettre de Marie-Rose Brout pour présenter le rapport financier. Le bilan comptable établi sous le contrôle du cabinet Lempereur est commenté par un de ses représentants, avec une intervention de Marie-Pierre Mazeau-Janot. Le rapport financier est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.

De nombreux sociétaires ont envoyé leur vote par la Poste. Pour les membres présents, le vote se poursuit jusqu'à la pause. Les nouveaux administrateurs se réuniront en conseil le 9 février pour élire le bureau.

La réunion se poursuit par la réunion mensuelle ordinaire.

Nous déplorons le décès de notre collègue, Marcel Berthier, qui fut un grand spécialiste de l'histoire des monastères, et tout

particulièrement de Cadouin et de Trémolat. Son dernier livre sur Trémolat avait paru quelques jours avant son décès (Pilote 24 édition). En outre, notre bibliothèque vient de bénéficier du legs de toutes ses archives (5 cartons).

Le président a assisté, au musée d'art et d'archéologie du Périgord, à l'inauguration de l'exposition sur les fouilles de Baouit par l'égyptologue périgordin Jean Clédat. Francis Gires est heureux de nous annoncer que le cabinet de physique du lycée Bertran-de-Born vient d'être classé monument historique (15 décembre 2008).

Brigitte Delluc présente le dernier livre qu'elle vient de publier avec Gilles Delluc : le XXXIX^e supplément à *Gallia Préhistoire* (CNRS éditions). Il s'agit de *Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc*, recherches effectuées par le préhistorien André Glory. Celui-ci étant mort accidentellement en 1966, les textes et les documents préparés par lui pour *Gallia*, n'ont été retrouvés que trente plus tard à Saintes et surtout au Bugue (notamment par nos collègues J. Batailler et G. Fayolle). L'ensemble de ce « trésor de l'abbé Glory » a été recueilli, déchiffré et présenté avec des notes de bas de page pour permettre une lecture facile. L'ouvrage, véritable complément documentaire du *Lascaux inconnu*, publié en 1979 sous la direction d'Arlette Leroi-Gourhan et Jacques Allain (XII^e supplément à *Gallia Préhistoire*), met en évidence l'extraordinaire richesse archéologique de la plus belle grotte ornée magdalénienne : la description minutieuse des coupes archéologiques relevées par André Glory tout au long des dix années de son travail dans la grotte, l'emplacement des centaines d'objets recueillis (outils de silex et d'os, pigments, lampes), avec, en annexes, une étude de l'outillage de matière dure animale par Christiane Leroy-Prost et une étude de la faune par Astrid Vannoorenberghe.

Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, parle du combat de la frégate française *La Junon*, commandée par le vicomte sarladais Antoine de Beaumont, contre le *HMS Fox* anglais en 1778. Cette victoire navale a donné lieu à une abondante iconographie (tableaux du musée de la Marine et gravures). Les détails de cette mémorable victoire évoqués dans notre bulletin il y a une vingtaine d'années (*BSHAP*, 1989, p. 65-66) ont été repris dans *Petites énigmes et grands mystères en Périgord* (éd. Pilote 24). Complétée par des informations fournies par notre collègue le capitaine de vaisseau Dominique Nasse, cette étude sera publiée dans la revue *La Baille* (Association amicale des anciens élèves de l'École navale).

Jean-François Gareyte évoque ensuite la participation des Occitans à la première croisade au travers de *La chanson d'Antioche*.

Il s'appuie sur « les travaux effectués sur la chanson d'Antioche de langue d'oïl (dite de Graindor de Douai, qui affirme la tenir d'un pèlerin Richard) et sur celle de langue d'oc du chevalier Béchade. La seconde est la plus ancienne chanson de geste occitane. C'est le modèle de la chanson de la croisade contre les albigeois, une chronique historique chantée, écrite par un des plus anciens troubadours connus, le chevalier Béchade, au service de Gouffier, à l'origine de la légende du *chevalier au lion*, Gouffier de Lastours ». L'intervenant raconte en détails la passionnante histoire de la première croisade en insistant sur la participation des Occitans et tout particulièrement des Périgordins : le concile de Clermont ; l'intervention du pape Urbain II à Limoges, à Noël 1095 ; la présence, ce jour-là, d'un certain Gouffier de Lastours, seigneur d'Hautefort, un petit chevalier dont on entend parler tout au long de la croisade ; l'armée du comte Raimon de Toulouse, gigantesque armée de Languedoc, dont l'importance a été soulignée par Amin Maalouf ; l'arrivée à Constantinople ; la bataille de Nicée ; le siège d'Antioche et la trahison du fabricant de cuirasses qui ouvre la porte aux croisés ; la découverte de la Sainte Lance dans l'église Saint-Pierre d'Antioche sur l'insistance du comte de Toulouse ; les exploits de Gouffier de Lastours lors de la défense des forteresses et au siège de Maara an Numan ; et, pour finir, la double prise de Jérusalem par le nord avec Godefroi et par le sud avec Ramon. Après de nombreuses années de travail sur ce sujet, l'intervenant vient de publier un roman (*L'aube des troubadours*) et un ouvrage documentaire (*La chanson d'Antioche*) aux éditions La Lauze (résumé d'après les notes de l'intervenant).

Gilles Delluc indique que le Suaire de Cadouin, réputé récupéré lors du siège d'Antioche, a été possiblement donné alors aux croisés, entre autres présents, par les Égyptiens du vizir El Afdal : il était soucieux de s'assurer l'aide des croisés contre les Turcs, ainsi que le laisse supposer Amin Maalouf dans *Les Croisades vues par les Arabes* (1983) (voir *BSHAP*, 1995, p. 611-618).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 4 MARS 2009

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 99.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Marie-Ginette Faure

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Notice historique succincte sur la corvette de charge *Dordogne* (1824-1844), archives de la Marine nationale, musée de la Marine, Palais de Chaillot, Paris, tapuscrit (don de J. Clérin)

- Biret (Maurice), 2008 : « Aux frontières du Périgord, de l'Angoumois et du Bordelais, à la fin du XV^e siècle », note tapuscrite correspondant à la communication de l'auteur à la réunion de février 2008

- Nécrologie, extraits de presse, concernant Ginette Faure.

COMMUNICATIONS

Devant une salle comble, le président salue tout particulièrement M. Pierre Merlhiot, ancien vice-président du conseil général chargé de la Culture, et M. Francis Guichard, président des Amis de Sarlat. Il annonce les manifestations à venir et invite chacun à venir consulter, pendant la pause, les prospectus déposés sur le bureau, en particulier le programme du Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques à Bordeaux du 20 au 25 avril. B. et G. Delluc ont fait une communication à Arzens-de-Randon sur « L'aurochs dans l'art paléolithique » pour l'assemblée générale du SIERDA (association pour la défense de l'aurochs reconstitué). Ils feront une conférence sur « La nutrition préhistorique » à Bordeaux le 7 mars et à Strasbourg le 19 mars, et une autre sur « L'art paléolithique archaïque dans le grand Sud-Ouest de la France » le 28 mars au musée d'Aquitaine à Bordeaux.

Francis Gires montre quelques photographies des 55 objets du cabinet de physique du collègue (ancien lycée) Henri-IV de Bergerac

(architecte Paul Abadie, ancien élève du lycée Guez-de-Balzac d'Angoulême). « Ces objets qu'il avait découverts et restaurés sont très bien présentés aujourd'hui dans quatre vitrines dans le hall d'entrée de l'établissement. Certains de ces objets sont assez remarquables, en particulier la grande machine d'Atwood (2,75 m de hauteur) signée *Oscar Hempel & Cie*, ce qui la date assez précisément : 1871-1888. » L'exposition, dans le collège rénové grâce au conseil général de la Dordogne, a été inaugurée le 13 février 2009.

Jeanne Favalière présente *Charles-Antoine de Sauvebœuf, un gentilhomme périgordin du XVII^e siècle*, dont la vie est un roman d'aventures digne des récits d'Alexandre Dumas (sous presse aux éditions Pilote 24). « Sauvebœuf est né en 1596, dans un repaire aujourd'hui disparu, à Aubas, dans la châtellenie de Montignac et il est devenu, à la mort d'Henri IV, enfant d'honneur du jeune Louis XIII. Mais bientôt il soutient Marie de Médicis dans sa révolte contre son fils : le roi lui accorde un premier pardon et l'emmène dans ses expéditions armées. Puis Sauvebœuf accompagne Gaston d'Orléans dans sa fuite en Lorraine impériale : pour ce second crime de lèse-majesté, il est condamné à mort et son château natal est rasé. Il est encore pardonné, reçoit le titre de marquis, et devient en 1636 colonel d'un régiment à son nom dans l'armée que constitue Richelieu. Aussi longtemps que dure la guerre de Trente Ans, il se conduit en militaire brave et loyal et fait, chaque année, une ou deux campagnes sous les ordres de Longueville, de Saxe-Weimar, de Guébriant puis de Turenne et Condé. Il mène aussi, avec l'accord de Mazarin et de Louis XIII, une guerre moins connue contre le pape Urbain VIII pour le compte du duc de Parme. C'est pendant cette période qu'il fait construire le château de Sauvebœuf que nous connaissons, dans un pur style Louis XIII. En 1648, la paix de Westphalie est signée avec l'Autriche ; son régiment est dissous. Sauvebœuf s'engage aussitôt dans la révolte que le parlement de Bordeaux mène contre son gouverneur, le duc d'Épernon. Le roi pardonne encore cette troisième rébellion. Mais, dès l'année suivante, Sauvebœuf se retrouve dans la fronde des Princes et il va demander des secours pour eux à l'Espagne, toujours en guerre contre la France : c'est son pire crime et, pour le punir, Mazarin fait raser ses deux châteaux de Chéronnac. À son retour d'Espagne, on le retrouve engagé dans l'armée du roi contre ses amis de la veille. Il les combat en Agenais, et surtout en Périgord, à Nontron, à Château-l'Évêque, à Sarlat et tout autour de Périgueux. Il ne parvient pas à prendre la grande ville, qui se rend en 1653 à son jeune rival, Chavagnac. Sauvebœuf, écœuré, déjà âgé, se retire alors dans ses terres, où il chasse et multiplie les procès. Il meurt en 1663 : c'est

le moment où Louis XIV inaugure son règne personnel et rassemble dans sa cour la noblesse domestiquée. C'est l'âge classique : « la folle liberté des baroques », qu'illustre si bien la vie de Charles-Antoine de Sauvebœuf, n'est plus de saison. » (résumé de l'intervenante).

Gilles Delluc fait le point sur les heurs et les malheurs de Lascaux et sur le colloque international qui vient de réunir à Paris des spécialistes de la conservation du monde entier. On espère que la prise de conscience du danger mortel encouru par la plus belle des grottes ornées paléolithiques sera suivie d'effet, mais on regrette que, comme toujours en France, le souci de la conservation ne s'accompagne pas de la prise en compte de la connaissance scientifique des lieux : aucun préhistorien, spécialiste de Lascaux, n'avait été convié à la discussion.

Il présente ensuite le coureur-cycliste Petit-Breton (voir *BSHAP*, 2003, p. 365-372). De son vrai nom Lucien Mazan (1882-1917), il est né à Plessé en Bretagne. Pendant son enfance, il vit en Argentine et, avec ses deux frères, y commence une carrière de coureur cycliste. C'est à cette époque qu'il choisit ce surnom pour se distinguer d'un autre coureur breton et de son frère Paul Mazan. En 1905, il établit deux records du monde de vitesse, sur 10 km et sur 20 km. Il est le grand héros du Tour de France en 1907 et 1908. C'est alors qu'il vient s'installer à Périgueux avec sa famille et qu'il ouvre un garage derrière le théâtre, à l'emplacement de la Poste actuelle. Il donne lieu à une belle caricature due à l'illustrateur Mich, de son vrai nom Michel Liébeaux (Périgueux 1881 - Nantes 1923). Sa carrière de coureur cycliste se poursuivra jusqu'en 1914, émaillée de victoires d'étapes et d'incidents divers. À la déclaration de la guerre, Lucien Mazan se retrouve simple estafette cycliste à l'état-major de Gallieni. C'est alors qu'il est chargé par le général Louis Clergerie (Périgueux 1854-1927) de porter l'ordre de réquisitionner les taxis parisiens pour transporter des troupes de renfort sur le front de la Marne. Lucien Mazan poursuit sa guerre comme chauffeur de véhicule léger et meurt le 20 décembre 1917, sa voiture ayant percuté le véhicule d'un charretier ivre.

Jean-Marie Védrenne, entouré de ses anciens collègues de l'Équipement, nous parle ensuite de la ligne de chemin de fer Sarlat - Villefranche-du-Périgord. Il rappelle que, très tôt, le baron de Freycinet, ministre des Travaux publics, avait émis le vœu qu'un jour chaque chef-lieu de canton de France serait desservi par le chemin de fer. En 1861, la compagnie Paris-Orléans réalise la ligne Périgueux-Bordeaux. La ligne Sarlat-Siorac est terminée en 1882 et celle de Sarlat-Nontron en 1899. Pour améliorer la desserte de toutes les communes, le conseil général adopte en 1879 le projet d'un réseau de « chemins de fer

économiques », à voies étroites, dites « voies métriques », établies, dans toute la mesure du possible, sur l'accotement des voies publiques. Le projet prévoyait 16 lignes de tramways dans le département de la Dordogne, divisé en trois réseaux. Le premier réseau (Périgueux-Saint-Yrieix, Périgueux-Vergt, Saint-Pardoux-Périgueux) est réalisé dans sa totalité. La réalisation de la ligne Sarlat - Villefranche-de-Belvès, classée dans le deuxième réseau, fut décidée en 1911, en même temps que les lignes Vergt-Bergerac, Saint-Pardoux-Saint-Mathieu et Thiviers-Saint-Yrieix. Le troisième réseau ne fut jamais réalisé. L'intervenant a suivi pas à pas le trajet de la ligne de Sarlat à Villefranche-du-Périgord, depuis sa conception en 1911 et son inauguration le 12 août 1912, retrouvant ici une gare, là le petit bâtiment d'un arrêt, là encore une côte ou un viaduc. Il a recueilli les témoignages des incidents, des accidents, il a retrouvé la composition des trains, les tarifs pour le transport des voyageurs, des marchandises, des bestiaux, les horaires. Un trajet d'un peu plus de 40 km pour trois heures vingt minutes et 25 arrêts. En fait, le budget des Chemins de fer départementaux (C.F.D.) n'a jamais été équilibré et la ligne de Sarlat fut toujours déficitaire. Dès les années 1920, le train paraît dépassé. Les routes ont été améliorées, de nombreux foyers possèdent une bicyclette. Des histoires plaisantes circulent : « N'a-t-il pas fallu samedi que les hommes descendent pousser dans la côte de la Tire ? ». Il en est de même pour la Rampinsolle près de Périgueux et les enfants ont inventé une chanson : « *Quan lou taco mounto lo rampensolo, fau dovola per lou poucha.* ». Une autre histoire encore : « Moi, l'autre jour, j'ai vu un beau *goudareau* (un beau cèpe), j'ai eu le temps de descendre en marche et de rattraper le train ». À partir de 1930, les trains de voyageurs ne circulent plus que les jours de foires et marchés. Le 16 mai 1935, le conseil général décide le déclassement des trois lignes. Le 30 novembre 1935, le dernier train circule. Le personnel est licencié : 30 agents permanents sont reclassés comme cantonniers du Service vicinal. Le matériel roulant est évacué sur Périgueux. Ce qui peut encore servir est mis sur les lignes du premier réseau. Les petits autorails prennent le bateau pour la Corse où ils circulèrent longtemps. Des machines à vapeur fonctionnaient encore dans les années 1960 en Éthiopie, près d'Addis-Abbeba. (résumé d'après les notes de l'intervenant ; le texte complet est déposé à la bibliothèque).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 2009

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 99. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- *Les curiosités touristiques de la France. Dordogne*, sd, collection Kléber-Colombes (don).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Pène (François), 2008 : *Un officier savant au siècle des lumières : Jean François du Cheyron, chevalier du Pavillon, capitaine des Vaisseaux du Roy, chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint Louis (1730-1782)*, brochure tapuscrite illustrée (don de B. du Cheyron du Pavillon)

- Morlet (Marie-Thérèse), 1985 : *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule. III - Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, éd. CNRS

- Collectif, 2009 : *Le patrimoine de l'eau en pays de La Force*, La Force, éd. ARAH (avec une postface de G. Fayolle) (don de l'ARAH)

- *Carte Michelin de la France*, n° 31 : Périgueux-Tulle (don)

- *Vacances Magazine*, n° 4, 10 juin 1970 : « La Dordogne » (don)

- *Spéléo-Dordogne* : un lot de 13 fascicules du Bulletin du Spéléo-Club de Périgueux, pour compléter la collection jusqu'au numéro 185 (1^{er} livraison de 2008). Cette revue est la plus ancienne des publications des associations spéléologiques de France

- Dossier de presse sur l'usine Normant à Romorantin et arbre généalogique de la famille Normant, qui fut propriétaire du château de Fleurac (don de H. Leclert)

- Védrenne (Jean-Marie), 2009 : Notice sur la ligne de chemin de fer Sarlat-Villefranche-du-Périgord (texte complet de la communication donnée à la séance du 4 mars 2009)

- *Les Amis des monastères*, n° 157, 2009 : « Les monastères de Dourgne et d'En Calcat » (don de la Fondation des Monastères, en souvenir de Marcel Berthier).

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon*, 2007 : Bicentenaire de la société (1807-2007), numéro spécial
- Leclert (Hélène), 2009 : « Les fondateurs de l'usine Normant. Antoine Normant-Marseille et ses enfants (1800-1849) », *Bulletin de la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Sologne*, n° 175, p. 1-61 (don de l'auteur)
- *Aquitaine historique*, n° 95 : le château de Miremont à Mauzens-et-Miremont (C. Lambert et Ch. Laurent-Michels)
- *Église en Périgord*, 2009, n° 4 : visite pastorale des paroisses Sainte-Marie en Périgord-Foyen et Saint-Martin-des-Vignes
- *Sites et Monuments*, n° 204, 2009 : Périgueux, les travaux dans le cloître du lycée Bertran-de-Born
- *Aquitania*, t. 23, 2007 : « Montignac. Le Buy, Un bâtiment rural du 1^{er} siècle et la question d'un vicus » (L. Grimbert et P. Marty)
- *Hautefort, notre patrimoine*, n° 27, 2009 : « La châtellenie d'Ans » (Ph. Lalet)
- *Église en Périgord*, 2009 : table analytique 2008
- *Le Festin*, n° 69, 2009 : « Hermès, messenger de prestige en Nontronnais » (H. Brunaux)
- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 88, 2009 : « Toponymies et patronymes. Variations orthographiques » (collectif)
- *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 116, 2009 : « Fénelon, un aristocrate du Sarladais, pionnier du siècle des Lumières » (A.-M. Cocula) ; « Journal de voyage d'un Anglais dans la vallée de la Vézère à la fin du XIX^e siècle » (F. Guichard) ; « Du périple des œuvres des musées nationaux pendant la seconde guerre mondiale » (A. Legendre) ; Conseil de révision en 1881 (C. Lacombe)
- *GRHIN*, 2009 : CR n° 385 et 386 : « Campagne 1914-1915. 94^e Territorial, 6^e compagnie (2^e section). Journal de campagne de l'adjudant Adrien Andrieux »
- *Le Journal du Périgord*, n° 170, 2009 : « L'hôtel de la tour Mataguerre, siège du tribunal militaire de Périgueux » (J. Tronel)
- *Le Journal du Périgord*, n° 171, 2009 : « Le passé antique de Saint-Rome à Carsac-Aillac » (T. Carrizey-Jasick)
- *Feuillets Sem*, n° 60, 2009 : « Sem et le Tigre » (B. et G. Delluc), reproduction de l'article paru dans le *BSHAP*, 2008, p. 473-490.

COMMUNICATIONS

Après les salutations d'usage, le président annonce que « nous avons mis en place nos différentes commissions, depuis le renouvellement de notre conseil d'administration. Nous allons donc continuer à travailler pour notre bulletin, notre programme des réunions mensuelles, nos excursions, les questions de gestion et les questions financières. Tout cela constitue une lourde tâche. Je remercie donc tous les membres du conseil d'administration qui assument ainsi la bonne marche de notre maison et je remercie tous nos membres de nous avoir renouvelé massivement leur confiance, puisque notre liste a été reconduite (en moyenne) avec plus de 90 % des voix. Nous sommes sensibles à cette marque de confiance et nous allons travailler pendant trois ans pour essayer de donner satisfaction à nos 1 300 membres. »

Alain Ribadeau Dumas et Jeannine Rousset donnent des informations sur notre sortie du 13 juin. Comme d'habitude, le départ est prévu à 8 heures sur le parking de la Cité administrative. Au programme : le château de Bridoire avec, en particulier, visite de tout le rez-de-chaussée, sous la direction de Chantal Dauchez, petite-fille de l'ancien propriétaire, qui le vendit en 1978 ; arrêt à Issigeac, ville et église, dans la mesure des possibilités (travaux en cours) ; déjeuner dans une ferme auberge près de Beaumont ; château de Saint-Maurice à Saint-Laurent-des-Bâtons, visite complète sous la direction des propriétaires, nos collègues les Drs Imbert.

Un collègue évoque le château de Laxion qui avait été abandonné puis en partie détruit par un incendie en 2008. Les ruines sont actuellement en cours de mise en valeur (essentiellement débroussaillage et évacuation des gravats) grâce à un couple de passionnés, aidé par une équipe de bénévoles, dans le but de l'ouvrir au public. Un site Internet lui est consacré.

François Michel indique que le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu en septembre 2009 à Agen sur le thème « Produits du terroir ». Les personnes désireuses d'y présenter une communication sont priées d'envoyer leur proposition.

Les dates à noter dans nos agendas sont : 24 avril, conférence sur « L'art paléolithique archaïque dans le grand Sud-ouest de la France » par B. Delluc pour les étudiants de Master du Muséum national d'Histoire naturelle ; 29 avril, « Le sexe au temps des Cro-Magnons » par G. Delluc (avec la coll. de B. Delluc) pour l'Association culturelle de Sainte-Foy-la-Grande (33) ; 5 mai, « Alain de Solminihac » par P. Petot pour l'Université du Temps libre de Périgueux.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente « une communication sur “Les bâtisseurs d’abbayes”, en faisant référence à Cadouin et en utilisant les nombreuses illustrations recueillies tout au long de leurs voyages en France sur la piste d’une soixantaine d’abbayes cisterciennes, sœurs, cousines ou filles de Cadouin. Il s’est intéressé au choix du site, le plus souvent le fond d’un vallon comme à Cadouin, mais aussi dans une plaine, comme à Granselve (Haute-Garonne) ou dans la montagne comme à Léoncel (Drôme) ; aux acteurs, c’est-à-dire aux moines, aux architectes et à leurs plans, aux carriers et à leurs marques de tâcheron, aux sculpteurs ; à la construction même des abbayes, à leurs fondations parfois visibles comme à Faise (Gironde) ; à l’oratoire primitif, conservé à Cadouin ou à Villelongue (Haute-Garonne) ; aux différents modes de construction des murs, aux coupoles, aux voûtes en berceau, aux charpentes, aux boulins d’échafaudage, aux enduits sur les murs, aux carreaux en terre cuite pour le sol, au travail du fer et aux vitraux ; à la gestion de l’eau, avec d’extraordinaires canaux, bassins, réservoirs, viviers et étangs comme à Royaumont (Val d’Oise) ou à Obazine (Corrèze), sans oublier les lavabos indispensables dans les cloîtres, comme au Thoronet (Var) ou à Fontfroide (Pyrénées-Orientales) » (résumé des intervenants).

Annie Herguido présente son dernier livre intitulé *Coulaures entre cause et rivières du Périgord*. « Trois châteaux en ornent la couverture. Voilà un mince échantillon du riche patrimoine qui fait l’objet de cette présentation tout en images. Si la Cousse, Conty et la Reille figurent en bonne place, il ne faut pas en oublier pour autant les châteaux de Chardeuil et de Glane : des familles issues d’ancienne noblesse et même des maîtres de forge (Glane) les ont occupés parfois depuis le XIII^e siècle. De plus, quelques trésors d’architecture agrémentent encore hameaux et écarts : de la simple métairie de Conty, dans le quartier des Raynauds, à l’opulente chartreuse de Lassaugour, en passant par d’anciens repaires comme Fosselandry ou la Simeyronie qui fut jadis une maison forte. La situation géographique de Coulaures peut expliquer cette multiplicité de vieilles maisons cossues. Les trois rivières qui l’arrosent, Isle, Loue et Ravillou, ainsi que les deux confluent ont favorisé la fertilité du sol dans la plaine où elles serpentent et le cause calcaire, présent en bordure, a vu se développer vignobles et truffières. Quant au bourg, qui s’est développé autour de la Loue et des routes d’Excideuil et Tourtoirac, il conserve aussi une chapelle des XV^e et XVII^e siècles et une église dont la première construction remonte au XI^e siècle. Il a gardé aussi quelques bâtiments publics du XIX^e siècle tels que cette école qui mérita le nom de palais scolaire et ce bureau de poste menacé de disparition actuellement. La petite gare qui

bordait la grand'route à l'entrée sud est devenue maison particulière et l'hôtel des Voyageurs, à la sortie nord, attend toujours un repreneur. Coulaures encore prospère aujourd'hui se souvient toujours des heures sombres : dans sa mairie figurent un portrait de Sylvain Bordas, l'un de ses maires morts en déportation et la citation qui accompagna la croix de guerre que la commune doit à « la vaillance et l'esprit de sacrifice de ses enfants qui évitèrent ainsi l'emprise ennemie » (résumé de l'intervenante).

Jean-Jacques Gillot parle ensuite de la prison de Nontron. C'est pour lui un exemple de l'oubli dans lequel sont tombés « les prisons militaires et autres centres de détention périgordins pendant la seconde guerre mondiale ». Il est accompagné de Marcel Laroque (le commandant *Marc*) et de Jacky Tronel, spécialiste de l'histoire pénitentiaire, nouveau membre de notre compagnie. En 1924, la prison civile de Nontron avait été supprimée. Cédée à la municipalité, elle servait à héberger diverses personnes comme le cantonnier ou des réfugiés espagnols. Du 13 octobre 1940 au 31 mai 1946, elle est sous commandement militaire. Aujourd'hui, ses bâtiments accueillent une école. La porte d'entrée n'existe plus et le mur d'enceinte est en partie ruiné. De 1940 à 1944, on ne signale pas d'incidents dans cette prison, qui est dirigée par un certain André Pointeau. Pourtant, les prisonniers sont très différents les uns des autres : des communistes stalinien, des trotskistes, des anarchistes espagnols, des agents allemands. Les conditions de vie ne sont pas mauvaises : les visites sont autorisées, de même que la correspondance sous censure. Les relations avec l'extérieur commencent à inquiéter l'Administration : fin 1943, deux miradors sont installés ; la brigade territoriale de la gendarmerie, à 100 m de la prison, compte 10 gendarmes ; une brigade motorisée arrive en 1942 ; on demande du matériel de défense (armes et munitions) ; en septembre 1943, le préfet Popineau interdit aux visiteurs de s'installer sur place à Nontron. Diverses personnalités y sont emprisonnées : en particulier, Yves Péron, futur député communiste de la Dordogne, qui était plombier dans la région parisienne et qui fit partie de la rédaction de *l'Humanité* avant la guerre, arrêté en mars 1940 et enfermé à la Santé puis transféré dans divers camps d'internement en zone sud (Gurs, Eysse, Agen) avant d'arriver à Nontron en mars 1942 et d'être transféré à Mauzac en mai 1944, d'où il s'évadera pour rejoindre le groupe Soleil dans la forêt de la Bessède. « Le 10 juin 1944, lors de l'investissement de la ville par la Résistance, la prison fut libérée par un groupe maquisard commandé par Raymond Boucharel. La majorité des détenus politiques et résistants passèrent aux FTP du Périgord Vert. Quant au détachement de gendarmes venu de

Seine-et-Oise pour surveiller les détenus, il s'en fut à l'Armée secrète. La culture d'obéissance du militaire Pointeau ne le fit rallier la Résistance qu'au cours du mois de juin 1944. Trop tard ! Le 7 juillet suivant, il fut sommairement abattu, sur la commune de Saint-Estèphe, par des justiciers de l'heure. » (d'après les notes de l'intervenant)

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 6 avril 2009. Ont été élus :

- M. Jambon Jean-Claude, La Thuillère, 24400 Saint-Front-de-Pradoux, présenté par M. Jean-Pierre Boissavit et le président ;
- M^{gr} Mouïsse Michel, 38, avenue Georges-Pompidou, BP 5064, 24000 Périgueux, présenté par le chanoine Pierre Pommarède et M. Gérard Fayolle ;
- M. et M^{me} Capet Jean-Marie, château de la Falessie, 24160 Genis, présentés par M. Jean-Pierre Boissavit et M. Dominique Audrerie ;
- M. Lepreux Loïc, La Bénéchie, 24370 Orliaguet, présenté par M. François Michel et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M. Linfort Jean-Michel, Sudrat, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac, présenté par M. Patrick Petot et le président ;
- M^{lle} Merand Séverine, 15, rue du Petit-Frenneville, 91720 Valpuiseaux, présentée par M. François Michel et M^{lle} Donatella Cherchi ;
- M^{me} Dupeyrat Sylvie, Résidence Chanzy, bât. A appt 60, 40, rue Chanzy, 24000 Périgueux, présentée par M. Georges Prévost et M^{me} Odette Bouillaux ;
- M. Lavaud Daniel, Les Andrivaux, chemin de la Commanderie, 24650 Chancelade (réintégration).

ADMISSIONS du 11 mai 2009. Ont été élus :

- M. Terrasse Michel, 7, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris (réintégration) ;
- M^{me} Tarier Isabelle, 62, avenue Roger-Cohe, 33600 Pessac (réintégration) ;
- M^{lle} Moury Flavie, résidence Jolibois, appt 138, bât 5, boulevard des Miquelots, 33260 La Teste, présentée par M. François Michel et M^{me} Jeannine Rousset.

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

3^e trimestre 2009

Mercredi 1^{er} juillet 2009

1. Brigitte et Gilles Delluc : *L'image de l'aurochs dans l'art paléolithique*
2. Jean-Jacques Gillot : *Louis de la Bardonnie, premier résistant périgordin*
3. Michel Souloumiac : *John Bost : l'histoire d'une vocation*

Mercredi 5 août 2009

1. Brigitte et Gilles Delluc : *Forquenot et sa locomotive en Dordogne*
2. Alain Boituzat : *Le peintre Maurice Brianchon (1899-1979)*
3. Serge Avrilleau : *Du nouveau sur les cluzeaux*

Mercredi 2 septembre 2009

1. Brigitte et Gilles Delluc : *Archéologie de la façade de Cadouin*
2. Francis Bernier : *Le lion du château de Montréal*
3. Jacques Hodgson : *Les guerres de Vendée*

sous réserve de modifications de dernière minute.

Appel à communications

La 4^e livraison 2009 de notre *Bulletin* (parution 31 décembre 2009) aura pour thème :

La ruralité en Périgord

*Nature, vie rurale, agriculture, toponymie,
artisanat, coutumes...*

Nous vous remercions de faire parvenir vos textes avant le
1^{er} septembre 2009 au :

Comité de lecture et de rédaction
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD
18, rue du Plantier
24000 Périgueux

EDITORIAL

Un bilan d'avenir

Nos abonnés ont reçu, avec une récente livraison du *Bulletin*, le sommaire et la table analytique de l'année 2008.

Il est peut-être opportun de souligner, en cette occasion, le rôle de ce document qui est le cent trente cinquième que nous éditons. Il permet de retrouver dans l'instant les articles publiés au cours de l'année, mais aussi les notes de lectures et de chercher dans la liste particulièrement riche des illustrations.

Tout au long de quelque cinquante-trois pages, il présente une liste de l'ordre de mille six cents noms, ceux qui ont été utilisés par la cinquantaine d'auteurs qui ont bien voulu apporter cette année leur contribution.

Ces chiffres sont suffisamment éloquentes. Ils nous dispensent de trop longs commentaires. Mais ils nous conduisent à souligner l'effort réalisé par nos collègues, avec acharnement et modestie, pour faire avancer nos travaux dont le champ semble s'élargir sans cesse. Pour les faire avancer, et pour les faire connaître. Car au travail des auteurs s'ajoute le travail d'édition, lourd et minutieux. Encore deux chiffres, simples à retenir : au cours de l'année 2008, nous ne sommes pas très loin de mille pages éditées ! Elles sont adressées à chacun de nos mille deux cents abonnés.

Au-delà des chiffres, le sommaire et la table analytique présentent une sorte de bilan scientifique de l'année. Mais aussi un outil pour l'avenir. Chacun des mots inventoriés constitue une clé pour la recherche. On peut, grâce à eux,

ouvrir de nouvelles pistes, recouper des informations et remonter des filières que seul ce document permet parfois de découvrir.

Il ne constitue pas seulement un bilan. C'est aussi une introduction à de nouvelles publications.

Que tous ceux qui ont participé et participent à sa préparation soient ici remerciés.

Gérard Fayolle



Analyse comparative des thèmes abstraits des deux grottes majeures du début de la culture magdalénienne, il y a 17 à 18 000 ans : Lascaux et Gabillou

par Denis TAUXE *

L'étude la plus approfondie de la grotte de Gabillou (Sourzac, Dordogne) a été réalisée par le docteur J. Gaussen. Ses recherches aboutiront à une magnifique publication ¹. Dans le cadre de cet article, nous proposons un inventaire très enrichi des signes de cette grotte. Pour les répertorier, seul un examen des relevés de sa monographie fut possible. Bien entendu, quelques missions effectuées dans la grotte seraient plus que nécessaires pour vérifier les données. Même si l'auteur reconnaissait, pour certains signes, une origine figurative en les qualifiant de « flèches » ou marques de blessure, il laissa au second plan l'étude des signes et

* Denis Tauxe. USM 103, UMR 7194 du CNRS, département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Église-Neuve-de-Vergt, 24380. courriel : d.tauxe@libertysurf.fr

1. GAUSSEN, 1964.

l'analyse des liaisons thématiques. Cependant, il attirait l'attention sur des similitudes avec la grotte de Lascaux (Montignac, Dordogne) : « À quelques détails près ce sont les mêmes quadrillages ou blasons, les mêmes pseudo flèches sans parler des croix et autres signes plus rares mais identiques dans les deux grottes ² ».

Dernièrement, Jean Clottes ³ a rappelé les principaux points communs existant entre ces deux dispositifs pariétaux. À l'occasion d'une relecture des gravures, des signes et quelques animaux inédits ont été découverts ⁴. Nous limiterons nos propos à une comparaison typologique globale des éléments abstraits entre les deux grottes, qui recèlent à elles seules l'essentiel des signes inventés au début du Magdalénien il y a 17 à 18 000 ans, en Périgord. Dans un avenir proche, nous nous intéresserons aux rapports qui unissent les signes aux autres représentations pariétales (animaux, humains, etc.).

I. Inventaire des signes de la grotte de Gabillou



Fig. 1. Gabillou, panneau n° 1 de l'entrée (salle de la Bergerie) : signe en trait-tirets (relevé d'après CLOTTES et LARUE-CHARLUS, 2003).

En 1964, J. Gaussen ⁵, outre plusieurs dizaines de traits non structurés disposés en tous sens, retenait 68 signes dont : « 2 tectiformes, 10 quadrillages, 9 pseudo-flèches, 2 flèches, 9 croix, 1 étoile, 1 râteau, 1 quartier d'orange, etc. ». En 1984, quatre nouveaux signes ont été identifiés, portant leur nombre à 72 ⁶. Plus tard, d'autres ont été repérés ⁷, et sont d'une très grande importance car il s'agit de tracés en

trait(s)-tirets (fig. 1), dénommés flèche ou « pseudo-flèche » par Jean Gaussen, et de quadrangulaires (fig. 2). Pour la phase culturelle qui nous intéresse ici, rappelons que ces deux séries morphologiques ont été signalées à

Villars et à Font-de-Gaume. Dans la première, un « signe cruciforme E3, placé en avant du mufle du bouquetin (?) E4 évoque, dans son aspect originel, le barbelé cruciforme placé dans une position analogue en avant du grand cheval du Diverticule axial de Lascaux ⁸ » (fig. 3). Dans le panneau gravé F1 de

2. GAUSSEN, 1988.
3. CLOTTES, 2003.
4. CLOTTES et LARUE-CHARLUS, 2003.
5. GAUSSEN, 1964.
6. GAUSSEN, 1984.
7. CLOTTES et LARUE-CHARLUS, 2003.
8. DELLUC, 1974, p. 65.



Fig. 2. Gabillou, panneau n° 2 (panneau du Blason) :
 A. Bison et traits disparates (relevé d'après GAUSSEN, 1964).
 B. Signe rectangulaire (relevé d'après CLOTTES et LARUE-CHARLUS, 2003).

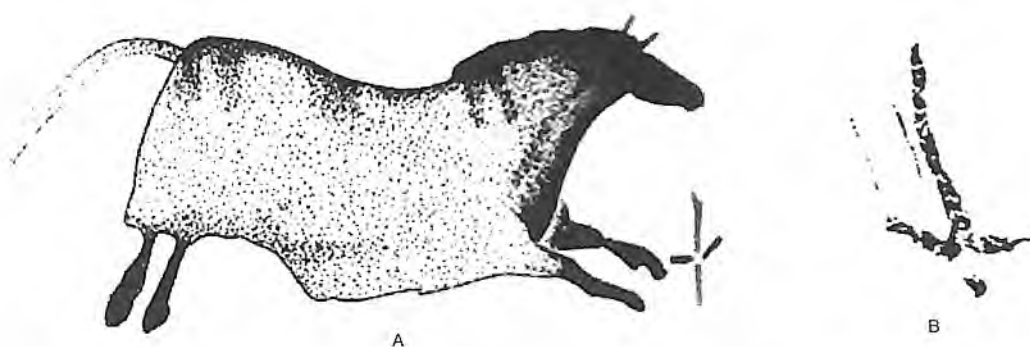


Fig. 3. A. Lascaux : cheval, signe en traits-tirets, du Diverticule axial
 (d'après A. Leroi-Gourhan, COLLECTIF, 1984).
 B. Villars : « signe cruciforme », de la Rotonde aux chevaux
 (d'après DELLUC, 1974).

Villars, « six grands traits verticaux [rappellent] un peu les grands signes rectangulaires de Lascaux⁹ » (fig. 4). L'abbé Breuil, quant à lui, a relevé un quadrangulaire dans la « Chapelle aux Bisons » de Font-de-Gaume¹⁰ (fig. 5).

9. DELLUC, 1997.

10. CAPITAN, BREUIL et PEYRONY, 1910.

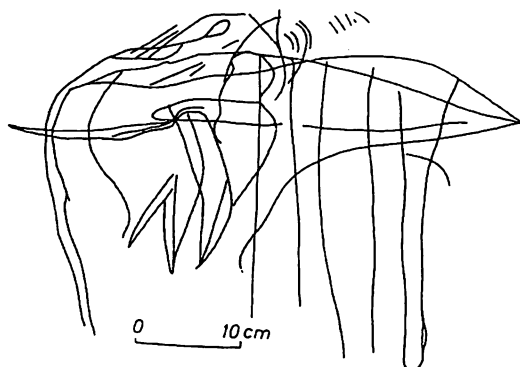


Fig. 4. Villars : traits organisant un possible rectangle
(relevé d'après DELLUC, 1974).

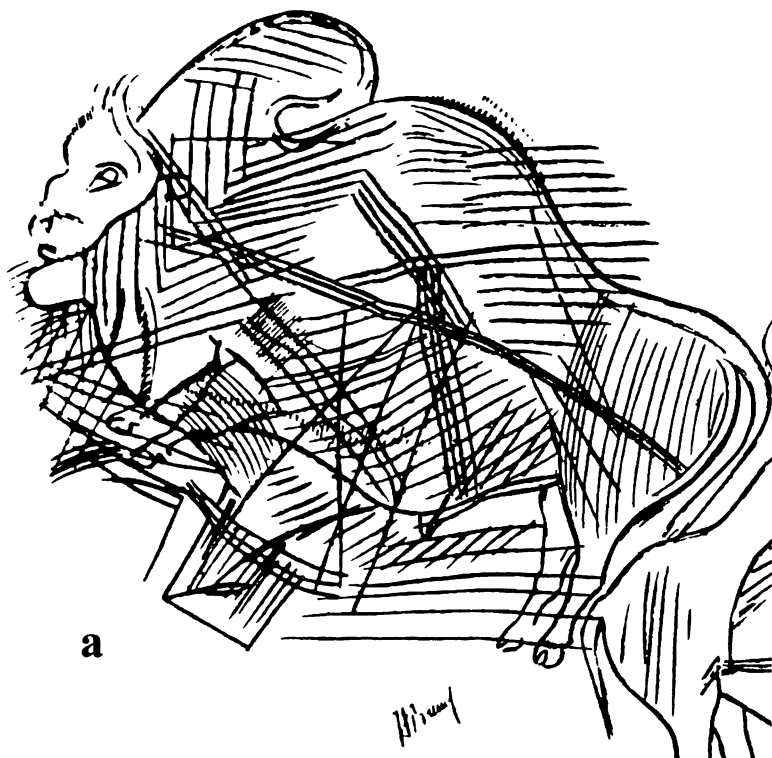


Fig. 5. Font-de-Gaume : bison, signe quadrangulaire (a) et traits sans structure apparente
de la « Chapelle aux Bisons » (relevé d'après CAPITAN, BREUIL et PEYRONY, 1910).

II. Classification typologique des signes de Gabillou

Lascaux et Gabillou renferment un éventail diversifié et complexe de figures géométriques. La terminologie employée pour les signes de Gabillou renvoie à celle que nous avons utilisée pour décrire les différentes séries morphologiques de Lascaux ¹¹. Cette méthodologie nous avait permis de distinguer 14 familles réparties en 5 groupes fondamentaux : les signes élémentaires (points, croix), les signes angulaires et dérivés (crochets, éventails et emboîtés), les signes avec barbelures (ramifiés, barbelés, emplumés), les signes complexes, le groupe des formes originales et hétéroclites. Ces regroupements typologiques sont fondés sur des critères géométriques, qui caractérisent chaque famille abstraite, et respectent la multitude des formes (tabl. 1).

		Types de signes									
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Familles de signes	Signes élémentaires	point									
		croix									
	Signes angulaires et dérivés	angulaire									
		crochet									
		éventail									
		emboîté									
	Signes à barbelures	ramifié									
		barbelé									
		emplumé									
	Signes complexes	trait(s)-tiret(s)									
		quadrangulaire									
		claviforme									
	Signes originaux et de formes hétéroclites	original									
		composite									

Tabl. 1. Lascaux : typologie des signes (d'après TAUXE, 2007b).

11. TAUXE, 2004 et 2007b.

Les 151 signes de Gabillou, clairement organisés, ont été scindés en une dizaine de types (tabl. 2), dont nous présentons le décompte par ordre décroissant. Les barbelés comptent 29 unités. Les signes en trait(s)-tiret(s) et les croix sont au nombre de 28. Les signes originaux sont représentés 23 fois. On dénombre ensuite, dans des proportions presque équivalentes, les signes angulaires avec 15 exemplaires et les formes quadrangulaires 12 fois. En réalité, pour ces derniers, le nombre devrait être plus élevé, car plusieurs, toujours non relevés et non publiés, ont été signalés ¹². Juste derrière, arrivent les crochets avec 10 spécimens. Enfin, il y a 3 éléments emboîtés ; 2 structures en éventail et 1 tracé unique en son genre, évoquant un claviforme.

Croix	
Crochets	
Angulaires	
Emboîtés	
Eventails	
Barbelés	
Trait(s)-tiret(s)	
Quadrangulaires	
Formes originales	
Pseudo claviforme	

Tabl. 2. Classification typologique des signes de Gabillou.

12. CLOTTES et LARUE-CHARLUS, 2003.

1. Comparaisons numériques des différentes familles abstraites de Lascaux et Gabillou

Types de signes	Lascaux	Gabillou
croix	58	28
quadrangulaires	57	12
angulaires	48	15
crochets	47	10
traits-tirets	41	28
composites	26	-
barbelés	26	29
emboîtés	21	3
ponctués	21	-
ramifiés	19	-
originaux	13	23
signes en éventail	10	2
emplumés	7	-
signes claviformes	6	1
total	400	151

Tabl. 3. Comparaisons numériques des différents types de signes de Lascaux et de Gabillou.

2. Commentaires

L'analyse comparative des signes fait ressortir de nombreux points communs entre les deux ensembles pariétaux : présence de signes quadrangulaires, de trait(s)-tiret(s), de croix, d'angulaires, de crochets, d'éventails et de barbelés. Gabillou nous livre un nombre impressionnant de structures graphiques originales, parfois identiques ou presque à certains signes de Lascaux, comme les tracés pisciformes et en dièse. En revanche, Gabillou se distingue de Lascaux par l'absence de signes ponctués et de signes emplumés. Nous n'avons pas repéré de signes résultant de la fusion de deux éléments morphologiquement distincts (signes composites). Les signes emboîtés et les crochets, bien affirmés à Lascaux, se montrent discrets à Gabillou. Enfin, si les familles abstraites de Lascaux accordent une place prépondérante sur un plan quantitatif aux croix, quadrangulaires, trait(s)-tiret(s), angulaires et crochets, celles de Gabillou privilégient les trait(s)-tiret(s), les barbelés, les croix et les signes originaux (tabl. 3).

3. Distribution topographique et éléments de typologie des signes de Gabillou

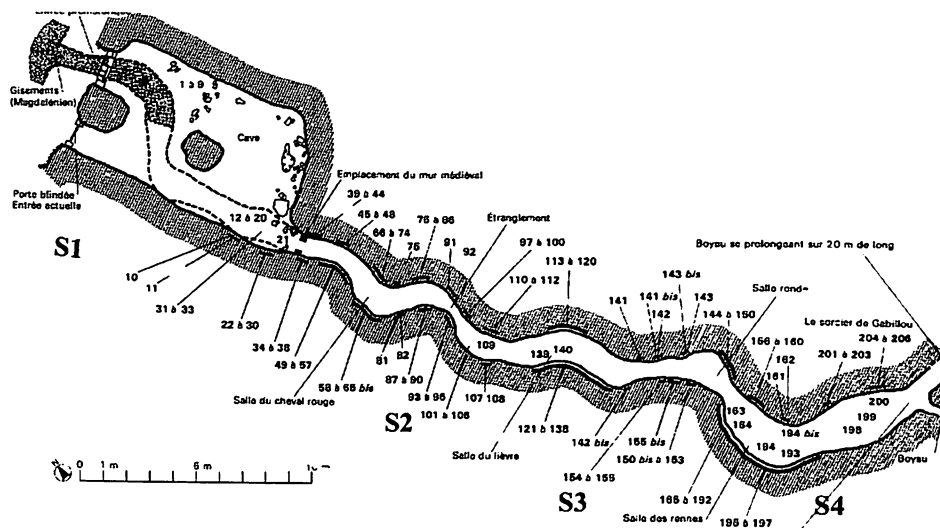


Fig. 6. Plan de la grotte de Gabillou, scindé entre 4 sections principales (d'après GAUSSEN, 1984).

Les traits inorganisés

Les traits sans structure apparente n'offrent aucun caractère d'originalité : ils sont courants dans la plupart des ensembles pariétaux de l'aire franco-cantabrique. Contrairement au fouillis de traits inextricables de l'Abside de Lascaux par exemple, à Gabillou, les traits de fond, lacérant parfois un animal ou une partie de celui-ci, ne gênent que rarement la lecture des représentations.

Les croix

Au nombre de 28, soit 18,54 % de la totalité des signes, les signes cruciformes attestés dans presque tous les ensembles sont un peu plus présents (17 fois) en début de galerie (sections 1 et 2), et disparaissent dans les ultimes mètres du réseau (panneau 15, section 4). Les croix ont été transcrites de deux façons principales. La première se caractérise par un schéma simplifié consistant à croiser deux traits le plus souvent rectilignes et courts. La seconde décrit un tracé dissymétrique de type long. Un seul exemple combine trois courts traits en étoile, ce qui est inconnu à Lascaux. Inversement, les croix symétriques disjointes exprimées en petit nombre dans cette dernière grotte manquent à Gabillou.

Les signes en éventails

Les deux seuls exemplaires, soit 1,32 %, se rencontrent respectivement dans les panneaux 9 (section 2) et 12 (section 3). Leur structure évoque une forme triangulaire non fermée à la base, formulée par une série de traits rectilignes plus ou moins serrés.

Les angulaires

Cette famille comprend 15 unités graphiques soit 9,93 %. Environ la moitié se rencontre dans la section 1 avec 7 exemplaires dans le panneau 3. Dans toutes les autres unités topographiques, les angulaires se manifestent par unité, excepté dans le panneau 6 (section 2) qui en contient 3.

L'élément de base formule un tracé de type court réalisé par deux traits ou tirets convergents joints. Une autre variante se compose d'un tracé rectiligne et d'un tracé courbe. Peu nombreux sont ceux qui possèdent un petit axe médian. L'un des deux signes angulaires de type long est atypique avec d'un côté une sorte de protubérance allongée et de l'autre un double trait parallèle disjoint de l'axe. L'ouverture de l'angle peut être importante ou réduite.

Crochets

Au nombre de 10, soit 6,62 %, les crochets sont disséminés un peu partout dans le réseau. Leur morphologie presque invariable est constituée par une barbelure terminale, la plupart du temps, rattachée à l'axe, indiquée à gauche ou à droite. Toutefois, deux exemples offrent une barbelure dissociée de l'axe.

À Gabillou, les crochets et les angulaires n'ont pas été assemblés en alignement, contrairement au panneau du « Bison de l'Empreinte » de la Nef, et les panneaux B et C du Diverticule des félins à Lascaux qui en proposent de beaux exemples.

Les barbelés

On en dénombre 29, soit 19,20 %. Les variations graphiques principales, affectant les différents types, se mesurent dans le nombre de barbelures et leur disposition le long de l'axe-support linéaire ou incurvé.

Les signes originaux

Avec 23 exemplaires, soit 15,23 %, ces signes sont bien affirmés. Ils sont préférentiellement représentés dans la section 1 dont 13 unités dans le panneau 3. Leur fréquence faiblit à partir de la section 2 (5 unités) et on ne les retrouve plus dans les deux derniers ensembles (14 et 15) de la section 4.

Si, à Gabillou, quelques figures sont analogues à certaines de Lascaux, comme les tracés pisciformes et les signes en dièse, d'autres révèlent des

formes nouvelles. À l'inverse des autres groupes morphologiques, les signes originaux n'offrent pas de transformations permettant de passer d'une forme à l'autre.

Les signes emboîtés

Les trois exemples, soit 1,98 %, sont exprimés avec des tirets ou traits convergents disjoints, et interviennent dans deux panneaux distincts. Le premier est à rechercher dans le panneau 3 (section 1), le second dans le panneau 6 (section 2), et le troisième se trouve dans le panneau 14 (section 4).

Pseudo claviforme

L'unique exemplaire connu à Gabillou (panneau 1, section 1), soit une proportion de 0,66 %, décrit un axe plus ou moins rectiligne barré en son milieu par une boucle non fermée. Un signe gravé, quasi identique, a été repéré dans le panneau XVIII de l'Abside de Lascaux.

Les quadrangulaires

Les 12 unités graphiques (soit 7,94 %) sont disséminées dans 6 des 15 panneaux. Ils ne deviennent numériquement importants que dans la dernière section avec 7 signes dont 4 dans le panneau 14 et 3 dans le panneau 15. C'est précisément ici que d'autres ont été signalés¹³. Rappelons qu'à Lascaux, les formes quadrangulaires ont un taux de représentativité très élevé (une soixantaine) et envahissent la totalité de l'espace souterrain (hormis la Salle des Taureaux, le Méandre, le Puits et une apparition unique dans le Passage).

Particularités graphiques des remplissages internes

La variabilité morphologique couvrant la diversité des types de quadrangulaires à Lascaux est très importante. La structure partiellement ouverte ou complètement fermée constitue l'ossature du signe. Dans les deux grottes, les compartiments verticaux et horizontaux, polymorphes, les distinguent parfois.

Nous n'avons à aucun moment constaté à Gabillou de colonnes serrées, de stries ou d'autres éléments disparates, ni d'extensions ou d'appendices latéraux prolongeant la base du signe d'un côté ou de l'autre. Les particularités graphiques énumérées ci-dessus se retrouvent notamment dans certains quadrangulaires de l'Abside de Lascaux. L'un des quadrangulaires de Gabillou présente la particularité d'avoir la moitié de sa surface colorée en noir (panneau 15). D'autres sont construits en hauteur (panneaux 2, 14 et 15), en largeur (panneau 14), ou s'inscrivent plus ou moins dans un carré (panneaux 4 et 14).

13. CLOTES, 2003.

Les trait(s)-tiret(s)

Cette série est numériquement significative avec 28 exemplaires, soit 18,54 %. Les panneaux 3 (section 1) et 12 (section 3) en sont les plus fournis, avec respectivement 7 et 5 signes. Ces éléments combinant des traits et des tirets sont tantôt élaborés, tantôt transcrits sous des formes diminutives.

4. Observations typologiques générales

La variabilité morphologique des signes (toutes catégories confondues) apparaît beaucoup plus complexe à Lascaux. Dans les deux grottes, les signes élémentaires (crochets, croix) offrent des variations structurelles minimales d'un signe à l'autre, ce qui n'est pas le cas pour les types élaborés (quadrangulaires, trait(s)-tiret(s), structures originales) sans cesse en transformation. Le phénomène de disjonction à Lascaux ¹⁴, concernant un éventail de signes distincts (croix, angulaires, trait(s)-tiret(s) crochets par exemple), est plus large qu'à Gabillou, où la combinaison d'éléments disjoints est presque exclusivement appliquée à la catégorie des signes en trait(s)-tiret(s).

Nous avons remarqué que certaines fluctuations typologiques secondaires des familles abstraites les plus élaborées les particularisent. C'est ainsi qu'à Gabillou, l'axe principal, jamais doublé, est presque toujours continu. Les tirets latéraux sont généralement placés à une ou aux deux extrémités. Ils ne sont jamais centraux ni disposés perpendiculairement à l'axe, comme on peut l'observer plusieurs fois à Lascaux (tabl. 4). Enfin, les signes strictement identiques, communs aux deux grottes, sont rares. D'autres sont propres à une seule.

Types de signes	Lascaux	Gabillou
Trait(s)-tiret(s)		
Quadrangulaires		
Formes originales		
Barbelés		

Tabl. 4. Signes et variations morphologiques spécifiques à Lascaux et Gabillou.

14. LEROI-GOURHAN, 1979, p. 343-366.

III. Animaux, humains et représentations imaginaires à Gabillou

À ce jour, plus de 150 animaux, dont 122 clairement reconnus, ont été répertoriés (Gausсен, 1964, 1984). Le bestiaire est dominé par les grands herbivores : « chevaux (59), rennes (28), aurochs (18), bisons (12), bouquetins (8) ». Il existe, dans une quantité moindre, des animaux dangereux : « félins (4) et ours (4) dont trois douteux ». D'autres, encore plus rares, comme des lièvres (2), côtoient, sur les parois, les autres animaux. Jean Gausсен retenait également 18 « animaux indéterminés, fantastiques ou composites, quatre sorciers, quatre figures humaines ou anthropomorphes ¹⁵ ».

Cependant, le nombre des figures devait être plus important à l'époque magdalénienne car « l'entrée primitive a été considérablement élargie par des travaux d'extraction de pierre à bâtir, et la vaste excavation qui en est résultée sert de cave à la maison construite au-dessus. Dans cette portion, les parois latérales et une partie de la voûte primitive ont été détruites par le pic et avec elles un nombre sans doute important de gravures ¹⁶ ».

IV. Distribution topographique des représentations pariétales à Gabillou

Les quinze ensembles quasi exclusivement gravés, définis par Jean Gausсен (Gausсен, 1964), constituent le dispositif pariétal en double bandeau bilatéral. D'une manière générale, les figures sont régulièrement réunies, d'un bout à l'autre de la grotte, souvent mêlées à des traits sans structure apparente. Les animaux et les signes ont une représentativité étendue à l'ensemble du réseau. La distribution de ces derniers nous enseigne que 96 des 151 signes retenus par nous se concentrent dans les deux premières sections (1 et 2) de la grotte. Les humains et les figures fantastiques sont irrégulièrement présents (panneaux, 4 et 5) mais ont un champ d'action plus important dans les ensembles terminaux (panneaux : 11, 12, 14 et 15).

Discussion

Au commencement de la culture magdalénienne, les signes abondent et offrent des morphologies variées et complexes pratiquement inconnues dans les cultures plus anciennes. Le riche répertoire des signes de Gabillou témoigne d'une parenté culturelle manifeste avec Lascaux (tabl. 5).

15. GAUSSEN, 1984.

16. GAUSSEN, 1964.

Types de signes	Lascaux	Gabillou
Trait(s)-tîret(s)		
Quadrangulaires		
Formes originales		
Barbelés		

Tabl. 5. Quelques exemples de signes identiques attestés dans les grottes de Lascaux et Gabillou.

Nous avons vu que toutes les catégories abstraites (une dizaine), représentées à Gabillou, le sont à Lascaux, mais dans cette dernière la liste s'étend à une quinzaine de types. Manifestement, les barbelés, les quadrangulaires et les trait(s)-tîret(s) témoignent de leur appartenance à un tronc commun culturel. Ils ont dû avoir une fonction primordiale pour ceux qui les partageaient. Les quadrangulaires et les trait(s)-tîret(s) sont considérés comme des éléments identifiables d'une société et de ses diverses communautés. Ils contribuent à définir une aire culturelle caractérisée également par une homogénéité stylistique des formes animales non objectives sur un plan corporel (fig. 7).

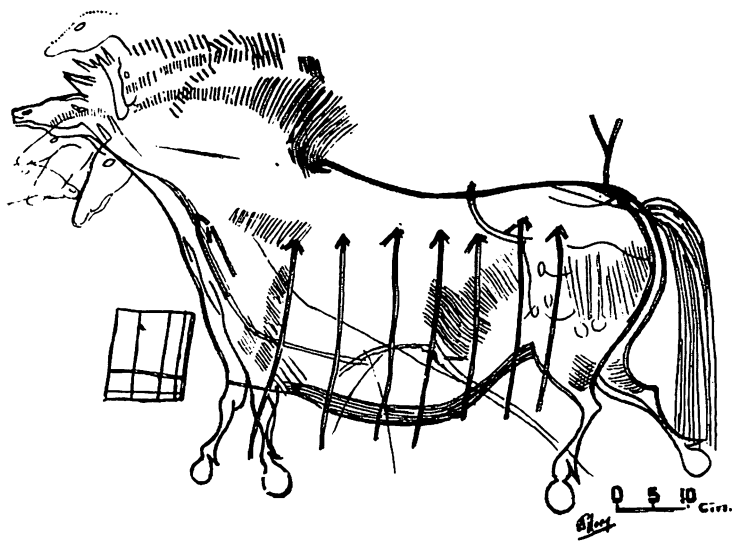


Fig. 7. Cheval doté d'une petite tête, de membres courts et d'un ventre météorisé, associé à des signes (rectangle, signes angulaires et crochets). Panneau du « Bison de l'Empreinte », Nef de Lascaux (relevé d'après GLORY (A), Muséum national d'histoire naturelle).

Il est peu probable que des ethnocultures distantes dans l'espace aient pu créer des formes semblables, ou très proches sur un plan typologique, sans qu'il y ait eu, à l'occasion de grandes expéditions, des contacts intergroupes, entraînant des échanges d'idées. On connaît cependant des exemples de convergences de formes géométriques élaborées parfois très éloignées dans le temps et dans l'espace. Par exemple, sur la paroi d'un abri en Amérique du sud a été « découvert et relevé un signe rectangulaire à cloisonnement interne gravé [...] quasiment identique à un rectangulaire cloisonné gravé dans un site gréseux du massif de Fontainebleau [...] qui n'ont eu absolument aucun lien culturel ¹⁷ ».

Des correspondances ont été établies entre les quadrangulaires des grottes de Lascaux et de Gabillou et leurs homologues de Cosquer ¹⁸. Une comparaison typologique des rectangles révèle rapidement des différences. Ainsi, à Cosquer, si certaines formes rectangulaires sont exprimées simplement, d'autres sont agrémentées de détails internes et externes (les « poignées ») qui distinguent ces signes des autres grottes de cette époque ¹⁹. On voit donc bien que les rectangles, transmis ou échangés, ont été transcrits selon des conventions graphiques qui ne sont pas exactement les mêmes. Ceux de Lascaux diffèrent quelque peu de ceux de Gabillou. Dans ces deux derniers sites, aucun rectangle n'est doté de boucles latérales ou de « poignées » comme à Cosquer. Si la structure de base des quadrangulaires ne délimite pas un territoire, les fluctuations morphologiques (internes ou externes) contribuent à différencier chaque groupe ²⁰. Pour mémoire, cette polymorphie structurelle a déjà été signalée pour les grands quadrangulaires espagnols ²¹, eux-mêmes dissemblables des quadrangulaires cantabriques ²². La même remarque s'adresse aux signes tectiformes des grottes de Font-de-Gaume, des Combarelles, de Bernifal et de Rouffignac, situées aux alentours des Eyzies-de-Tayac (Dordogne) ²³ ; des signes aviformes, dans deux grottes quercynaises (Pech-Merle et Cougnac) ²⁴ et la grotte du Placard en Charente ²⁵.

17. VIALOU, 2005, p. 83.

18. CLOTTES, 2003.

19. CLOTTES, COURTIN et VANRELL, 2005.

20. TAUXE, 2007a.

21. SAUVET, 1981.

22. SAUVET, 1977.

23. VIALOU, 1987 et 1994.

24. LORBLANCHET, 1995.

25. CLOTTES, DUPORT et FERUGLIO, 1990.

Conclusion

Nous avons constaté que ces signes n'ont pas eu, partout, la même portée symbolique. Par exemple, le dispositif pariétal de Gabillou reconnaît un pouvoir moins important au rectangle que celui de Lascaux. En ce qui concerne la thématique animale, dans la première grotte, le renne avec 21 spécimens se place au deuxième rang numérique derrière le cheval, tandis qu'avec un seul exemplaire à Lascaux, il n'occupe pas une place de choix. Que faut-il penser de ces orientations symboliques différentes ? Étaient-elles dues à une évolution de la société humaine, au cours de laquelle les rectangles à Gabillou et le renne à Lascaux auraient perdu de la valeur ou leur signification d'origine et ne pourraient donc former un tout sémantique ? À Gabillou, la hiérarchie de taille entre les animaux est quasi inexistante ou nettement moins marquée, à l'inverse du dispositif peint de Lascaux (Salle des Taureaux et Diverticule axial), charpenté par les puissants aurochs. En revanche, dans les ensembles gravés (Abside, Passage, Diverticule des félins), on assiste à une régression symbolique (en taille et en nombre) de cet animal ²⁶. Dans le cas de non contemporanéité des différents secteurs de Lascaux, cités à l'instant, on peut se demander si l'ensemble pariétal de Gabillou a été réalisé à la même période que les panneaux gravés de Lascaux.

Malheureusement, il est impossible de connaître l'origine de la diffusion des thèmes (absence de datations directes des représentations pariétales au radiocarbone). De même, nous ne pouvons pas reconstituer les stades de développement par lesquels seraient passées diverses communautés appartenant à une même aire culturelle. En revanche, la présence et l'absence de certains thèmes nous renseignent sur les rapports que tissaient les groupes territoriaux, caractérisés par une tradition stylistique et des signes communs, mais possédant un capital de mythes, de traditions et une organisation sociale propres à chacun.

D. T.

Bibliographie

- CAPITAN (L.), BREUIL (H.), PEYRONY (D.), *La caverne de Font-de-Gaume*, Monaco, impr. Chêne, 1910, 271 p.
- CLOTTES (J.), « Un problème de parenté : Gabillou et Lascaux », *Préhistoire, Art et Sociétés, Mélanges Jean Gaussen*, t. LVIII, 2003, p. 47-61.

26. TAUXE, 2007b.

- CLOTTES (J.), DUPORT (L.), FERUGLIO (V.), « Les signes du Placard », *Bulletin de la Société préhistorique Ariège-Pyrénées*, t. XLV, 1990.
- CLOTTES (J.), LARUE-CHARLUS (G.), « Quelques compléments sur l'art de Gabillou », *Préhistoire, Art et Sociétés, Mélanges Jean Gaussen*, t. LVIII, 2003, p. 29-45.
- CLOTTES (J.), COURTIN (J.), VANRELL (L.), *Cosquer redécouvert*, Paris, éd. Seuil, 2005, 225 p., 209 fig.
- COLLECTIF, *L'art des cavernes. Atlas des grottes ornées Paléolithiques françaises*, Paris, éd. Ministère de la Culture, 1984, 673 p.
- DELLUC (B. et G.), « La grotte ornée de Villars (Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, t. 17, fasc. 1, 1974, p. 1-67.
- DELLUC (B. et G.), « La grotte de Villars », in *L'art des cavernes*, Paris, éd. Ministère de la Culture, 1984, p. 248-251.
- DELLUC (B. et G.), « La grotte ornée de Villars », in *Nontron et le pays nontronnais*, tome II, Périgueux, éd. Pilote 24, 1997, p. 267-282, fig. 1 à 12.
- GAUSSEN (J.), *La grotte ornée de Gabillou, près Mussidan (Dordogne)*, Bordeaux, Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, mémoire n° 3, Imp. Delmas, 1964, 68 p.
- GAUSSEN (J.), « Grotte de Gabillou », in *L'art des cavernes*, Paris, éd. Ministère de la Culture, 1984, p. 225-231.
- GAUSSEN (J.), « Lascaux, Gabillou, même école, mêmes conventions », *BSHAP*, t. CXV, 1988, p. 195-201.
- LEROI-GOURHAN (A.), « Les animaux et les signes », in *Lascaux inconnu*, XII^e supplément à *Gallia-Préhistoire*, 1979.
- LORBLANCHET (M.), *Les grottes ornées de la Préhistoire. Nouveaux regards*, Paris, éd. Errance, 1995, 288 p.
- SAUVET (G.), « Essai de sémiologie préhistorique (pour une théorie des premiers signes graphiques de l'homme) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 74, 1977, p. 545-558.
- SAUVET (G.), « Signes et symboles paléolithiques », *Journal du GRETOREP*, n° 4, 1981, p. 19-38.
- TAUXE (D.), *L'art pariétal de la grotte de Lascaux : analyse des liaisons thématiques*, thèse doctorale soutenue le 23 juin 2004 à l'Institut de Paléontologie humaine, sous la direction du Pr D. Vialou, 611 p.
- TAUXE (D.), « Contacts et déplacements culturels au Magdalénien ancien en Périgord vers 17 000 ans BP », in *La notion de mobilité dans les sociétés préhistoriques*, Paris, éd. CTHS, 2007a, p. 39-55.
- TAUXE (D.), « L'organisation symbolique du Dispositif pariétal de Lascaux », *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 15, 2007b, p. 177-266.
- VIALOU (D.), « Le Passage et l'Abside », in *Lascaux inconnu*, XII^e supplément à *Gallia-Préhistoire*, 1979, p. 191-299.
- VIALOU (D.), « D'un tectiforme à l'autre », *Actes du XXXIX^e congrès d'études régionales de la FHSO*, Sarlat, 26-27 avril 1986, *BSHAP*, t. XLII, 1987, p. 307-317.
- VIALOU (D.), « Lois et libertés symboliques et stylistiques des Magdaléniens », in *Psychanalyse et Préhistoire*, Paris, éd. de la Société française de Psychanalyse, 1994, p. 71-82.
- VIALOU (D.), « Territoires : sédentarités et mobilités », in *Comportements des hommes du Paléolithique supérieur en Europe, Territoires et milieux*, Liège, éd. ERAUL, n° 111, 2005, p. 75-86.

« Je ne craing pas que mal m'en vieigne ». Jean de Chambrillac, chevalier périgordin

2^e partie

par Guillaume SALLES

À la suite de son « séjour » outre-Manche entre 1379 et 1380*, Jean de Chambrillac réapparaît dans les sources en 1381, alors que d'importants bouleversements venaient d'affecter le royaume de France. C'est au sein d'une correspondance administrative pontificale que notre chevalier périgordin ressurgit. Ainsi, le 19 juillet 1381, le camérier de Clément VII, archevêque d'Arles, Pierre de Cros¹ – frère de Jean de Cros, l'un de ses cardinaux du Midi à l'origine du Grand Schisme – ordonne au collecteur pontifical de Poitiers², un certain Pierre Domaud (ou Domandi), de payer en florins de la Chambre apostolique l'assignation de 1 200 florins faite à Jean de Chambrillac pour les

* Cf. BSHAP, t. CXXXVI, 1^{re} livraison 2009, p. 37-64.

1. Cf. REY-COURTEL (A.-L.), « Les cardinaux du Midi... », *op. cit.*, p. 54-55 ; GAUVARD (Cl.) *et al.*, *Dictionnaire...*, *op. cit.* (DMA), p. 209.

2. La collectorie ou province de Poitiers comportait les diocèses de Poitiers, Luçon, Maillezaïs et, après 1382, ceux de Saintes, Périgueux, Sarlat et Angoulême (FAVIER (J.), *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme...*, Paris, 1966, p. 707).

gages de son service en Italie³. Néanmoins ce collecteur émettait quelques doutes sur les états de service du chevalier dans la péninsule italienne. S'agissait-il alors de le dédommager de sa mission impossible auprès de la cour du roi d'Angleterre et de son emprisonnement à la Tour de Londres ? Mais l'avait-il identifié lors de ce paiement ? En effet, avant d'être affecté à la collectorie de Poitiers, Pierre Domaud fut collecteur de Chypre entre 1357 et 1362⁴. Aussi, il fut bien évidemment en relation avec l'ensemble des évêques, dignitaires et chanoines de l'Église latine de l'île, en majorité originaires du Périgord à cette époque, et notamment l'archevêque de Nicosie et l'évêque de Paphos, Philippe et Hélie de Chambrillac, les deux oncles ecclésiastiques de Jean de Chambrillac⁵.

Si, par la suite, Jean de Chambrillac n'est mentionné qu'en 1384, il nous faut néanmoins rappeler les événements majeurs qui le concernent depuis son séjour londonien. Le Schisme paraissant être définitivement consommé, Clément VII, installé sur les bords du Rhône, cherche à élargir son obédience au sein des cours européennes. En outre, ce nouveau pape d'Avignon était décidé à éliminer son adversaire, le pape de Rome, Urbain VI, en intervenant militairement : la « voie de fait ». Il fit naturellement appel à son parent, le roi de France⁶. Et c'est donc Louis I^{er}, duc d'Anjou⁷, frère aîné de Charles V, depuis longtemps en relations étroites avec la Papauté et l'un des premiers soutiens à Clément VII tout juste élu, qui devint l'instrument de cette « voie de fait ». Dès la fin de l'année 1379, des négociations secrètes avaient été entreprises entre le duc d'Anjou, le pape d'Avignon et la reine de Sicile⁸. Le duc se rendit alors auprès de la cour rhodanienne au tout début de l'année 1380.

Après avoir fidèlement servi son frère dans la reconquête du royaume sur les Anglais, Louis I^{er} d'Anjou n'entendait évidemment pas jouer un second rôle définitivement au sein du royaume de France. Il semblait ne pas se satisfaire de son apanage, un apanage essentiellement ligérien, comprenant le comté puis duché d'Anjou⁹ et le comté du Maine, complété par le duché de Touraine à

3. FAVIER (J.), *La correspondance administrative des camériers de la papauté avignonnaise à l'époque du Grand Schisme...*, s. l., 1967, p. 112.

4. *Id.*, *Les finances pontificales...*, *op. cit.*, p. 101 et 707 ; RUDT DE COLLENBERG (W. H.), « État... », *op. cit.*, p. 242, n. 93.

5. SALLES (G.), « L'Église de Chypre... », *op. cit.*, *pass.*

6. Cf. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme...*, *op. cit.*, t. 1, p. 109 et sq. ; REY-COURTEL (A.-L.), « Les cardinaux du Midi... », *op. cit.*, p. 74 et sq.

7. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 20, p. 88-92 ; Sainte-Marie (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 1, p. 227-228 ; *Dizionario biografico degli Italiani*, t. 66, 2006, p. 496-499.

8. Cf. JARRY (E.), « Instructions secrètes pour l'adoption de Louis I^{er} d'Anjou par Jeanne de Naples... », *BÉC*, t. 67, 1906, p. 234-254.

9. En 1246, le comté d'Anjou avait été donné une première fois en apanage par saint Louis à l'un de ses frères, Charles I^{er} d'Anjou, puis revint dans le domaine royal. En 1356, avec Louis, frère de Charles V, une seconde dynastie angevine fut ainsi créée, toujours en apanage, par son père, Jean II le Bon, et, en 1360, le comté fut érigé en duché. Cf. DMA, p. 71-72 ; *infra*.

titre viager¹⁰. En outre, en tant que lieutenant général du roi (gouverneur) en Languedoc (depuis 1364), il avait dû réprimer sévèrement la révolte des habitants de Montpellier à la fin de l'année précédente. Mais, tandis qu'il se rapprochait de Clément VII, sa lieutenance lui fut retiré par Charles V¹¹.

Le mirage napolitain

Le pape d'Avignon cherchait donc à attirer ce prince ambitieux. À l'origine, dès les premiers mois de son élection, il s'agissait pour Clément VII, en échange d'un appui militaire et politique, d'offrir à Louis I^{er} d'Anjou un royaume taillé dans les États de l'Église¹². Mais, durant l'hiver 1379-1380, ce projet se mua finalement dans la conquête du royaume de Sicile, en le faisant héritier par adoption de Jeanne I^{re} d'Anjou, dite la Terrible, reine de Sicile, comtesse de Provence, de Forcalquier et de Piémont¹³, certes, à la demande de Clément VII¹⁴. Si la reine Jeanne eut quelques réticences pour adopter le duc d'Anjou, c'est que ce dernier, douze ans plus tôt, s'était tout de même allié à quelques nobles provençaux et avait livré le comté de Provence aux ravages des routiers de Bertrand Du Guesclin¹⁵.

Sans descendance malgré un quatrième mari, Othon de Brunswick, prince de Tarente (1375)¹⁶, cette reine était depuis 1343 l'unique héritière directe du fondateur de cette première dynastie angevine de Naples, à savoir un frère de saint Louis, Charles, comte d'Anjou et de Provence¹⁷. Ce dernier,

10. Cf. REYNAUD (M.-R.), *Le temps des princes. Louis II & Louis III d'Anjou-Provence...*, Lyon, 2000, p. 15-93 et 196.

11. DEVIC (Cl.), VAISSETTE (J.), *Histoire générale de Languedoc...* (HGL), 16 vol., Toulouse, 1867-1905, t. 9, col. 872-879 ; DELACHENAL (R.), *Histoire de Charles V*, op. cit., t. 5, p. 285-334 ; AUTRAND (Fr.), *Charles V...*, op. cit., p. 825-828.

12. DURRIEU (P.), « Le royaume d'Adria... », *Revue des questions historiques (RQH)*, 15^e année, t. 28, juill. 1880, p. 43-78 (ici p. 49-50).

13. Jeanne I^{re} de Sicile était également issue de la Maison de Valois, cousine germaine du roi de France, Jean II le Bon, par sa mère, Marie de Valois, sœur de Philippe VI de Valois. Cf. *Dizionario...*, op. cit., t. 55, 2000, p. 455-477.

14. BARBICHE (B.), *Les actes pontificaux originaux des Archives nationales...*, 3 vol., Cité du Vatican, 1975-1982, t. 3, p. 363. Cf. JARRY (E.), « Instructions... », op. cit.

15. PROU (M.), *Relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V...*, Paris, 1888, p. 69 et sq. ; LABANDE (L.-H.), « Bertrand du Guesclin et les États pontificaux... », *Mém. de l'Académie de Vaucluse*, 2^e s., t. 4, 1904, p. 43-80 ; BOURRILLY (V.-L.), « Du Guesclin et le duc d'Anjou en Provence... », *Revue historique*, t. 152, 51^e année, mai-août 1926, p. 161-180.

16. Comptant un ancien empereur et roi des Romains (Othon IV de Brunswick) parmi ses ancêtres, il était le fils d'Henri de Brunswick, duc de Grubenhagen, et de Jutte de Brandebourg, et également cousin des marquis de Montferrat. Marié une première fois avec Yolande de Villaragut, il participa aux guerres de Gascogne pour le compte de Jean II le Bon, avant de partir pour l'Italie accompagné de son frère. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 20, p. 469 ; DEMAY (G.), *Inventaire des sceaux...*, op. cit., n^{os} 1663-1664 ; *L'art de vérifier les dates...*, t. 17-2, 1819, p. 224-225 et 234-238 ; *Dizionario...*, op. cit., t. 14, 1972, p. 672-678.

17. Cf. *Dizionario...*, op. cit., t. 20, 1977, p. 199-226 ; DMA, p. 59-60 et 264.

déjà appuyé par des papes français, s'était trouvé un royaume à la hauteur de ses ambitions en allant conquérir celui de Sicile en 1266 et en éliminant les adversaires de la Papauté, à savoir les derniers descendants de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, roi de Sicile et de Jérusalem¹⁸. Si Charles I^{er} d'Anjou perdit l'île de Sicile en 1282, à la suite de la sanglante insurrection des Vêpres siciliennes¹⁹, par une habile politique d'alliances matrimoniales, la nouvelle dynastie qu'il avait fondée essaima dans l'Europe au cours du XIV^e siècle : de l'Anjou à la Provence, de Naples à la Hongrie, de la Pologne à la Croatie, de l'Albanie au Péloponnèse²⁰.

Aussi, cet « Empire angevin » avait suscité l'attention de la dynastie des Valois, comme le prouvent des alliances contractées avec la Maison napolitaine depuis le début du XIV^e siècle²¹. En 1375, la succession de la vieille reine de Sicile attirait une fois de plus l'intérêt des rois de France, notamment quand Charles V envisagea de marier son second fils, Louis (futur duc d'Orléans), avec une princesse de la dynastie angevine de Naples²². Par ailleurs, le duc d'Anjou, du temps de sa lieutenance générale en Languedoc, fut l'interlocuteur privilégié du roi de France avec le pape Grégoire XI. Ce dernier, afin de lutter contre les cités italiennes révoltées ou menacées dans ses États, avait fait appel à de nombreux princes pour financer les troupes pontificales. Parmi ces princes, Louis I^{er} d'Anjou fut l'un des principaux contributeurs²³. Aussi, Clément VII, s'il se réclamait bien le successeur de Grégoire XI, était également débiteur de ce prince.

Mais cette année 1380 fut également un tournant pour le royaume de France avec le décès de Charles V, le 16 septembre, laissant pour successeur son fils aîné, Charles VI, un enfant n'ayant pas encore douze ans. Cependant, le sage roi de France avait prévu dans son testament les dispositifs d'une éventuelle

18. Cf. LÉONARD (E.-G.), *Les Angevins...*, op. cit. ; DELUMEAU (J.-P.), HEULLANT-DONAT (I.), *L'Italie au Moyen Âge...*, Paris, 2000 ; BRESC (H.), « La chute des Hohenstaufen et l'installation de Charles I^{er} d'Anjou », dans *Les princes angevins... Un destin européen*, dir. N.-Y. Tonnerre, É. Verry, Rennes, 2003, p. 61-83 ; *Dizionario...*, op. cit., t. 45, 1995, p. 743-758 ; *DMA*, p. 562.

19. Malgré la perte de l'île de Sicile, les rois angevins, repliés à Naples, s'intitulèrent toujours rois de Sicile, tandis que l'île, passant aux mains de la couronne d'Aragon, fut un temps désignée royaume de Trinacrie. Cf. RUNCIMAN (St.), *Les Vêpres siciliennes...*, trad. fr. H. & A. Defrance, Paris, 2008.

20. Cf. *L'État angevin. Pouvoir, culture et société...*, Rome, 1998 ; *L'Europe des Anjou : l'aventure des princes angevins...*, Paris, 2001 ; *Les princes angevins...*, op. cit., pass.

21. SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 1, p. 100-102.

22. *HGL*, t. 10, col. 1510 ; VALOIS (N.), « Le projet de mariage entre Louis de France et Catherine de Hongrie... », *Annuaire-Bull. de la Société d'hist. de France*, t. 30, 1893, p. 209-223. Cf. CONTAMINE (Ph.), « À l'ombre des fleurs de lis. Les rapports entre les rois de France Valois et les Angevins de Naples... », dans *Les princes angevins...*, op. cit., p. 117-130.

23. MIROT (L.), « Les rapports financiers de Grégoire XI et du duc d'Anjou », *Mélanges d'Archéologie & d'Histoire de l'École française de Rome (MAHEFR)*, 17^e année, vol. 1, 1897, p. 112-144.

régence. Or, si ses trois frères – le duc d'Anjou ²⁴, le duc Jean de Berry ²⁵ et Philippe II, dit le Hardi, duc de Bourgogne ²⁶ – et son beau-frère – le duc Louis II de Bourbon ²⁷ – devaient assurer cette régence, ce « gouvernement des oncles », pour l'heure, le régent effectif était bien l'aîné de ses frères, Louis I^{er} d'Anjou. Cette nouvelle situation semble alors avoir mis en sommeil quelque temps son projet napolitain. Si l'héritage de Charles V était une réussite en politique extérieure, notamment par la reconquête quasi totale des possessions anglaises dans le royaume ²⁸, en politique intérieure, la révolte, d'ordre fiscal, menaçait ce début de règne. Tandis que les Flamands étaient en soulèvement depuis 1379, Paris et Rouen, principales villes du royaume, tout comme le Languedoc, refusaient l'impôt ²⁹. Néanmoins, malgré un royaume révolté, au cours de l'hiver 1381-1382, Louis I^{er} d'Anjou s'activait dans les préparatifs de son expédition napolitaine.

Il était temps, car la reine Jeanne I^{re} de Sicile était alors dans une situation désespérée : le pape Urbain VI, après l'avoir excommuniée pour son ralliement au pape Clément VII, désigna, le 1^{er} juin 1381, un nouveau roi sur le trône napolitain, Charles III de Duras (ou Durazzo) ³⁰. Ce prince, pourtant neveu de Jeanne, était l'un des descendants d'une branche cadette des nombreux petits-enfants de Charles I^{er} d'Anjou et était, par ailleurs, petit-fils d'Agnès de Périgord (sœur du comte Roger-Bernard et du fameux cardinal) ³¹. Charles III de Duras avait été élevé à la cour angevine de Hongrie, surnommé par les Italiens Charles de la Paix ³² et par les Hongrois Charles le Petit ³³. À peine investi du royaume de Sicile, le 16 juillet suivant, il entra dans Naples ³⁴ et, le 2 septembre, faisait emprisonner la reine Jeanne ³⁵. Ainsi l'héritage napolitain, tout comme la Papauté, se retrouvait avec deux prétendants.

24. Contrairement à ces trois frères, Louis I^{er} d'Anjou attend toujours son étude biographique.

25. Cf. LEHOUC (Fr.), *Jean de France...*, *op. cit.* ; AUTRAND (Fr.), *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, 2000.

26. Cf. VAUGHAN (R.), *Philip the Bold...*, Woodbridge, 2002, 3^e éd. ; SCHNERB (B.), *L'État bourguignon...*, Paris, 1999, p. 44 et sq.

27. Cf. *Jehan Cabaret d'Orville. La chronique du bon duc Loys de Bourbon*, publ. A.-M. Chazaud, Paris, 1876 ; FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 20, p. 385-388 ; SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 1, p. 301-302.

28. Seuls le Bordelais et le Bayonnais étaient encore sous le contrôle des Anglais.

29. AUTRAND (Fr.), *Charles VI...*, *op. cit.*, p. 75 et sq.

30. Auj. Durrës, principal port de la côte albanaise. Cf. *Dizionario...*, *op. cit.*, t. 20, 1977, p. 235-239.

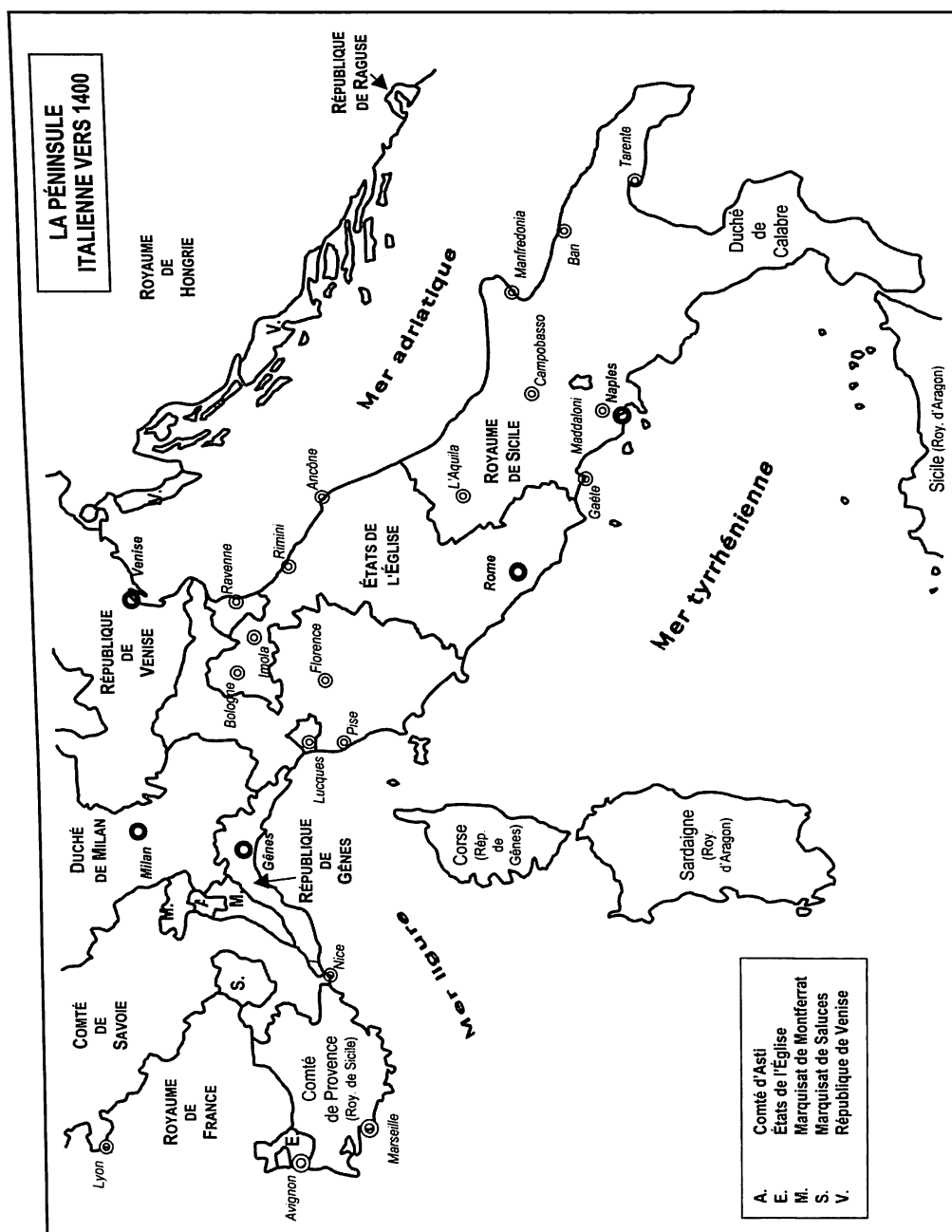
31. Cf. SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 1, p. 417 et t. 3, p. 73.

32. Cf., e. g., « Chronicon bergomense... », éd. C. Capasso, 2 vol., *Rerum Italicarum Scriptores (RIS)*, t. 16-2, 1926, t. 2, p. 19.

33. ENGEL (P.) et al., *Histoire de la Hongrie médiévale. Des Angevins aux Habsbourgs*, Rennes, 2008, p. 61-62.

34. *Journal de Jean Le Fèvre, évêque de Chartres...*, éd. H. Moranvillé, Paris, 1887, p. 8.

35. LÉONARD (E.-G.), « La captivité et la mort de Jeanne I^{re} de Naples », *MAHEFR*, t. 41, 1924, p. 42-77.



Si les sources manquent sur le parcours de Jean de Chambrillac, sa participation à l'expédition napolitaine de Louis I^{er} d'Anjou est cependant attestée. Ainsi, au début de l'année 1382, le duc semblait enfin disposé à se tourner vers son royaume méditerranéen et à abandonner la régence du jeune Charles VI à ses deux frères : depuis la fin de l'année 1380, il recevait, entouré de ses conseillers et de ceux du royaume, de nombreux envoyés du pape Clément VII afin de le convaincre d'accélérer son départ vers le royaume de Naples, *via* Avignon et le comté de Provence³⁶. Mais nous ne pouvons savoir si Jean de Chambrillac s'était rendu à Paris comme envoyé de Clément VII ou s'il demeurait aux côtés du souverain pontife, pour attendre la venue du duc d'Anjou et de son armée.

Au début du mois février 1382, non sans avoir été accusé d'avoir pillé le Trésor royal pour financer son « entreprise »³⁷, Louis I^{er} d'Anjou quittait donc définitivement Paris pour Avignon, où il arriva le 22 février, comme le rapporte le journal de son chancelier, Jean Le Fèvre, évêque de Chartres, ce dernier l'ayant précédé de quelques jours sur les bords du Rhône³⁸. L'accueil du pape Clément VII fut des plus chaleureux. À la suite de l'adoption de Louis I^{er} d'Anjou par la reine Jeanne, le comté de Provence se trouva divisé entre les partisans de ce fils de Charles V, ceux de son concurrent, Charles de Duras, et les partisans toujours fidèles à la reine Jeanne³⁹. Mais, encore une fois, le duc d'Anjou ne sembla pas alarmé par la situation désespérée de sa « mère adoptive » : durant tout le printemps, il ne s'éloigna jamais d'Avignon au-delà d'une journée de marche. Enfin, le 30 mai, fort du soutien financier de Clément VII⁴⁰, Louis I^{er} d'Anjou, déjà fait duc de Calabre – titre de l'héritier du royaume napolitain –, reçut une bannière aux armes de Sicile et de Jérusalem⁴¹. Le lendemain, il quittait Avignon pour Aix, qui menait la révolte de certaines cités provençales contre ce récent héritier au comté de Provence⁴².

36. E. g., *Journal de Jean Le Fèvre...*, *op. cit.*, p. 9.

37. Cf. POTIN (Y.), « Le coup d'État « révélé » ? Régence et trésors du roi... », dans *Coup d'État à la fin du Moyen Âge ?*, *op. cit.*, p. 181-211 ; *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge (DLF)*, nouv. éd. revue, dir. G. Hasenohr, M. Zink, Paris, 1994, p. 802.

38. *Chronique du religieux de Saint-Denys...*, éd. L.-Fr. Bellaguet, 6 vol., Paris, 1839-1852, t. 1, p. 159-162 ; *Journal de Jean Le Fèvre...*, *op. cit.*, p. 15 et 21.

39. Cf., e. g., VENTURINI (A.), « La Guerre de l'Union d'Aix... », dans 1388. *La dédition de Nice à la Savoie...*, éd. R. Cleyet-Michaud et al., Paris, 1990, p. 35-141.

40. Cf. FAVIER (J.), « Les galées de Louis d'Anjou », dans *Horizons marins, itinéraires spirituels... Mélanges en l'honneur de M. Mollat*, dir. H. Dubois et al., 2 vol., Paris, 1987, t. 2, p. 137-146.

41. En 1277, Charles I^{er} d'Anjou acheta le titre de roi de Jérusalem à son ultime héritière, Marie d'Antioche (LÉONARD (E.-G.), *Les Angevins...*, *op. cit.*, p. 129-130). Cependant, depuis la fin des États croisés en Orient, avec la chute de Saint-Jean d'Acre, en 1291, ce titre n'était plus que théorique et symbolique, tandis que la dynastie des Lusignan du royaume de Chypre le revendiquait également (cf. DMA, p. 291 et 495-496).

42. Cf. XHAYET (G.), « Partisans et adversaires de Louis d'Anjou pendant la guerre de l'Union d'Aix », *Provence historique*, t. 40, 1990, p. 402-427.

Mais le franchissement des Alpes était décidé et l'armée du duc d'Anjou, gigantesque d'après certaines chroniques ⁴³, se dirigea vers Carpentras, où l'ensemble des troupes s'était réuni. « Le Vendredi XIII jour [de juin 1382] monseigneur le duc se parti de Carpentras et s'en ala son chemin vers Ytalie », comme le précise son chancelier ⁴⁴.

Pendant ce temps, à la fin de ce même mois de juin, une vingtaine de galères provençales avait échoué devant Naples dans une tentative de sauvetage de la reine Jeanne, toujours prisonnière de Charles III ⁴⁵. Cette tentative de libération de la reine dut certainement inquiéter Charles de Duras, de même que la nouvelle du franchissement des Alpes par l'armée de Louis I^{er} d'Anjou : le 27 juillet suivant, quatre bourreaux à la solde du nouveau maître de Naples se jetèrent sur la reine, lui lièrent les mains et les pieds et l'étouffèrent entre deux matelas ⁴⁶.

À l'approche de Milan, le duc d'Anjou fut reçu chaleureusement par les puissants seigneurs Visconti, Gian Galeazzo (ou Jean Galéas), comte de Vertus et beau-frère de Louis I^{er} d'Anjou, et Bernabò (à la fois oncle et beau-père de ce comte), des parents peu sûrs, qui lui consentirent apparemment une aide uniquement financière ⁴⁷. Ne s'attardant pas, en suivant l'antique *via Aemilia*, la « grande armée » poursuivit son chemin en direction de la côte adriatique, comme le rapportent les auteurs de chroniques italiennes contemporaines, ces derniers ne pouvant pas ignorer cet évènement ⁴⁸.

En progressant vers le *Mezzogiorno*, le duc d'Anjou dut faire face à un choix difficile : fallait-il tout d'abord expulser de Rome le pape Urbain VI ou fallait-il se précipiter vers Naples, sachant que la reine Jeanne avait été assassinée par Charles III de Duras ? Finalement, l'armée s'arrêta à six lieues de la capitale du royaume de Sicile, à Maddaloni, le 14 octobre ⁴⁹. À partir de cet instant, l'armée du duc s'enlisa en vain dans le royaume napolitain. À l'approche de l'hiver, son adversaire, Charles de Duras, retranché dans Naples, par une tactique habile, refusa le combat : il n'avait que peu de moyens à sa disposition, une bonne partie de la noblesse napolitaine ayant alors choisi le camp de Louis I^{er} d'Anjou ⁵⁰. Pour Rome comme pour Naples, le duc d'Anjou avait hésité à donner l'assaut, sans que les raisons nous soient connues. Cette

43. Cf. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme...*, op. cit., t. 2, p. 39 et n. 1-2.

44. *Journal de Jean Le Fèvre...*, op. cit., p. 44.

45. « I diurnali del duca di Monteleone », éd. M. Manfredi, *RIS*, t. 21-5, 1960, p. 32.

46. LÉONARD (E.-G.), « La captivité... », op. cit., p. 64.

47. FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 9, p. 465 ; « Cronache malatestiane... », éd. A. Fr. Massèra, *RIS*, t. 15-2, 1922, p. 52. Cf. HEFELE (Ch.-J.), *Histoire des conciles...*, op. cit., t. 6-2, p. 1105 ; BUENO DE MESQUITA (D. M.), *Giangaleazzo Visconti, duke of Milan...*, Cambridge, 1941 ; DELUMEAU (J.-P.), HEULLANT-DONAT (I.), *L'Italie...*, op. cit., p. 174-175.

48. L'armée du duc d'Anjou atteint Rimini vers la mi-août (« Cronache malatestiane... », op. cit., p. 52).

49. « I diurnali... », op. cit., p. 32.

50. LABANDE (E.-R.), « Une ambassade de Rinaldo Orsini... », *MAHEFR*, t. 50, 1933, p. 195.

indécision fut alors fatale : le 1^{er} mars 1383, son principal allié, le comte de Savoie, mourut probablement de la peste près de Campobasso, en Molise, au nord du royaume napolitain ⁵¹. Un mois plus tard, dans un sursaut d'orgueil, l'armée de Louis I^{er} d'Anjou remporta une maigre victoire dans les environs puis fit volte-face pour se diriger vers la principauté de Tarente, plus au sud ⁵².

Le duc ne bougea plus de ce port jusqu'à l'été 1384. Pendant ce temps, à Paris, les nouvelles de ces maigres victoires étaient parvenues à la cour du roi de France dans le courant du mois de mai 1383 ⁵³. On ne savait pas que l'expédition commençait à s'enliser. Cet enlissement était surtout le fait d'un manque cruel d'argent pour pouvoir ravitailler et solder ses troupes. Après avoir fait son testament, Louis I^{er} d'Anjou quitta enfin le golfe de Tarente pour la côte adriatique. Au mois de juillet 1384, il investissait la ville de Bari, grand port des Pouilles et dernier diocèse d'Urbain VI jusqu'à son élection à Rome ⁵⁴. Deux mois plus tard, au cours d'une campagne dans les environs, alors que ses troupes affamées pillaient une nouvelle cité, le duc d'Anjou fut pris d'un malaise. Il fut rapidement ramené à Bari, où il expira le 20 septembre. Les barons présents, régnicoles, provençaux, angevins ou français, juraient fidélité au mourant et à ses enfants. Son entourage demeura cependant restreint : en dehors d'un notaire et d'un médecin, il y avait Robert de Dreux, seigneur d'origine capétienne – dont le grand-père avait pourtant aidé, au siècle dernier, l'installation de Charles I^{er} d'Anjou sur le trône napolitain – ⁵⁵, puis le fidèle chevalier Pierre de Montlaur, dit de Murles ⁵⁶, un écuyer d'écurie et enfin un chambellan (du duc ?), à savoir Jean de Chambrilhac ⁵⁷, qui fut apparemment dans l'intimité de ce prince – mais les sources semblent muettes pour pouvoir le confirmer. Ainsi prenait fin tragiquement le rêve méditerranéen de Louis I^{er} d'Anjou.

Tandis que la terrible nouvelle parvenait le mois suivant auprès du pape Clément VII, puis à Paris, l'armée se débanda ⁵⁸. Nous ne savons pas si Jean de Chambrilhac suivit le corps du duc jusqu'en Avignon. Celui-ci y arriva au mois de novembre, tandis que son cœur était envoyé dans la cathédrale Saint-Maurice d'Angers un mois après ⁵⁹.

51. *Dizionario...*, *op. cit.*, t. 2, 1960, p. 747.

52. LÉONARD (E.-G.), *Les Angevins...*, *op. cit.*, p. 472.

53. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 10, p. 545.

54. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme...*, *op. cit.*, t. 2, p. 77-78 ; LÉONARD (E.-G.), *Les Angevins...*, *op. cit.*, p. 473.

55. Descendant de Robert, comte de Dreux, cinquième fils de Louis VI, dit le Gros, roi de France. Cf. SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 1, p. 432-435.

56. Cf. *supra*.

57. VALOIS (N.), *La France et le grand schisme...*, *op. cit.*, t. 2, p. 78-85.

58. *Ibid.*, p. 84 ; PETIT (E.), *Itinéraires de Philippe le Hardi...*, Paris, 1888, p. 516.

59. ARLOT (Fr.), « Dans la tourmente du XIV^e siècle. Marie de Blois... », *Provence historique*, t. 56, 2006, p. 53-89 et 155-194 (ici p. 82) ; LABANDE (E.-R.), « Une oraison funèbre inconnue de Louis I^{er} d'Anjou... », *BÉC*, t. 109, 1951, p. 42-50 (ici p. 49).

L'adieu à l'Italie

Tandis que la veuve de Louis I^{er} d'Anjou, Marie de Blois, faisait accepter tant bien que mal son fils aîné de sept ans, Louis II ⁶⁰, auprès de la noblesse provençale et des oncles de Charles VI ⁶¹, Jean de Chambrillac semble avoir progressivement quitté l'entourage angevin pour celui du roi de France, tout en demeurant au service de Clément VII.

Néanmoins, trois ans après la mort de Louis I^{er} d'Anjou, Chambrillac est encore remarqué dans l'entourage de la duchesse d'Anjou. Malgré la victoire du camp « duraciste », le royaume napolitain, tout comme le comté de Provence, était toujours en proie à la lutte entre les partisans de Charles III de Duras ⁶² et ceux du nouveau duc d'Anjou, Louis II, toujours soutenu par une partie de la noblesse napolitaine. Si Charles de Duras pouvait s'avouer vainqueur de Louis I^{er} d'Anjou, l'année suivante, il se sentit assez fort pour réclamer également la couronne de Hongrie. Cette dernière était vacante depuis 1382, avec le décès de son petit-cousin, Louis I^{er}, roi de Hongrie et de Pologne, dit le Grand, dernier descendant mâle de la branche hongroise des Angevins. Mais, à peine couronné sous le nom de Charles II de Hongrie, le 31 décembre 1385, Charles de Duras fut assassiné, au mois de février suivant, par ses parentes régentes de ce royaume ⁶³.

Aussi, le parti de Marie de Blois et du jeune duc Louis II d'Anjou put espérer un retournement de situation en sa faveur pour enfin conquérir le royaume de Sicile et notamment sa capitale, Naples. Cette contre-offensive fut menée par Othon de Brunswick, prince veuf de la reine Jeanne. En 1381, ce dernier avait été fait prisonnier par Charles de Duras, alors qu'il tentait de défendre son épouse assiégée dans Naples. Charles de Duras avait compris qu'il pouvait tirer avantage de ce prince saxon en le libérant. En effet, en plus d'une certaine légitimité en tant qu'époux de la reine Jeanne, Othon de Brunswick sembla apporter ses conseils à Charles III – l'assassin de sa femme ! – afin d'épuiser l'armée du duc d'Anjou. Cependant, en 1385, Othon se rapprocha finalement de Marie de Blois et de Clément VII ⁶⁴. Après la mort de Charles de Duras, il voulut alors prendre le commandement d'une nouvelle campagne de conquête de Naples. Mais Marie de Blois préféra confier ce commandement à un seigneur dont la fidélité ne pourrait pas être remise en question, Louis de

60. Cf. *Dizionario...*, *op. cit.*, t. 66, 2006, p. 492-496.

61. *Journal de Jean Le Fèvre...*, *op. cit.*, p. 86 et sq. Cf. ARLOT (Fr.), « Dans la tourmente... », *op. cit.*, p. 155 et sq.

62. Cf. FODALE (S.), « Le parti duraciste à Naples », dans 1388. *La dédition...*, *op. cit.*, p. 207-213.

63. Cf. ENGEL (P.) et al., *Histoire de la Hongrie...*, *op. cit.*, notamment p. 57-117.

64. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 9, p. 470-471 et t. 10, p. 249 ; VALOIS (N.), *La France et le grand schisme...*, *op. cit.*, t. 2, p. 76.

Montjoie, maréchal du pape Clément VII, son parent⁶⁵. Quant à la situation à Naples, elle était des plus confuses : la succession au sein de la maison de Duras fut l'occasion d'une lutte de factions entre les clans napolitains, sachant que le pape de Rome, Urbain VI, s'était brouillé avec Charles III, allant jusqu'à l'excommunier et frapper d'interdit le royaume de Sicile. Le 7 juillet 1387, alors que la veuve de Charles III de Duras, Marguerite, et son fils, Ladislas⁶⁶, s'enfuyaient de Naples pour se réfugier un peu plus au nord, à Gaète, le corps expéditionnaire d'Othon de Brunswick entra sans difficulté dans la capitale du royaume de Sicile⁶⁷.

Le mois suivant, Jean de Chambrillac est mentionné dans le journal du chancelier des ducs d'Anjou⁶⁸. Il s'agissait d'une lettre adressée au maréchal du pape, Louis de Montjoie, devenu vice-roi du royaume de Sicile pour Louis II d'Anjou, après la prise de Naples. C'était une affaire de règlement de frais de guerre de plusieurs hommes d'armes expérimentés ayant servi Louis I^{er} d'Anjou. Après avoir été au service des troupes pontificales sous Grégoire XI, comme le célèbre routier Bernard de La Sale et tant d'autres, ils passèrent assez naturellement à celui de Clément VII et du duc⁶⁹. Le premier, Conch de Rissach (ou Chons de Riciath), était un chevalier peut-être originaire du Brandebourg, certainement venu en Italie dans le sillage d'Othon de Brunswick, et qui, en 1384, avait accompagné Louis de Montjoie et plusieurs seigneurs envoyés par Louis I^{er} d'Anjou vers la république de Raguse⁷⁰, juste en face du port de Bari, probablement à la recherche d'une alliance militaire contre Charles de Duras. Ces seigneurs ne furent d'ailleurs libérés qu'au début de l'année 1385, car la cité de Raguse, qui venait à peine de se dégager de la tutelle vénitienne, était dorénavant sous l'influence du royaume de Hongrie⁷¹. Ce chevalier saxon reçut d'ailleurs 1 100 florins en dédommagement de ses services armés pour le compte du duc d'Anjou. Ensuite, pour 300 florins, il s'agit d'un certain Gérald de Castelnau (ou Châteauneuf ?), qui apparemment n'a pas laissé de traces dans

65. Cf. DOUËT D'ARCO (L.-Cl.), *Collection de sceaux*, 3 vol., Paris, 1863-1868, n° 253.

66. Cf. *Dizionario...*, *op. cit.*, t. 63, 2004, p. 39-50.

67. *Journal de Jean Le Fèvre...*, *op. cit.*, p. 378-379 ; VALOIS (N.), *La France et le grand schisme...*, *op. cit.*, t. 2, p. 120-124.

68. *Journal de Jean Le Fèvre...*, *op. cit.*, p. 380. Cf. DESSALLES (L.), « Notice... », *op. cit.*, p. 247.

69. Cf. JAMME (A.), « Renverser le pape... », *op. cit.*, notamment p. 469 et sq. ; *id.*, « Bâtardise et patrimoine... », *BÉC*, t. 153, 1995, p. 161-175.

70. *Auj. Dubrovnik*. Cf. *DMA*, p. 1170.

71. Cf. VOINOVITCH (L. de), « Les « Angevins » à Raguse... », *RQH*, 47^e année, t. 93, janv. 1913, p. 361-388 et t. 94, juill. 1913, p. 5-37 ; VIELLIARD (J.), MIROT (L.), « Deux lettres d'un envoyé aragonais auprès de la cour pontificale... », *BÉC*, t. 105, 1944, p. 172-180 ; FÉJIC (N.), « Le séjour des seigneurs de la suite de Louis I^{er}, duc d'Anjou à Dubrovnik... », dans *Les princes et le pouvoir au Moyen Âge. XXIII^e Congrès de la SHMES, Brest, mai 1992*, Paris, 1993, p. 107-115 (cet auteur semble n'avoir pas eu connaissance des deux articles précédents) ; ENGEL (P.) et al., *Histoire de la Hongrie...*, *op. cit.*, p. 63.

les sources pontificales et angevines. Puis, pour 200 florins, sont mentionnés, à la suite de Jean de Chambrillac, trois hommes d'armes remarquables dans les rangs des troupes pontificales en Italie, sous Grégoire XI : le chevalier Pierre d'Armagnac, bâtard de la branche de Fezensaguet, ainsi qu'Archambaud des Monts, originaire apparemment du Limousin, et Guillaume Pansard, un chevalier normand ⁷². Cet acte, peu important en lui-même, permet néanmoins de penser que Chambrillac a certainement servi dans les rangs des armées pontificales, parmi ces « soudoyers d'Outremont », et a peut-être participé à la prise de Naples au cours de l'été 1387.

Vers la cour du roi de France

Cependant, il semble que c'est la dernière fois que Jean de Chambrillac se distingue au service des ducs d'Anjou, car il ne fait pas partie du conseil de régence autour de Marie de Blois. Toujours au service de Clément VII, il s'attache désormais à celui du jeune Charles VI. À cette époque, il n'était pas rare de servir deux maîtres à la fois ⁷³. Notre chevalier périgordin se présente ainsi comme l'un des liens discrets mais essentiels entre le pape d'Avignon et le roi de France.

La confiance de Clément VII à l'égard de Jean de Chambrillac est constante : ainsi, le 15 septembre 1388, le souverain pontife lui accorde un prêt de 240 francs ⁷⁴. Ce genre de prêt était consenti à titre exceptionnel. Mais, là encore, les archives de la Chambre apostolique sont « maigres », sachant que les conseillers du pape n'avaient pas de statut administratif et ne recevaient pas de gages annuels, contrairement à l'ensemble du personnel de la Cour pontificale d'Avignon ⁷⁵.

Ce rôle privilégié de conseiller du pape auprès du roi de France se précise l'année suivante. En effet, vers la fin du mois de février 1389, à Paris, le collecteur pontifical de la province de Tours, Guy de la Roche, qui venait d'acheter un hôtel situé dans la rue des Blancs-Manteaux ⁷⁶, recevait l'ordre du pape d'Avignon de le donner au chambellan du roi de France, Jean de Chambrillac ⁷⁷. Ce collecteur, également archidiacre du pape, était un parent du chevalier Hugues de la Roche, maréchal de la Cour à Rome, et donc du

72. SCHÄFER (K.-H.), *Die Ausgaben...*, *op. cit.*, p. 400-403, 466 et 469 ; JAMME (A.), « Renverser le pape... », *op. cit.*, p. 469-472.

73. Cf., e. g., REYNAUD (M.-R.), *Le temps des princes...*, *op. cit.*, p. 134-135.

74. FAVIER (J.), *Les finances pontificales...*, *op. cit.*, p. 536.

75. *Ibid.*, p. 74-76.

76. Cf. *infra*.

77. FAVIER (J.), *Les finances pontificales...*, *op. cit.*, p. 129 ; *id.*, *La correspondance...*, *op. cit.*, p. 112, n. a.

feu pape Grégoire XI⁷⁸. Guy de la Roche reçut tout de même la promesse de Clément VII qu'il lui serait alloué en ses comptes le prix de cet hôtel et la valeur des réparations qu'il y avait fait faire.

Ainsi, en cette même année, notre chevalier périgordin est désormais mentionné comme chambellan de Charles VI⁷⁹ et, de nouveau, récompensé par le souverain pontife. Bien évidemment, ce dernier comptait particulièrement sur Chambrillac pour défendre ses intérêts auprès de la cour royale. Ce dernier fut-il recommandé par Clément VII auprès du roi ? Il paraît difficile d'envisager une autre protection que celle-ci.

Mais l'évolution de sa carrière et de la nouvelle « vie parisienne » de Jean de Chambrillac, au sein de l'entourage du roi de France, ne peuvent pas s'expliquer seulement par le fait qu'il ait bénéficié de la protection de Clément VII. Chambrillac a certainement dû être en contact avec le jeune Charles VI depuis quelque temps.

Le 3 novembre 1388, ce dernier venait d'ailleurs de s'émanciper de la tutelle de ses oncles, les ducs de Berry et de Bourgogne, qui, depuis quatre ans, n'avaient pas démerité en obtenant des conférences de paix et des trêves avec l'Angleterre. Mais le roi venait d'avoir vingt ans et il était temps à ses yeux de prendre le pouvoir. Il rappela à ses côtés – sur les conseils de son frère Louis – les anciens conseillers de son père, des hommes tout dévoués à la cause royale, à l'État monarchique, que Jules Michelet, dans son *Histoire de France*, surnommera les « Marmousets »⁸⁰. Mus par une volonté de changement, de réforme du royaume, ces derniers suggérèrent au roi une vaste campagne de « conquête des cœurs » auprès de ses sujets, comme l'a si bien dit François Autrand⁸¹.

Aussi 1389 fut certainement l'année la plus heureuse du long règne de Charles VI. En effet, elle fut marquée par les fêtes et les tournois. Tout d'abord, le 27 janvier, ce fut le mariage du frère du roi, Louis, duc de Touraine, avec sa cousine Valentine, fille du seigneur de Milan, Gian Galeazzo Visconti, et d'Isabelle de Valois, sœur de Charles V. La dynastie milanaise poursuivait ainsi sa politique matrimoniale au sein des grandes cours européennes⁸².

78. Pendant près d'une décennie, Guy de la Roche s'était épuisé à faire libérer deux autres de ses parents faits prisonniers par le Captal de Buch, Roger de Beaufort, vicomte de Turenne – frère de Grégoire XI –, et Jean de la Roche, aux mains des Anglais depuis 1370. En 1390, il devint évêque de Lavaur (cf. *supra* ; FROISSART (J.), *Œuvres*, op. cit., t. 8, p. 39-43 ; RYMER (Th.), *Fœdera...*, op. cit., t. 7, p. 75-77 et 146 ; POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *Les papes et les ducs de Bretagne...*, 2 vol., Paris, 1928, t. 1, p. 391-392 ; GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale...*, op. cit., p. 172-173 ; FAVIER (J.), *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 348 ; *id.*, *Les finances pontificales...*, op. cit., pass.).

79. Il était peut-être chambellan du roi dès 1386 ou 1387 (BARROUX (M.), *Les fêtes royales de Saint-Denis...*, Paris, 1936, p. 59 ; DESSALLES (L.), « Notice... », op. cit., p. 247).

80. MICHELET (J.), *Histoire de France*, Paris, 1876, nouv. éd. 2008, t. 4, p. 35. Cf. AUTRAND (Fr.), *Charles VI...*, op. cit., p. 189-203.

81. *Ibid.*, p. 214.

82. Cf. *supra* ; BUENO DE MESQUITA (D. M.), *Giangaleazzo...*, op. cit., notamment tables 1-3.

Mais c'est au cours des premiers jours du mois de mai suivant que l'évènement le plus important de l'année eut lieu à Saint-Denis, sanctuaire des rois de France⁸³. Du 1^{er} au 5 mai, des fêtes royales somptueuses furent organisées pour l'adoubement des fils de Louis I^{er} d'Anjou, Louis II et Charles, arrivés à Paris, l'année précédente, avec leur mère, Marie de Blois⁸⁴. Il s'agissait pour la duchesse d'Anjou d'assurer à ses fils le soutien de leur cousin, le roi de France ; la conquête du royaume de Sicile, ce mirage napolitain, était toujours d'actualité au sein de la seconde maison angevine. Enfin, le sixième jour, une messe de *requiem* en l'honneur du grand connétable de Charles V, Bertrand Du Guesclin, mort peu de temps avant son roi, en 1380, clôtura ces festivités⁸⁵. Cet évènement, qui devait affirmer au plus haut la majesté royale et la véritable prise de pouvoir de Charles VI, avait d'ailleurs été annoncé par l'un des poètes français les plus brillants de cette époque, Eustache Deschamps⁸⁶, qui exalta la tenue imminente des tournois organisés durant ces fêtes. L'ensemble des princes et grands seigneurs du royaume y participèrent ainsi que la noblesse et les conseillers du roi, accompagnés, pour la plupart, de leurs épouses. Bref, autour du roi, la noblesse était en représentation. Au sein de cette chevalerie rassemblée et célébrée par Charles VI, le chambellan Jean de Chambrillac et son écuyer participèrent donc à ces fêtes, notamment lors des trois journées de tournois⁸⁷. « Monseigneur Chambrilhac » faisait ainsi partie « des princes, chevaliers, dames, escuiers et damoiselles qui ont esté à la feste du premier jour de may à S^t Denis qui ont eu robes à ladite feste et dons de joyaux au département d'icelle feste⁸⁸ ». D'après le Religieux de Saint-Denis, qui ne pouvait qu'être présent en ces lieux, pour le premier tournoi, « le roi [...] avait fait le choix de vingt-deux chevaliers d'une valeur éprouvée ». Chambrillac était compris dans cette sélection ultime de la chevalerie. Le moine dionysien précise que « les chevaliers qui prirent part au tournoi combattirent avec une ardeur martiale jusqu'au coucher du soleil, se frappant de leurs lances à coups redoublés, et cherchant à se distinguer par leurs prouesses⁸⁹ ». Le deuxième tournoi vit s'affronter les écuyers, dont celui de Chambrillac, puis le troisième et dernier, les chevaliers et les écuyers. Cet évènement marqua longtemps les

83. Cf. BEAUNE (C.), *Naissance de la nation France*, Paris, 1985, p. 83 et sq ; DMA, p. 1268.

84. *Chronique du religieux...*, op. cit., t. 1, p. 584-593. Cf. BARROUX (M.), *Les fêtes...*, op. cit., pass.

85. Cf. MIROT (L.), « La messe de *Requiem* de Du Guesclin... », *RQH*, 37^e année, t. 73, janv. 1903, p. 228-233 ; AUTRAND (Fr.), *Charles VI...*, op. cit., p. 225-227 ; CAUNEAU (J.-M.), PHILIPPE (D.), « La Remembrance de Du Guesclin... », dans *Le prince, l'argent... Mélanges offerts à J. Kerhervé*, Rennes, 2008, p. 539-557.

86. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps...*, éd. A. H. E. de Queux de Saint-Hilaire, G. Raynaud, 11 vol., Paris, 1878-1904, t. 3, p. 255-256. Cf. DLF, p. 429-432 ; *Eustache Deschamps en son temps*, dir. J.-P. Boudet, H. Millet, Paris, 1997 ; DMA, p. 502-503.

87. Cf. DMA, p. 1398-1399.

88. BARROUX (M.), *Les fêtes...*, op. cit., p. 50 et 52.

89. *Chronique du religieux...*, op. cit., t. 1, p. 594-597.

esprits, le roi avait même commandé d'exécuter des tapisseries représentant ces « joustes de Saint-Denis⁹⁰ ».

À Paris, à la fin du mois d'août suivant, fut organisé un dernier tournoi en l'honneur de l'entrée de la reine, Isabeau de Bavière. Cette dernière avait été mariée à Charles VI dans la cathédrale d'Amiens, quatre ans auparavant. Mais la princesse bavaroise n'avait pas été encore sacrée et couronnée en 1389. Ce fut donc à nouveau l'occasion d'organiser de nouvelles réjouissances royales⁹¹.

Cependant la propagande royale ne pouvait pas se limiter à des fêtes somptueuses autour de Paris. Aussi, une semaine après, le roi entreprit un long voyage vers le Languedoc, entouré de la majeure partie de ses conseillers et chambellans, dont Jean de Chambrillac. Ce voyage fut une véritable tournée d'inspection royale dans cette région, après la malheureuse lieutenance générale du duc de Berry, démissionnaire depuis le 1^{er} septembre⁹². Notre chevalier périgordin s'y fit à nouveau remarquer.

« Chanbrillac, desloyaul en amours »

Jean de Chambrillac apparaît désormais comme un chevalier accompli. En effet, s'il a fait preuve de ses capacités de joueur, il semble également ne pas dédaigner la poésie, moyen d'expression de l'« amour courtois » à la fin du Moyen Âge⁹³. C'est sous la forme d'un « jeu-parti » (*altercacio*), ou encore dénommé en occitan « partimen » ou « joc-partit⁹⁴ », que notre chevalier périgordin se dévoile un peu plus. Il est un des principaux auteurs des *Réponses aux Cent Ballades*⁹⁵, qui eurent un grand succès au XV^e siècle⁹⁶.

90. GUIFFREY (J.) (éd.), « Inventaire des tapisseries du roi Charles VI... », *BÉC*, t. 48, 1887, p. 59-110 et 396-444 (ici p. 88 et 407).

91. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 14, p. 21-24. Cf. AUTRAND (Fr.), *Charles VI...*, *op. cit.*, p. 137-158 et 228-240.

92. Sur le voyage de Languedoc, cf. *HGL*, t. 9, p. 938-952 et t. 10, p. 125-129 ; AUTRAND (Fr.), *Charles VI...*, *op. cit.*, p. 241-255 ; *Ead.*, *Jean de Berry...*, *op. cit.*, p. 151-181 ; *infra*.

93. Cf. DESSALLES (L.), « Notice... », *op. cit.*, p. 254-256 ; *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, dir. J. Le Goff, J.-Cl. Schmitt, Paris, 1999, p. 32-41.

94. Cf. *DMA*, p. 855-857 ; *DLF*, p. 1096-1097.

95. *Les Cent Ballades...*, éd. G. Raynaud, Paris, 1905 ; *DLF*, p. 950-951 ; CONTAMINE (Ph.), *La noblesse au royaume de France...*, Paris, 1997, p. 264.

96. Certains exemplaires ont été la propriété d'Isabeau de Bavière ou encore de Guichard II Dauphin, seigneur de Jaligny, grand maître d'Hôtel de Charles VI (*Les Cent Ballades...*, *op. cit.*, p. XXI ; PIAGET (A.), « Oton de Granson et ses poésies », *Romania*, t. 19, 1890, p. 442-443 et 446 ; LE ROUX DE LINCY (A.), « Inventaire des livres composant la bibliothèque des Seigneurs de Jaligny... », *Bull. du Bibliophile*, nov. 1843, p. 526. Cf. BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, *op. cit.*, n° 196).

Le ms. 491 au Musée Condé de Chantilly contenant un exemplaire du *Livre des Cent Ballades* (cf. ORLÉANS (H. d'), DELISLE (L.), MACON (G.), *Chantilly. Le Cabinet des livres. Manuscrits*, 4 vol., Paris,

Ce *Livre des Cent Ballades* a pour origine le voyage en Orient de quatre grands seigneurs qui, pendant une longue captivité en Egypte, auraient, pour combler cette période d'inactivité, composé ces poèmes, à l'imitation de Philippe II de Nanteuil, sous le règne de saint Louis⁹⁷. Ces quatre seigneurs⁹⁸ sont : un prince à fleurs de lys, Philippe d'Artois, comte d'Eu⁹⁹, le Picard Jean de Crésecque¹⁰⁰, le Tourangeau Jean II Le Meingre, dit Boucicaut¹⁰¹, et le Normand Jean de Saint-Pierre (ou Saint-Père), dit le Sénéchal d'Eu¹⁰² – ce dernier ayant certainement assumé la majeure partie de l'élaboration et de la rédaction, même si la collaboration des trois autres paraît indiscutable.

Le thème principal¹⁰³ des *Cent Ballades* et de leurs réponses – chiffre symbolique –, loin d'être original pour l'époque, est celui de la fidélité éventuelle à la « Dame », où chaque participant se doit de choisir entre *Loyauté* et *Fausseté*¹⁰⁴. Le contexte de cette joute poétique évolue avec le voyage de Charles VI en Languedoc. Durant l'hiver 1389-1390, entouré de nombreux membres de sa cour¹⁰⁵, le roi passa à deux reprises en Avignon : à l'aller, du 31 octobre au 6 novembre, afin d'assister au couronnement du jeune chevalier Louis II, duc d'Anjou, comme roi de Sicile et de Jérusalem, par le pape Clément VII, le jour de la Toussaint¹⁰⁶ ; puis, au retour, dans les derniers jours du mois de janvier¹⁰⁷. Le déroulement de ce concours de

1900-1911, t. 2, p. 82-83) a été attribué à tort au roi René d'Anjou – fils de Louis II d'Anjou – par le duc d'Aumale et serait originaire du Nord de la France et daté du troisième quart du XV^e siècle (information donnée par Patricia Stirnemann, de l'IRHT, que je tiens à remercier).

97. DLF, p. 1147-1148 ; Sainte-Marie (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 2, p. 269.

98. Ces quatre chevaliers se retrouveront notamment lors de la funeste croisade de Nicopolis en 1396, sous la direction du comte de Nevers, le futur Jean sans Peur (Cf. SCHNERB (B.), « Le contingent franco-bourguignon à la croisade de Nicopolis », « *Nicopolis, 1396-1996* », *actes du colloque international organisé par l'Académie des sc., arts & belles-lettres de Dijon & le CNRS, Dijon, 18 oct. 1996*, publ. J. Paviot, M. Chauney-Bouillot, *Annales de Bourgogne*, t. 68, fasc. 3, 1996, p. 59-75 ; *infra*).

99. Cf. Sainte-Marie (A. de), *Histoire généalogique...*, op. cit., t. 1, p. 389-390.

100. *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. LV-LVI. Cf. DEMAY (G.), *Inventaire des sceaux...*, op. cit., n° 2990.

101. Fils de Jean I^{er} Le Meingre, dit Boucicaut, maréchal de France. Cf. *supra* et *infra* ; *Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre...*, éd. D. Lalande, Genève, 1985 (ici p. 61-65) ; LALANDE (D.), *Jehan II le Meingre, dit Boucicaut...*, Genève, 1988 (ici p. 27-29) ; Bozzolo (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, op. cit., n° 182.

102. *Le Livre des Cent Ballades contenant des conseils à un Chevalier... Complément*, publ. A. H. E. de Queux de Saint-Hilaire, Paris, 1874, p. XVII-XXI. Cf. HELLLOT (A.), *Les Sénéchaux d'Eu...*, Paris – Rouen, 1899 ; *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. LII-LIV et pass.

103. CONTAMINE (Ph.), *La noblesse...*, op. cit., p. 264 : « Dans cette œuvre collective, l'amour n'est pas seul en cause : on y trouve des développements non négligeables sur l'idéal du comportement militaire, dans une bataille ou lors d'un siège ». Cf. *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. 19 ; CONTAMINE (Ph.), *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge...*, Paris – La Haye, 1972, 2004, p. 210 ; FAVIER (J.), *La guerre de Cent Ans*, op. cit., p. 81 et 117.

104. *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. XXXV.

105. Datation retenue par Gaston Raynaud (cf. DLF, p. 950).

106. Cf. AUTRAND (Fr.), *Charles VI...*, op. cit., p. 241-255 ; REYNAUD (M.-R.), *Le temps des princes...*, op. cit., p. 108-110.

107. PETIT (E.), « Séjours de Charles VI... », Paris, 1894, p. 43-44.

Je ne di pas quil ne soit bon
 amer de joveu sententien
 n'ien seul mar: lignerredue
 e vent pas que soit si felon
 onme sur cil de quedesm
 ni en moit de tel enan
 mte ma pte en tois en dion
 Ibiqui la veult: et jeniemoir
 out droit ala forense garde
 ont ce tous en qua cest fave
 me tendiar a la guntade



Chambrillac

E quisus de toutes fens
 par bien atoutes asuon
 enantisi que me sire poruon
 Long temps me pense uportneoit

Début de la réponse de Jean de Chambrillac dans le Livre des Cent ballades,
 vers 1450-1475 (bibliothèque du musée Condé à Chantilly, Ms 491, f° 61 r°,
 cliché CNRS/IRHT).

poésie (peut-être prolongé durant l'année 1390 à la Cour de retour à Paris, voire ultérieurement ¹⁰⁸) s'est effectué en deux temps. Ainsi, ont été conviés à répondre aux quatre seigneurs précités au moins treize nobles princes et chevaliers, chambellans du roi de France ¹⁰⁹ : à savoir le frère du roi, Louis, duc de Touraine (futur duc d'Orléans), son vieil oncle et « jeune marié » (depuis « le jour de la Pentecoste » 1389), Jean, duc de Berry ¹¹⁰, Guy VI de La Trémoille ¹¹¹, Charles d'Ivry (attaché tout jeune à Charles VI, alors dauphin) ¹¹², François d'Aubercicourt ¹¹³, Renaud de Trie, amiral de France à partir de 1396 ¹¹⁴, Guillaume de Tignonville ¹¹⁵ – dont nous verrons la contre-riposte à Chambrillac –, Jean de Garancières, le « chevalier poète ¹¹⁶ », Lionnel de Coësmes, seigneur angevino-breton, tout naturellement au service des ducs d'Anjou ¹¹⁷, etc., ainsi que Jean de Chambrillac. Seul auteur méridional, dont la langue maternelle était l'occitan, il semble qu'il maîtrisait aussi le français d'Oïl, tout comme son célèbre contemporain, Gaston III Fébus, comte de Foix ¹¹⁸. Chambrillac a ainsi été, avec Renaud de Trie, l'un des deux « retors » à ces ballades initiales. Voici sa réponse :

108. *Le Livre des fais...*, *op. cit.*, p. 30.

109. Un groupe dominé par d'actuels ou futurs serviteurs du frère de Charles VI et du duc de Bourbon.

110. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 13, p. 315 ; AUTRAND (Fr.), *Jean de Berry...*, *op. cit.*, p. 261-268.

111. Cf. SAINTE-MARIE (A. de), *Histoire généalogique...*, *op. cit.*, t. 4, p. 163-164 ; COURCELLES (J. de), *Généalogie de la maison de La Trémoille*, s. l., s. d., p. 10-14 ; DUTOUR (Th.), « L'approche biographique des personnages secondaires : le cas de Guy VI de la Trémoille... », dans *Problèmes et méthodes de la biographie...*, Paris, 1985, p. 23-32 ; SCHNERB (B.), *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, 2005, *pass.*

Marie de Sully avait épousé en premières noces Guy VI de La Trémoille, qui mourut lors de la croisade de Nicopolis, et se remaria avec le futur connétable de France, Charles 1^{er} d'Albret (cf. *infra*).

112. Cf. *Le Songe véritable...*, publ. H. Moranvillé, Paris, 1891, p. 148-151 ; BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, *op. cit.*, n° 116.

113. Cf. BOZZOLO (C.) LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, *op. cit.*, n° 202.

114. Cf. FROISSART (J.), *Œuvres*, *op. cit.*, t. 23, p. 218-219 ; *Testaments enregistrés au parlement de Paris...*, publ. A. Tuetey, Paris, 1880, p. 177-185 ; BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, *op. cit.*, n° 653 ; GONZALEZ (E.), *Un Prince en son Hôtel. Les serviteurs des ducs d'Orléans...*, Paris, 2004, CD-Rom, p. 552-553.

115. Cf. DEMURGER (A.), « Guerre civile... », *op. cit.*, p. 194-195 ; BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, *op. cit.*, n° 33 ; DLF, p. 647 ; GONZALEZ (E.), *Un Prince...*, *op. cit.*, CD-Rom, p. 535-538 ; GAUVARD (Cl.), *Violence et ordre public...*, Paris, 2005, *pass.* ; FRITZ (J.-M.), « Un héros de roman au milieu des philosophes... », dans *Le Romanesque aux XIV^e et XV^e siècles*, dir. D. Bohler, Bordeaux, 2009, p. 121-138.

116. Cf. NEAL (Y. A.), *Recherches sur... Jean de Garancières...*, Paris, 1952-1953 ; DLF, p. 777-779 ; GONZALEZ (E.), *Un Prince...*, *op. cit.*, CD-Rom, p. 240-245.

117. *Les Cent Ballades...*, *op. cit.*, p. LX-LXI ; PAPON (J.-P.), *Histoire générale de Provence...*, 4 vol., Paris, 1777-1786, t. 3, p. 268, n. 1. Cf. ALOUIS (V.), *Les Coesmes, seigneurs de Lucé et de Pruillé*, 2 vol., Mamers, 1884.

118. Cf. DLF, p. 482-483 ; TUCOO-CHALA (P.), *Gaston Fébus, prince des Pyrénées...*, *op. cit.*, p. 297 et sq.

Je qui suis de toutes feruz,
 Fay bien a toutes assavoir
 Qu'ainsi que me suis pourveüz
 Long temps, me pense a pourvëoir :
 C'est en mains lieux ; car main et soir
 Ay tant voulu joieuse vie,
 Que par Amour qui me maistrie
 Ay souvent prié et requis.
 Bien m'en suis en mon devoir mis
 Et mettray, mais qu'il m'en souvieigne ;
 En mon conseil n'a autre aviz,
 Je ne craing pas que mal m'en vieigne.

Bien ay oÿ de Troÿluz
 Le beau, le preux de hault pouoir,
 Qui a Brisayda fu druz,
 Ne d'autre amer n'ot nul vouloir.
 Le bien qu'il en pot recevoir
 Fu qu'il demoura sans amie ;
 Car quant de Troie fu partie,
 Dyomedès en fu saiziz :
 Sa dame fu, il ses amis.
 Cela m'aprent que je m'atieigne
 Qu'en lieu seul soit mon cuer assiz ;
 Je ne creing pas que mal m'en vieigne.

Encor me suis ramenteüz
 Palamadès, qu'en pot avoir
 Tous maulx, tant qu'il vesqui, sans plus,
 Pour Yseult, dont Tristan fu hoir ;
 Mais Gauvain, qui tant pot valoir
 En proesce et en courtoisie,
 Ot en maint lieu dame choisie :
 Moult fu vaillans, grans fu ses pris ;
 Et li bourguignons Auberis
 Ot mainte dame. Ainsi m'avieigne !
 Se ces deux preux ensieu tousdiz,
 Je ne creing pas que mal m'en viengne. ¹¹⁹

Cette réponse de Jean de Chambrillac, dans un style parfois maladroit, empreinte de fatuité ¹²⁰, où l'« Amour » le « maistrie » (gouverne) et « ne creing pas que mal [lui] en viengne », permet, en dehors de son inclination

119. *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. 203-204.

120. POIRION (D.), *Le poète et le prince...*, Grenoble, 1965, p. 152.

pour l'inconstance en amour, de remarquer l'étendue de sa culture littéraire. Or il s'agit avant tout d'une culture plutôt septentrionale pour ce chevalier méridional, probablement au contact de la cour de Charles VI. C'est ainsi qu'il évoque tout d'abord, comme argumentation, les héros antiques – ici ceux de l'Iliade –, à travers l'œuvre de Benoît de Sainte-Maure, auteur (en fait adaptateur) du *Roman de Troie*, où l'incarnation de l'amour s'illustre par l'inconstance de Briséida entre ses deux soupirants successifs, le beau et preux Troyen Troïlus et le Grec Dyomedès (Diomède), car la cité de Troie ne connaît pas d'amour heureux ¹²¹. Néanmoins, dans cette inspiration de Troïlus et Briséida, il est tentant de penser également à une influence italienne, par la diffusion de l'œuvre de Boccace (*via* Pétrarque), peut-être lors de la participation de Jean de Chambrillac à la malheureuse expédition napolitaine de Louis I^{er} d'Anjou, ou bien par sa présence à la cour pontificale d'Avignon, foyer humaniste au XIV^e siècle ¹²².

Mais ses références – inspirées peut-être par l'un des plus grands poètes de son époque, à savoir Eustache Deschamps, célèbre par ses nombreuses ballades ¹²³, ou bien encore par le *Traité de l'Amour courtois* d'André le Chapelain ¹²⁴ – sont également celles des héros de l'univers arthurien, des héros auxquels les chevaliers-poètes du Moyen Âge se sont, d'une certaine manière, identifiés ¹²⁵. Chambrillac, très « au fait de la mode » des romans de chevalerie de l'époque, tel ainsi le *Tristan en prose* ¹²⁶, estimait ainsi qu'il vaut mieux délaissier l'amour malheureux de Palamadès (ou Palamède, un des noms arthuriens très prisés par la noblesse jusqu'au XVI^e siècle ¹²⁷, plus connu à travers le roman de *Guiron le Courtois* ¹²⁸) pour Iseult et plutôt mettre en avant Gauvain, neveu du roi Arthur, valeureux en « proesce et en courtoisie », renommé pour ses galantes aventures. Jean de Chambrillac ne tient donc pas à être un « martyr d'amour » comme Palamède ¹²⁹.

Enfin, il cite également Auberi le Bourgoïn, héros d'une très longue chanson de geste (environ 26 000 décasyllabes !) écrite dans la seconde moitié

121. Cf. DLF, p. 139-141 ; DMA, p. 148.

122. Cf. HANLY (M. G.), *Boccaccio, Beauvau, Chaucer. Troilus and Criseyde...*, Norman, 1990 ; BIANCIOTTO (G.), *Le roman de Troie*, 2 vol., Mont St-Aignan, 1994 ; DLF, p. 202-204 et 962-963 ; DMA, p. 169-172.

123. Cf. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps...*, op. cit., t. 3, p. 114 et t. 9, p. 91.

124. Cf. André Le Chapelain, *Traité de l'amour courtois*, trad. Cl. Buridant, Paris, 1974, 2002 ; DLF, p. 59-62 ; DMA, p. 56.

125. Cf., e. g., Antoine de La Sale, *Jehan de Saintré*, éd. J. Blanchard, trad. M. Quereuil, Paris, 1995, p. 48-49.

126. Cf. DLF, p. 1448-1450 ; DMA, p. 1408-1409.

127. Cf., e. g., VAIVRE (J.-B. de), « Les armoiries de Regnier Pot et Palamède », *Cahiers d'héraldique*, n° 2, 1975, p. 179-212.

128. LATHUILLÈRE (R.), *Guiron le Courtois : étude de la traduction manuscrite...*, Genève, 1966 (notamment p. 16-17) ; BAUMGARTNER (E.), *Le « Tristan en prose », essai d'interprétation...*, Genève, 1975, p. 30 ; DLF, p. 657-658.

129. BAUMGARTNER (E.), *Le « Tristan... »*, op. cit., p. 162.

du XIII^e siècle, s'inspirant de la mythologie de l'empereur Charlemagne ¹³⁰, l'un des Neuf Preux, autre thème en vogue à la fin du Moyen Âge ¹³¹. Pourtant cette référence ou cette identification à *Auberi le Bourgoïn* n'est pas faite pour l'aider à sa réputation. Auberi, un véritable personnage de tragédie grecque, dont l'enfance fut malheureuse, est en conflit permanent avec sa parenté, allant jusqu'à exécuter bon nombre de ses cousins ; c'est un héros en exil perpétuel, qui cherche pourtant à trouver une épouse. Mais il ne fait que courtiser les femmes mariées et provoque par ses « tentatives d'adultère » un véritable scandale aux yeux de la société ¹³². Heureusement, la morale est sauvée : Auberi meurt assassiné par la main d'un de ses neveux, selon la tradition œdipienne.

La réponse de Chambrillac a ainsi provoqué une sorte de réprobation générale de la part des autres participants, même si elle fait preuve d'un certain réalisme ¹³³. Le jeune frère du roi, Louis, duc de Touraine, semble être le premier à réagir à la position de notre chevalier périgordin en matière d'amour courtois :

Il est bien vrai que j'ay servy
De cuer, de corps tresloiaument
Une dame que j'ayme sy ;
Plus n'en diray quant a present.
Mais aucuns si m'en vont blasmant,
Disans que plus seroie eueux,
Se de beaucoup fusse amoureux ;
Mais par mon serement je tien
Que ce n'est pas tresbon conseilx,
Car il n'en peut venir nul bien.

Par Dieu, je suis bien esbaï
Comment tel maniere de gent
Sont devant bonne gent oï,
Quant vont Amours si desprisant
De mentir leur foy si souvent
A prier, puis une, puis deux.
Tel conseil est bien dangereux
A donner ; mais créez le mien,
Ne créez l'autre gracieux,
Car il n'en puet venir nul bien.

130. DLF, p. 109-110 ; cf. ALBERT (S.), « Échos des gloires et des hontes. À propos de... *Guiron le Courtois*... », *Romania*, t. 125, 2007, p. 148-166.

131. Cf. DLF, p. 734-736 ; *Un rêve de chevalerie : les Neuf Preux. Exposition du château de Langeais (2 mars-3 nov. 2003)*, dir. J. Favier, Paris, 2003.

132. WEILL (I.), « Structure et parenté dans *Auberi le Bourgoïn* », *Senefiance*, n° 26, 1989, p. 105.

133. Cf. BOUCHET (Fl.), *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles...*, Paris, 2008, p. 268-270.

Prenez a vostre cuer l'autri,
 Je vous en pri treschierement :
 Se vostre dame par enni
 En prenoit .XX. ou .XXX. ou cent,
 L'ameriëz vous ? Trop meschant
 Vous tendroie, s'estiëz teulx.
 Je n'en tien nul si fol prilleux
 Qui de ce faire face rien ;
 Nul ne croie ces faulx jengleux,
 Car il n'en peut venir nul bien.

Sy n'ay pas tort donc, se je di
 Que ceulx qui vont toutes priant
 Sont des bonnes loiaux haÿ.
 Et pour ce, tout vray cuer d'amant
 Doit bien estre considerant
 Qu'il ne veuille pas croire ceulx
 Qui d'autrui bien sont envieux.
 Car, s'ilz les croient, point ne crient
 Qu'au derrain n'en soient honteux,
 Car il n'en peut venir nul bien.

Et pour ce, de bon cuer vous pri,
Chambrillac, Regnault, humblement
 Que ne soustenez point cecy
 Qu'avez soustenu ça devant,
 Car grans maulx de cela deppent ;
 L'en en est tenu couvoiteux
 Et haïs en beaucop de lieux,
 Ne n'est pas gracieux maintien.
 Ne le faites plus, c'est let jeux,
 Car il n'en puet venir nul bien ¹³⁴.

Une telle réponse de la part du futur duc d'Orléans peut apparaître surprenante. Proclamant qu'« il n'en peut venir nul bien » d'un amour volage, le frère du roi est, semble-t-il, sous l'effet de son état sentimental du moment, à savoir sa jeunesse, son innocence et surtout son état de jeune marié ¹³⁵. Or, il est bon de rappeler qu'il devint ultérieurement le père du célèbre Dunois, bâtard d'Orléans, compagnon de Jeanne d'Arc, issu de sa liaison illégitime avec Marie d'Enghien, épouse depuis 1389 d'un chevalier picard, Aubert

134. *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. 205-206.

135. *Ibid.*, p. LX. Cf. *supra*.

Le Flament, sire de Canny et de Varesnes, conseiller et chambellan de ce même duc d'Orléans ¹³⁶.

La seconde réaction à la réponse de Chambrillac est celle du chevalier beauceron Guillaume de Tignonville, plus tard auteur d'une traduction en prose sous le titre de *Dits moraux des philosophes* ¹³⁷ (devenu en 1401 prévôt de Paris, surtout connu pour son enquête aussi rapide qu'efficace du meurtre de son maître, Louis d'Orléans, en 1407 ¹³⁸) :

Philippe d'Artois, Seneschal, Bouciquaut
Et Creseques, qui loiaument amez
Et endurez par lui maint dur assault
Pour ce qu'a une seulement vous tenez,
Je suis Amours qui vous commande et prie
Qu'ainsi faites tant que serez en vie,
Et vous gardés des autres ensieuir
Qui d'uis en huis truandent par la ville ;
Car mieux se vault a Loiauté tenir :
Ivry s'y tient, aussi fait Tignonville.

Qui partout aime, de nulle ne li chaut,
Et faut qu'il soit menteur desmesurez
Et parjures ; or regardez que vault
Cilz qui de telz manteaulx est affublez ;
On le devroit appeller *Fol s'i fie*.
Ceulx qui ce font, je les escommenie,
Et pour les faire d'envie parmourir
Ainsi que gent desordenée et ville,
Veul aus loiaulx tous mes biens departir :
Yvry s'i tient, aussi fait Tignonville.

Et par folour **Chambrillac** et Regnaut
De Trie sont contre vous aliëz :
Ce fait vieillesce qui pieça les assault
Et qui d'Amours les a si rebutez
Que par tous lieux veulent avoir amie.

136. Ce dernier fut également conseiller et chambellan du roi, capitaine de la Bastille en 1418 (Cf. BOZZOLO (C.), LOYAU (H.), *La Cour amoureuse...*, op. cit., n° 307 ; GONZALEZ (E.), *Un Prince...*, op. cit., CD-Rom, p. 358-359 ; SALLES (G.), *Les capitaines de la Bastille Saint-Antoine...*, 2 vol., Mém. de maîtrise, Paris I, 2004, t. 1, p. 46-48).

137. BRUNEL (Cl.), « Une traduction provençale des *Dits des philosophes*... », *BÉC*, t. 100, 1939, p. 309-328 ; cf. *supra*.

138. Cf. *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, publ. L.-Cl. Douët-d'Arcq, 2 vol., Paris, 1863-1864, t. 1, p. 203 ; RAYMOND (P.), « Enquête du prévôt de Paris sur l'assassinat de Louis, duc d'Orléans... », *BÉC*, t. 1, 6^e s., 26^e année, 1865, p. 215-249 ; GUENÉE (B.), *Un meurtre, une société : l'assassinat du duc d'Orléans...*, Paris, 1991 ; SCHNERB (B.), *Jean sans Peur...*, op. cit., p. 205-216.

Pour ce leur donne la Guignarde jolie ;
 Aussi veult elle a chascun secourir.
 Je n'en say point qui miex leur soit habile ;
 Mais aux autres feray mes biens sentir :
 Yvry s'y tient, aussi fait Tignonville. ¹³⁹

Mais cette féroce réprobation, ici renchérie par celle de Tignonville – qui suit celle de Charles d'Ivry –, reprochant notamment à Jean de Chambrillac (ainsi qu'à Renaud de Trie) d'être un vieux chevalier désabusé par le sentiment amoureux ¹⁴⁰, ne s'arrête pas là. En effet, deux autres réactions à la prise de position du chevalier périgordin viennent appuyer les deux précédentes. Elles sont attribuées de façon réelle ou fictive aux *Dames d'Avignon* (plus probablement des femmes de son entourage ou de celui de la Cour de Charles VI) ¹⁴¹, lors de la continuation de cette joute poétique au moment du passage hivernal de Charles VI dans la cité papale :

Pluseurs tiegnent, dont je ne sçay les nons,
 C'on doit amer en generalité
 Et tout par tout, soit en prés, en buissons,
 En bourc, en ville, en chastel, en cité.
 J'oy tres bien ce qui en est racité
 Par **Chambrillac** et par Regnault de Trie :
 Mais, quant a moy, je tien en verité
 C'on doit avoir seule dame et amie.

Et ne dy pas, en louent leur raisons,
 Qu'il ne soit bon de toutes estre aimé :
 Mais on sert bien des dus et des barons
 Et leur fait on hommauge et loyauté,
 Et toutes fois en souverainneté
 On a le roy en souverainneté :
 Qui n'en croira se sera grant pitié,
 C'on doit avoir seule dame et amie.

Princes aussy et Boucyquaut l'ainsné,
 Le Seneschal, Cresequez, pas n'oublie,
 Dient, s'on veult maintenir loyauté,
 C'on doit avoir seule dame et amie. ¹⁴²

139. *Les Cent Ballades...*, op. cit., p. 211-212.

140. Cette réponse à propos de l'âge de notre chevalier périgordin confirme, en quelque sorte, qu'il avait au moins 20 ou 25 ans en 1373, lorsqu'il apparaît pour la première fois dans les sources (cf. *supra*).

141. VITALE-BROVARONE (A.) (éd.), « Recueil de galanteries », *Le Moyen Français*, t. 6, 1980, p. XXVII.

142. *Ibid.*, p. 36.

Chanbrillac, desloyaul en amours,
 En paroles, en fait et en penssee,
 Nulz ne pourroit raconter les doulours
 Que tu aras, ains qu'il soit une annee,
 Puis que tu es de tretoutes ferus :
 Car de nulle ne seras secourus
 Et cognoistra chascune ta maniere ;
 Seul demourras en ton oppinion :
 Ton fait ira tout ce devant derriere,
 Ce te mandent les dames d'Avignon.

Moult longuement leur as dit le rebours,
 Mais a present ta malice est prouvee
 Par ta balade, ou tant a de faulx tours
 Et que tu as devant tout avouee,
 En te ventant que tu es pourveüs
 Par de sa : mais de provision plus.
 Va t'en ailleurs pour avoir bone chiere.
 Amours heent homme de tel renon,
 Et qui tant a la volenté legere :
 Ce te mandent les dames d'Avignon.

Je tiens donques a perdus tes bonsjours,
 Ton bien fali, ta liesce finee.
 Quant aux damez, en quieres plus secours :
 Puis que scevent ta bonne renommee
 Jamais entre elles ne seras biens venus ;
 Mieulx te vausit de tous poins estre perdus.
 Acointe toy d'une grasse hosteliere
 Qui te laira quant lui semblera bon :
 A tel varlet faut telle chambriere.
 Ce te mandent les damez d'Avignon ¹⁴³.

Ainsi, devant cet opprobre général, alors que le duc de Berry et le bâtard de Coucy offrent des répliques pleines de duplicité ¹⁴⁴, Chambrillac semble bien isolé. Même si le poète Eustache Deschamps répond, en d'autres occasions, à Tignonneville que « Plus a de griefz en Amours que en armes ¹⁴⁵ », Jean de Chambrillac n'est donc pas le *dou bleu chevalier* de Froissart ¹⁴⁶. Il est considéré comme le chevalier le plus « desloyaul en amours », un nouvel

143. *Ibid.*, p. 39.

144. Cf. *Le Livre des Cent Ballades...*, *op. cit.*, p. 5-12.

145. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps...*, *op. cit.*, t. 11, p. 247-248.

146. Cf. Jean Froissart, « *Dits* » et « *débats* », éd. A. Fourrier, Genève, 1979, p. 52-60, 155-170 et 217-220 ; *DLF*, p. 773.

« Auberi », au sein de ce petit monde littéraire tout empreint de vertu, qui lui prédit une terrible renommée auprès des dames ; comme celle du père d'un des quatre auteurs initiaux des *Cent Ballades*, Jean I^{er} Le Meingre, dit Boucicaut, que nous avons évoqué en Périgord, au lendemain du traité de Brétigny, et qui, d'après le chevalier angevin Geoffroy de La Tour Landry, dans son *Livre pour l'enseignement de ses filles*, n'était pas « si loyal chevalier » envers les dames ¹⁴⁷.

G. S.

À suivre...

147. *Le Livre du chevalier de la Tour Landry...*, éd. A. de Montaiglon, Paris, 1854, p. 51-53. Cf. *supra* ; DLF, p. 498-499 ; DE GENDT (A. M.), *L'art d'éduquer les nobles damoiselles...*, Paris, 2003, p. 133-143.

Le fabuleux destin de Louis Philippe Joseph de Roffignac (1773-1846) maire de La Nouvelle-Orléans (Louisiane - États-Unis) de 1820 à 1828

Louis Philippe Joseph de Roffignac's
stunning destiny (1773-1846)
Mayor of New Orleans (Louisiana - USA)
from 1820 to 1828

par Guy PENAUD

Outre les livres d'histoire publiés aux États-Unis, une rue (Roffignac Street) de la ville qui a vu naître le jazz, un cocktail portant son nom et un portrait de 1810 conservé au Louisiana State Museum de La Nouvelle-Orléans rappellent que Louis Philippe Joseph de Roffignac, né à Angoulême le 13 septembre 1773 de René-Annibal de Roffignac et de Marie-Madeleine de Van Tongeren, et mort à Coulounieix-Chamiers le 29 août 1846, fut officier des Dragons pour le roi d'Espagne au Mexique et en Louisiane (États-Unis) sous le nom de José Rofiniaco, député à la Chambre des représentants de l'État de Louisiane de 1812 à 1824 sous le nom de Joseph Rouffignac puis maire de La Nouvelle-Orléans de 1820 à 1828 sous le nom de Joseph Roffignac.

Besides the history books published in the U.S., a street (Roffignac Street) bears his name in the city which is the cradle of jazz. It is also the name of a cocktail and a portrait of him, dated 1810, can be seen at the Louisiana State Museum in New Orleans. All this testify that Louis Philippe Joseph de Roffignac was born in Angoulême (Charente-France) on Septembre 13th 1773, son of René-Annibal de Roffignac and Marie Madeleine de Van Tongeren, and died at Coulounieix-Chamiers (Dordogne-France) on August 29th 1846. He was an officer in the Dragoons, served the King of Spain in Mexico and Louisiana (USA) under the alias of José Rofiniaco. He was sent to the House of Representatives for the State of Louisiana from 1812 to 1824 under the name of Joseph Rouffignac. He was then the mayor of New Orleans (Louisiana - USA) from 1820 to 1828 and spelt his name Joseph Roffignac ¹.

Un père au destin hors du commun

Le père de Louis Philippe Joseph de Roffignac, René-Annibal de Roffignac, chevalier, seigneur de Belleville (à Feuillade, Charente), de la Chapelle-Saint-Robert (Dordogne), de Souffignac (Charente) et des Brosses (à Oradour-sur-Vayres, Haute-Vienne), est né le 24 décembre 1740, dans le petit château de Belleville, paroisse de Feuillade, alors en Périgord, mais aujourd'hui canton de Montbron, en Charente, bien que les officiers municipaux de Feuillade aient protesté, le 25 avril 1790, contre ce rattachement. Il est le fils de Jean de Roffignac, seigneur de Belleville, et de Louise du Faux de Verrière (de la paroisse de Saint-Sulpice-de-Mareuil, en Périgord). Cette famille, originaire du Limousin, était noble et avait été maintenue dans cet état en 1667 puis le 22 mars 1715, à Bordeaux, pour une des branches. René-Annibal de Roffignac se qualifiait ainsi : « Annibal, comte de Roffignac, premier seigneur chrétien du Limousin ». Ce titre apparaissait autour de son cachet et sur ses lettres.

Il habitait le château de Belleville, situé près de l'église de Feuillade. Seule une grosse tour ronde de quelque ancienneté demeure, bien que très restaurée à la fin du XIX^e siècle. Quant au château lui-même, il a subi, au cours du temps, beaucoup de restaurations et de modifications. Ce château appartenait, depuis le XVII^e siècle, à la famille de Roffignac qui avait pour armes : « d'or au lion de gueules, armé et lampassé de même ».

René-Annibal de Roffignac fut capitaine, en 1768, au régiment de Dragons de Chartres, alors basé à Douai et commandé par le colonel de Boufflers. Il se trouvait encore dans cette unité en 1779, date à laquelle il

1. J'adresse mes plus sincères remerciements à M. Bernard Noël pour la traduction de ce texte.

fut fait chevalier de Saint-Louis. Il est vrai qu'il avait été admis aux honneurs de la Cour le 19 juillet 1773 et qu'il avait eu l'insigne honneur, en 1775, de monter dans l'un des deux carrosses qui suivaient le roi lors d'une partie de chasse à Versailles. Il devint mestre de camp agréé au régiment de Chartres le 24 juin 1780. Il possédait de nombreuses métairies et entretenait avec ses métayers d'excellentes relations ainsi que le prouve le comportement de ces derniers au moment de la Révolution.

Il possédait aussi la forge de la Chapelle-Saint-Robert, aujourd'hui commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert, en Dordogne, à deux pas des communes de Souffrignac et de Feuillade, en Charente. Il y faisait fabriquer des canons pour le roi. Cette forge hydraulique, installée sur le Bandiat, est mentionnée dès le début du XVI^e siècle. Son importance grandit au XVIII^e siècle avec les besoins de l'artillerie. Deux hauts fourneaux jumelés furent construits en 1751. En 1766, cette forge fut louée par M. de Roffignac au célèbre Louis Blanchard de Sainte-Catherine (1713-1772), qui y fabriqua, entre 1756 et 1772, de nombreux canons utilisés par la Marine Royale. Selon un mémoire de François Delapouge, du 7 février 1774², l'établissement, qui avait employé jusqu'à 300 ouvriers, était arrêté.

Trois familles, les Montalembert, les Galard-Brassac et les Roffignac, possédaient les plus importantes forges du pays. En 1750, le gouvernement du roi leur fit commande de canons : 400 au comte de Roffignac, 200 au marquis de Galard-Brassac et 800 au marquis de Montalembert. Ce dernier, à force d'intrigues et malgré les conventions établies par les forges entre elles, accapara la fourniture intégrale des 1 400 canons et fit construire à la Chapelle-Saint-Robert deux fourneaux adossés à la forge. Il y eut procès. Les Roffignac se brouillèrent avec les Montalembert. L'inimitié duraît encore en 1777. René-Annibal, fils du comte de Roffignac, provoqua en duel le marquis Marc René de Montalembert (1714-1800). Deux rendez-vous furent manqués à l'île de Ré.



Fig. 1. Portrait de René-Annibal de Roffignac (1740-1807), père de Louis Philippe Joseph de Roffignac (coll. privée).

² Archives départementales de la Gironde, C 1598.

puis aux environs de Genève, en Suisse, en avril 1776. S'estimant finalement trop âgé pour aller sur le terrain, le marquis de Montalembert fit connaître sa volonté d'être remplacé pour la rencontre armée par l'un des membres de sa famille. Ce fut son beau-frère, le baron Jean-Charles de Montalembert (1757-1810), qui releva le gant. Le duel eut lieu, en 1777, à Tournai, en Flandre. Selon une lettre à son père, du chevalier de Plamont, cousin de René-Annibal de Roffignac et témoin du duel, les deux antagonistes, « se sont manqué tous deux de chaq'un un coup de pistolet ; un moment après il ce sont retiré chaq'un autre coup. Le jeune Montalembert a atrapé René-Annibal d'une bale à la tête qui a glissé superficiellement près du crâne : la blessure [...] n'est nullement danjereuse, et l'on espère très fort qu'il sera guéri dans trois semaines au plus tard... ». Pour injure au marquis de Montalembert, lieutenant-général des armées du roi, René-Annibal de Roffignac fut envoyé à la forteresse-prison inexpugnable de Pierre-Encise, près de Lyon, où il fut détenu quelques années durant³.

René-Annibal, dès lors pourvu d'une spectaculaire cicatrice au front, servit ensuite lors du siège de Gibraltar (qui dura d'août 1782 à février 1783). Il était devenu aide de camp de Louis Des Balbes de Berton de Crillon, duc de Mahon (1717-1796), qui usant d'un passe-droit, avait quitté le service de la France pour celui de l'Espagne, devenant commandant général des armées espagnoles à partir de 1780. Si René-Annibal de Roffignac se distingua particulièrement en septembre 1782 (il reçut une lettre de remerciements et de félicitations du duc de Mahon datée du 30 mars 1783), ce siège fut un échec. S'étant également fait remarquer en 1782, toujours pour le roi d'Espagne, au royaume de Fez (Maroc) (ce que rappelle un ordre du 5 avril 1785 de Charles III, roi d'Espagne), il demanda à Louis XVI (1754-1793) l'autorisation de passer définitivement au service du roi d'Espagne, ce qu'il obtint le 3 septembre 1783. On prétend qu'il voulait aussi réclamer l'héritage d'un de ses parents qui serait mort lieutenant des armées du roi catholique et capitaine général de la Vieille Castille. Il reçut en Espagne le brevet de colonel des dragons le 1^{er} octobre 1783, puis fut nommé commandant du régiment des Dragons de la Reine le 14 février 1785. À la suite d'un congé qu'il obtint pour venir en France voir sa famille et surveiller ses affaires, le comte d'Artois, ayant appris qu'il retournait prendre son service en Espagne, lui remit, le 28 juin 1787, une lettre de recommandation pour le roi Charles III (1716-1788).

Pourtant, parmi les votants à Périgueux dans l'ordre de la noblesse aux états généraux du 11 au 25 mars 1789, on pouvait le voir ainsi inscrit : « Haut et puissant seigneur René, comte de Roffignac, brigadier de dragons, chevalier

3. GAUDIN, 1938.

de Saint-Louis, seigneur châtelain de la Chapelle Saint-Robert, de Belleville et co-seigneur de Feuillade. » S'il est dit « demeurant ordinairement au château de Belleville en Périgord », il est précisé « au présent à Paris, logé en l'hôtel du Palais Royal, cour des Fontaines, paroisse de Saint-Eustache ». De même, aux états généraux de la sénéchaussée d'Angoulême, tenus du 16 mars au 1^{er} avril 1789, on relève parmi les votants de la noblesse : « Le comte de Roffignac, brigadier des dragons, seigneur de Belleville ». Il est vrai qu'il vota « par procureur », à savoir le sieur de Malaville de Malet.

René-Annibal de Roffignac fut fait, toujours en Espagne, brigadier (général de brigade) le 16 avril 1792.

Il avait laissé, en France, sa femme, Marie-Madeleine de Van Tongeren, qui ne pouvait se déplacer qu'avec des béquilles. Selon une sentence du tribunal civil de Périgueux, celle-ci dut faire face à de sérieuses dettes dès 1791, ayant obtenu la séparation des biens de son époux le 5 septembre 1790. Il fut naturalisé espagnol, avec deux de ses fils Louis Philippe Joseph et Charles Philippe Antoine, en 1792, soit dix ans après son arrivée en Espagne ; c'est ce qui est précisé dans l'acte de mariage de sa fille, Elisabeth de Roffignac, dressé le 23 fructidor an V (9 septembre 1797) à Angoulême. Cela ne l'empêcha pas d'écrire, le 25 décembre 1792, de Madrid, au président de la Convention à Paris pour lui offrir de mourir à la place du roi « en cas que Louis XVI soit condamné à mourir ». Son courrier resta sans suite.

Il fut ensuite mis à la disposition du général en chef de l'armée de Navarre et Guipúzcoa, don Ventura Caro (1742-1808). Son entrée en campagne date du 11 mai 1793. Il fut capturé, par les Français, le 23 juillet 1793, avec le colonel du régiment de Léon, Hidurga, lors de combats opposant les troupes espagnoles aux armées républicaines, entre Irun et Urrugne, sur la Bidassoa. Il fut ensuite transféré à Mont-de-Marsan, Auch et Paris. Don Ventura Caro s'empressa, par courrier du 28 août 1793 au citoyen Delbecq (en fait Pierre Joseph de Chambge, baron d'Elbhecq (1733-1793)), général de division, commandant en chef de l'armée des Pyrénées Occidentales du 11 juillet au 31 août 1793, de le réclamer comme étant l'un de ses officiers (il parle de « M. de Rouffignac »), tout en ajoutant que la vie d'un grand nombre de prisonniers français (« plus de 4 000 ») répondait de la sienne. René-Annibal de Roffignac fut néanmoins traduit devant le Tribunal révolutionnaire de Paris dont l'accusateur public était Antoine Quentin Fouquier-Tinville (1746-1795), et emprisonné, sous le nom de « comte de Rofiniaco », à partir du 1^{er} septembre 1793 à l'Abbaye, puis à l'Hospice de l'évêché (du fait de la gravelle dont il était atteint), au collège Duplessis, au Luxembourg, à la maison de santé Desnos, enfin à l'hôtel du Dreneuc de la rue de Provence. Peu avant la signature du traité de paix de Bâle, conclu le 4 thermidor an III (22 juillet 1795) entre l'Espagne et la France, il

fut libéré comme prisonnier de guerre le 16 messidor an III (4 juillet 1795) et autorisé à retourner en Espagne, où il fut affecté à la Légion étrangère sous le commandement du duc de Saint-Simon.

Selon l'un de ses descendants, Martial de Roffignac, René-Annibal de Roffignac se serait retrouvé de 1795 à 1798 en Autriche, où il se serait engagé dans le régiment de chasseurs à cheval de Jean Claude Mignot, vicomte de Bussy de Châtelard, à la solde des Autrichiens.

En 1798, signalé de nouveau en Espagne, et ayant appris l'arrestation comme émigré de son fils Charles, revenu imprudemment en France, il adressa un courrier à l'ambassadeur de France à Madrid, pour s'en plaindre ; celui-ci reçut fort mal ses explications. René-Annibal de Roffignac, fidèle à son caractère, lui répondit que s'il ne respectait pas sa place, il lui demanderait sur-le-champ réparation ! Peu de jours après, l'ambassadeur, ayant été destitué et remplacé, reçut, fin juillet 1798, une lettre de l'offensé : « Rappelez-vous que j'ai été offensé et que je ne doute pas que vous m'en rendiez raison. Choisissez le jour, le lieu, l'arme et l'heure. » Au lieu de répondre personnellement, le destinataire du courrier préféra transmettre la lettre aux autorités. Les lois espagnoles étant très sévères contre les duels, Roffignac fut, une nouvelle fois, emprisonné.

On le signale pourtant, à partir du 16 avril 1799, à Saint-Jacques-de-Compostelle (Santiago), un de ses fils, Charles-Philippe de Roffignac, s'étant marié en Galice, avec Luisa Vieites de Acevedo. Alors commandant général de l'armée de Galice et de la côte Cantabrique, avec son fils Charles comme aide de camp, il fut fait chevalier de l'ordre de Montessa. Le 30 octobre 1799, il sollicita du roi d'Espagne la faveur d'être employé dans l'armée coloniale en Amérique ou dans les Indes. Grand d'Espagne de 1^{ère} classe, il s'appela alors don Reynaldo Rofiniaco.

René-Annibal de Roffignac est mort à Madrid le 27 septembre 1807, Charles IV (1748-1819) étant encore, pour quelques mois, roi d'Espagne (1788-1808).

Une famille nombreuse

Il avait épousé, le 4 février 1768, Marie-Madeleine de Van Tongeren, fille de Pierre, écuyer, conseiller du roi, président au siège présidial d'Angoumois, et de Madeleine Le Musnier de Raix. Marie-Madeleine Van Tongeren était l'héritière d'une famille de papetiers flamands d'Angoulême. Ils eurent cinq enfants :

1. Louise Elisabeth, née à Feuillade le 19 novembre 1768 et baptisée le 24 novembre 1768. Elle fut unie, le 19 avril 1794, au comte François de Faydeau, ex-capitaine, arrêté et guillotiné neuf jours plus tard, le 8 floréal an II (28 avril 1794), puis en secondes noces, à Angoulême, le 23 fructidor V (9 septembre 1797) à Jean-Baptiste comte puis marquis de Vassoigne, seigneur de La Bréchinie (1767-1849). Elisabeth passa une grande partie de son enfance au milieu des paysans et elle garda de bons souvenirs de sa paroisse de naissance. Peu après son second mariage, elle écrivit ses mémoires à l'intention d'une amie avec laquelle elle avait correspondu pendant plusieurs années, de 1786 à 1792. Cette amie demeurait à Connezac, petite localité du Périgord proche de l'Angoumois, et se maria, au milieu de l'année 1789, avec M. de Moneys. L'Association généalogique de la Charente a publié, en 1989, ce livre : elle y raconte comment son père fut fait prisonnier à la frontière d'Irun puis conduit à Paris, au milieu de l'atmosphère révolutionnaire, avant d'être finalement libéré. Cet ouvrage a pour titre *Mémoires ou la Révolution Française vue et vécue par une aristocrate charentaise*. Elle se démena également avec son second époux, durant toute la période révolutionnaire, pour préserver les biens familiaux. Elle est morte à Grassac le 9 novembre 1849.

2. Alexandre-Martial, né le 10 novembre 1771 et porté sur les fonds baptismaux le 22 octobre 1772. Page puis chambellan du comte d'Artois, après 1789 il se retrouva à Coblenz (Allemagne), où sa sœur lui fit parvenir des subsides. Capitaine puis chef d'escadron des lanciers de la reine (garde royale d'Espagne), il fut placé sur la liste des émigrés avec son père et ses deux frères ; il en fut éliminé définitivement le 13 frimaire an X (4 décembre 1801). Il fut, dès lors, réintégré dans la possession de ses biens. Il est mort sans enfant, à Nontron, en 1850.

3. Louis Philippe Joseph (sur lequel nous reviendrons)

4. Louise-Adélaïde, née le 22 juillet 1776, qui reçut le supplément des cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Belleville, le 22 octobre 1783, nommée par Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon (1756-1830), prince de sang, représenté par Léonard de Chasteigner de La Rocheposay, baron du Lindois, seigneur des Deffends (1741-1795), et par Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé (1750-1822), princesse de sang, représentée par Louise-Elisabeth de Roffignac, chanoinesse-comtesse d'Argentières. Louise-Adélaïde est morte le 25 septembre 1785 et fut inhumée le lendemain dans la chapelle du château de Belleville.

5. Charles-Philippe-Antoine (né le 9 novembre 1781), qui reçut le supplément des cérémonies du baptême le 22 octobre 1783, nommé par

Charles d'Artois (1757-1836), frère du roi, représenté par Alexandre-Martial de Roffignac (1771-1840), chambellan au service de Monsieur et frère du baptisé, et Marie-Thérèse, comtesse d'Artois (1756-1805), représentée par Catherine Balathier (1726-1786), tante de l'enfant, fille de Guy, marquis de Lantage et baron du Dauphiné. Émigré, il fut arrêté lors d'un séjour en France, puis libéré. Lieutenant à la compagnie des gardes flamandes (garde royale d'Espagne), il était dépositaire des rentes royales de Santiago de Galice en 1828. Naturalisé espagnol, il épousa Luisa Vieites de Acevedo, et s'implanta en Espagne, à Santiago (Saint-Jacques-de-Compostelle), « où il était employé » et « où il a prêté le serment d'obéissance à S.M. le roi Joseph [en fait Joseph Bonaparte (1768-1844), roi d'Espagne de 1808 à 1813] au moyen de quoi il a été maintenu dans son emploi ⁴ ». Il est décédé le 30 juin 1863 à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il avait pris le nom de Carlos Rofiniaco, mais cette branche de la famille de Roffignac s'est, en fait, perpétuée sous ce dernier nom en Espagne.

Louis Philippe Joseph de Roffignac

Louis Philippe Joseph de Roffignac est né le 13 septembre 1773 à Angoulême (Charente), ondoyé le 14, à Saint-Jean d'Angoulême, baptême suppléé dans la chapelle de l'évêché de cette même ville le 26 novembre 1775 (registre Saint-Jean d'Angoulême). Il fut, dit-on, tenu sur les fonts baptismaux par le duc et la duchesse d'Orléans. Est-ce pour cette raison qu'il reçut les mêmes prénoms que le duc d'Orléans (1747-1793) : Louis Philippe Joseph ?

Il fut élevé au château paternel de Belleville avec M. de Lameth et M. de Broglie, par l'abbé Duruisseau. À quatorze ans (1787), il devint page dans la maison de sa marraine, la duchesse d'Orléans. À dix-sept ans (1790), sorti de l'école de Brienne-le-Château (Aube), il reçut le brevet de lieutenant en premier d'artillerie.

D'après une attestation de Jean François Joseph de Haumont et de Jérôme de Thamaing, anciens émigrés, portant la date du 22 août 1828, le « dit sieur de Roffignac a fait la campagne de quatre vingt douze [en 1792, il avait dix-neuf ans], dans l'armée des princes et dans le corps des dragons de cette arme, qui faisait partie de leur avant garde ⁵ ». Cette avant-garde était commandée par le marquis François Arnail de Jaucourt (1757-1852), ancien colonel du régiment de Condé-Dragons et futur ministre. Constituée en 1792,

4. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 12 Q 2.

5. A.D.D., 12 Q 2.

cette armée royaliste fut licenciée le 24 novembre 1792 après la victoire des troupes révolutionnaires françaises à Valmy, bataille à laquelle participa Joseph de Roffignac.

Il se rendit ensuite en Espagne, auprès de son père et fut naturalisé espagnol. D'après un courrier conservé à l'évêché de La Nouvelle-Orléans, en 1801, il signait « Joseph Rofiniaco ». En outre, selon un acte notarié, enregistré à La Nouvelle-Orléans le 19 avril 1803 (étude de M^e Pedro Pedesclaux), il avait bien pris le nom de « José Rofiniaco », puisque c'est sous ce nom qu'il donna pouvoir, devant l'officier ministériel, à un certain « M. Vassogne », sans doute Jean-Baptiste comte de Vassoigne, second époux de Louise Elisabeth de Roffignac, sa sœur. Comme son père, il avait « hispanisé » son nom.

Vers l'Amérique

Par le caprice des événements, Joseph de Roffignac se retrouva tout d'abord en Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire au Mexique ⁶, dans le régiment des Dragons du Mexique (*Regimiento de Dragones de México*). Alors sous domination espagnole, cette contrée avait à sa tête un vice-roi incompetent et malhonnête, don Miguel de la Grúa Talamanca y Branciforte, marquis de Branciforte (en poste de 1794 à 1798). À vingt-quatre ans (1797), Joseph de Roffignac fut promu capitaine des dragons sur le champ de bataille pour sa bravoure et des services méritoires.

Quelques années plus tard, on le retrouve en Louisiane. Cette contrée, française en 1682, espagnole depuis le traité de Fontainebleau du 3 novembre 1762 (confirmé par le traité de Paris du 10 février 1763, mettant fin aux hostilités de la guerre de Sept Ans), était redevenue française après la victoire de Marengo (25 prairial an VIII (14 juin 1800)) : par le traité secret de San-Ildefonso, le général Napoléon Bonaparte (1769-1821), premier consul de la République française, obtint en effet, en octobre 1800, sa rétrocession à la France. Le roi d'Espagne, Charles IV (1748-1819) ordonna à son représentant, par la cédule du 15 octobre 1802, de remettre la colonie au plénipotentiaire français. Pierre Clément de Laussat (1756-1835), préfet colonial de la Louisiane, arriva à la Nouvelle-Orléans, le 26 mars 1803, à bord du *Surveillant*, afin de préparer la colonie à cette nouvelle situation. Mais sa mission changea puisque Bonaparte vendit la Louisiane aux États-Unis (traité du 30 avril 1803, ratifié le 20 octobre suivant par le Congrès). Laussat n'ayant pas qualité pour prendre part aux affaires, ce ne fut que le 30 novembre 1803 que la cession de la Louisiane par

6. *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 1961, p. 229.

l'Espagne à la France devint effective, l'administration du territoire étant restée jusqu'à cette date entre les mains de don Juan Manuel de Salcedo (1776-1813), gouverneur de la Louisiane de 1801 à 1803, et de Sebastian Calvo de la Puerta y O'Farrill Arango y Arriola, marquis de Casa Calvo (1757-1825), gouverneur militaire de la Louisiane de juillet 1799 à juillet 1801, « commissionnés » par le roi d'Espagne. Avant de passer la main aux Américains, Laussat institua toutefois une série de réformes destinées à assister les résidents français, dont la plus importante fut la création, à La Nouvelle-Orléans, le 30 novembre 1803, d'une municipalité composée d'un maire, d'un conseil de ville de douze membres et d'un secrétariat. Furent élus à ces postes, dans un premier temps, des hommes amis de la France. Entre 1803 et 1809, ceux-ci furent à la tête des protestations organisées contre le gouvernement territorial américain. Si le 8 juillet 1803, Joseph de Roffignac publia un mémoire pour s'opposer au transfert de la Louisiane, on ignore s'il le fit en tant que ressortissant espagnol ou français. Son intervention fut sans effet. Le 20 décembre 1803 (soit vingt jours à peine après avoir pris officiellement possession du territoire), le préfet Pierre Clément Laussat reçut, à l'hôtel de ville de La Nouvelle-Orléans, William Charles Cole Claiborne (1775-1817), chargé d'administrer le territoire de la Louisiane au nom des États-Unis. La transmission des pouvoirs accomplie, le pavillon de la France fut descendu sur la place d'Armes (aujourd'hui Jackson Square) pendant que s'élevait la bannière étoilée. Après avoir adopté sa constitution le 22 janvier 1812, ce territoire fut finalement admis au sein de l'Union le 30 avril 1812, devenant ainsi le 18^e État (esclavagiste) américain. Claiborne en devint le premier gouverneur. On notera que l'État de Louisiane ne représentait plus qu'une faible partie de l'ancien territoire de la Louisiane cédé par la France en 1803, celui-ci englobant alors de nombreux États actuels (Arkansas, Colorado, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Iowa, Kansas, Louisiane, Minnesota, Missouri, Montana, Nebraska, Oklahoma et Wyoming).

On pouvait imaginer que le noble français Joseph de Roffignac avait gagné la Louisiane, vers 1800, pour échapper à la guillotine des révolutionnaires. Trois précieux documents (n° 10170 à 10175) conservés dans les archives du diocèse de la Louisiane et portés à notre connaissance par l'université Notre-Dame du même diocèse, nous éclairent sur les circonstances qui l'ont réellement amené dans ce territoire. Le 24 juillet 1801, José Benito, soldat espagnol dans le régiment des Dragons du Mexique, dont un détachement se trouvait en Louisiane, adressa une requête à l'évêque de La Nouvelle-Orléans, Luis Ignatius Penalver y Cardenas (1749-1810), pour épouser Francisca Antonio Diaz, native des Iles Canaries. Il avait obtenu l'accord de son ancien capitaine Joaquim Moro mais rencontrait des difficultés avec le nouvel officier. Deux jours plus tard, l'évêque, à la tête de ce diocèse de 1793 à 1801, contacta

par courrier le nouveau capitaine, commandant l'escadron de Dragons, afin d'obtenir son autorisation pour procéder à cette union. L'officier qui commandait ce détachement alors en garnison de La Nouvelle-Orléans n'était autre que le capitaine « Josef Rofiniaco » ! Celui-ci répondit à l'évêque, le 1^{er} août suivant, que la faculté de donner l'autorisation sollicitée était uniquement réservée au colonel de l'unité, alors en poste à Cuba. Étant arrivé depuis deux mois, il avait ordonné à son soldat d'effectuer cette démarche, mais celui-ci ne l'avait faite qu'après le départ de la goélette *Ardilla* emportant le marquis de Vera Cruz. Croyant que ce retard n'était qu'une ruse de son soldat, il fit savoir à l'évêque que son attitude méritait réprimande et punition, en attendant la décision du colonel. Ainsi, il est établi que Joseph de Roffignac (« José ou Josef Rofiniaco ») est arrivé en 1801 en Louisiane à l'âge de 28 ans, comme capitaine, commandant un escadron des Dragons du Mexique de l'armée du roi catholique, en garnison à La Nouvelle-Orléans. Ce territoire, rappelons-le, était encore administré par les Espagnols, le nouveau gouverneur, arrivé le 15 juillet 1801, et en fonction jusqu'en 1803, étant Juan Manuel de Salcedo. José Rofiniaco avait alors incontestablement la nationalité espagnole.

Cet état de fait est corroboré par plusieurs témoignages ou documents. La sœur de Joseph de Roffignac, Louise Elisabeth, épouse Vassoigne, précise, dans un mémoire du 18 septembre 1813, que son frère, Joseph de Roffignac, était « depuis plus de douze ans (soit 1801) à la nouvelle orléans d'où il lui a été impossible de revenir depuis la guerre d'Espagne » (1808-1814). Le 9 novembre 1802, « Joseph Rofiniaco » enregistra une protestation devant M^e Narcisse Broutin, notaire à La Nouvelle-Orléans. Le consul de France à La Nouvelle-Orléans, Jean Armand François Guillemain, par acte du 20 mai 1827, certifia, de son côté, « que Me Joseph de Roffignac [...] a constamment résidé [à La Nouvelle-Orléans] depuis la cession de ce pays ⁷ », soit 1803. Ce fut cette même année qu'un acte notarié, enregistré en l'étude de M^e Pedro Pedesclaux de La Nouvelle-Orléans, le 19 avril 1803 précisément, parle de lui en ces termes : « José Rofiniaco ». On notera que les *Archivos General de Indias* de Séville (Espagne) possèdent une vingtaine de correspondances échangées par lui, entre 1802 et 1811, avec diverses autorités espagnoles, en particulier Vinzente Folch y Juan, gouverneur espagnol de la Floride de l'Ouest de 1796 à 1809, Francisco Louis Hector de Carondelet (1747-1807), qui fut gouverneur espagnol de la Louisiane de 1791 à 1797, puis vice-roi de la Nouvelle Grenade, à Quito (Équateur), de 1797 à 1807, Antonio Bonilla, un officier espagnol de la Camara de Mexico et le gouverneur espagnol de Louisiane de 1801 à 1803, Manuel de Salcedo. Si toutes les lettres le situent à La Nouvelle-Orléans, deux

7. A.D.D., 12 Q 2.

d'entre elles, datées de 1805, sont postées de Bâton-Rouge (Louisiane), et une autre, de 1806, de Pensacola (Floride). Un registre ouvert à Mobile (Alabama) par les Dragons du Mexique et couvrant la période 1800-1804 fut paraphé par « José Rofiniaco ». Il est vrai que dans ces trois derniers lieux se trouvaient des forts espagnols avec leur garnison. En 1806, il épousa la fille d'un médecin-major de l'armée coloniale espagnole. Enfin, en mars 1809, on le voit être impliqué dans un complot des « impérialistes espagnols de La Nouvelle-Orléans », en compagnie de Ciriaco de Cevallos, officier de vaisseau espagnol et explorateur réfugié de Vera Cruz, Vinzente Folch y Juan, gouverneur de la Floride de l'Ouest de 1796 à 1809, et Joseph Vidal, Antoine de Argote et Louis De Clouet, anciens capitaines de l'armée espagnole. Des lettres adressées à des marchands de Campeche et Laguna (Mexique) et interceptées à Merida de Yucatan, faisaient état d'une expédition sur Mexico. Il est vrai que cette contrée était alors troublée par des querelles sanglantes opposant les créoles, les Espagnols favorables à Joseph Bonaparte (roi d'Espagne de 1808 à 1813), et ceux se reconnaissant dans les juntas espagnoles, ouvertement opposées au frère de Napoléon. C'est dire que Joseph de Roffignac passa les premières années de son arrivée en Louisiane sous l'identité de José Rofiniaco et avec la nationalité espagnole.

Les biens que Louis Philippe Joseph de Roffignac possédait en Charente et en Périgord (dont la forge de la Chapelle-Saint-Robert) furent placés sous séquestre national (en exécution du décret du 24 septembre 1808 et d'un arrêté du 2 octobre suivant) après la mort de sa mère Marie-Madeleine de Van Tongeren, intervenue à Paris le 26 nivôse an II (15 janvier 1794), son testament portant la date du 13 février 1793, et de son père, René-Annibal de Roffignac, intervenu à Madrid le 27 juin 1807. En effet, on a vu qu'il s'était fait naturaliser espagnol. Or, l'année 1808 avait vu le peuple madrilène se soulever contre les Français : c'était le début de la « guerre de l'indépendance » et le commencement, en France, des mesures de rétorsion à l'encontre des Espagnols. La même décision frappa son frère Charles Philippe Antoine. Si ce dernier prit souche en Espagne, puisqu'il s'y maria, leur frère Alexandre-Martial (de retour en l'an X) et leur sœur Elisabeth (restée en France) firent les démarches nécessaires pour obtenir la levée de ce séquestre, ce qui fut fait en 1811.

Une vie de notable

Joseph de Roffignac profita néanmoins des dispositions de l'article 3 du traité de 1803 (« Les habitants du territoire cédé seront incorporés dans l'Union des États-Unis et bénéficieront aussi vite que possible, en concordance

avec les principes de la Constitution fédérale, de tous les avantages accordés aux citoyens des États-Unis. Leur liberté, leurs biens et leur religion seront maintenus et protégés. ») qui permettait aux étrangers de jouir des mêmes avantages que les indigènes, pour se retirer de l'armée espagnole et s'établir en Louisiane.

On ignore la date précise à laquelle il quitta son uniforme. On notera simplement qu'en 1806, il figure encore parmi les officiers de la garnison espagnole de Louisiane. En effet, le marquis de Casa Calvo resta en Louisiane jusqu'à février 1806 avec un groupe important de soldats. Enfin, comme on l'a vu, les archives espagnoles conservent des lettres reçues ou adressées par Joseph de Roffignac (elles étaient signées « José Rofiniaco ») jusqu'en 1811.

À La Nouvelle-Orléans, ville fondée, en 1718, par Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Bienville (1680-1767), Joseph de Roffignac n'abandonna l'orthographe espagnole de son nom que lorsque la Louisiane devint, en 1812, un État de l'Union. En effet, les divers actes dressés de 1802 jusqu'en 1812 par deux notaires de la Nouvelle-Orléans (Pedro Pedesclaux et Narcisse Broutin) portent bien comme identité « José ou Josef Rofiniaco », de même que les courriers ou documents cités ci-dessus. Il fut par la suite connu dans cette ville d'abord sous le nom de « Joseph Roufignac », puis sous celui de « Joseph Roffignac ».

Le 9 août 1810 (actes passés les 17 octobre et 17 décembre 1810 devant M^e Narcisse Broutin, notaire à La Nouvelle-Orléans), il acheta aux religieuses du couvent des ursulines de La Nouvelle-Orléans, avec l'un de ses complices de 1809, Ciriaco de Cevallos, un terrain situé le long du Bayou des Cannes, cours d'eau du sud de la Louisiane. Cet achat fera l'objet d'un litige soumis, en décembre 1834, à la Cour Suprême de Louisiane. À cette même époque, on le voit passer plusieurs actes notariés (devant M^{es} Pedesclaux et Broutin) pour des « ventes au comptant ». C'est dire qu'il s'était lancé dans le commerce. Avec les autres compatriotes exilés, il fréquentait le *Café des Réfugiés* ainsi que l'attestait, paraît-il, le livre d'or de cet établissement où figurait son nom.

La Louisiane étant devenue le 18^e État de l'Union (1812), Joseph de Roffignac (sous le nom de Joseph Roufignac) fut élu député de la Louisiane. Il siégea dans la Chambre des représentants de cet État en 1812, 1814 (3^e session), de 1816 à 1817 (1^{re} et 2^e sessions), en 1819, de 1820 à 1822 (2^e session) et de 1822 à 1824.

Il se fit aussi défenseur du sol américain. En effet, lorsque l'armée anglaise attaqua la Louisiane, en 1814-1815, il prit la tête d'un groupe de citoyens désireux de coopérer avec les autorités locales en matière de défense

publique. Le capitaine des dragons qu'il avait été, le député de la Louisiane qu'il était, devenu président du comité de défense de La Nouvelle-Orléans, s'y montra sous un jour plutôt favorable. En effet, au nom de ce comité, il présenta, le 29 novembre 1814, un rapport analysant la situation militaire et préconisant diverses dispositions à prendre pour s'opposer aux attaques des troupes anglaises. Le 13 décembre suivant, toujours au nom du même comité, il proposa diverses résolutions financières, administratives ou judiciaires devant conforter les dispositions militaires. Il faut croire que ces deux textes furent très favorablement accueillis, puisque la Chambre des représentants de l'État de Louisiane, par une délibération du 2 janvier 1815, décida de les faire imprimer. Notons que, selon le document alors sorti de l'imprimerie de L. Fourcand, de La Nouvelle-Orléans, le rapport et les résolutions sont sensés émaner d'un certain « M. Rouffignac » agissant au nom du comité de défense. En souvenir de cet engagement, il devint, en 1822, colonel de la Légion de Louisiane lors de la création de cette unité et fut fait, plus tard, brigadier général honoraire.

Joseph de Roffignac, désormais citoyen américain, revendit à Louis Foucher, par acte notarié du 17 juin 1816 (passé devant M^e Michel de Armas, notaire public à La Nouvelle-Orléans), les terrains achetés six ans plus tôt aux Ursulines pour 10 000 dollars. Il lui restait toutefois d'autres terres. En effet, M. de Montlezun, qui parcourut en 1817 la Louisiane, rapporte (à la date du 6 janvier) que le long du Mississipi, « au-dessus de l'Espagnol [un certain M. Brouques] est une propriété inculte appartenant à M. de Rouffignac, émigré français, que le vent de la révolution a poussé à la Louisiane, où il s'est établi ». Joseph de Roffignac devint aussi directeur de la Banque d'État de la Louisiane (*Louisiana State Bank*) constituée le 7 avril 1824 avec un capital de quatre millions de dollars. Il habitait rue de Chartres (Condé), dans le quartier français de La Nouvelle-Orléans où il acquit de François Dusau Delacroix, en 1826, deux immeubles situés aux numéros 812 et 814.

Curieusement, Joseph de Roffignac ne figure pas sur les listes du recensement de 1805 de La Nouvelle-Orléans, sans doute parce qu'il était encore militaire espagnol et peut-être parce qu'il n'épousa Félicité Solidelle Montégut, née le 14 septembre 1783 à La Nouvelle-Orléans du docteur José Montégut et de Françoise Delille Dupart, que le 29 août 1806. Médecin-major de l'armée coloniale espagnole, le père de Félicité Solidelle était arrivé en 1769 à La Nouvelle-Orléans sous le nom de « Docteur José Montégud » ; en 1794, il était devenu médecin-chef de l'hôpital de la Charité. Au cours de la bataille de La Nouvelle-Orléans, en 1812, il fut commandant de la chaloupe *Carolina*. Parmi ses nombreuses autres fonctions publiques, relevons celle de membre du conseil d'administration du collège d'Orléans. Selon le même recensement de 1805, la famille du docteur Montégut possédait 17 esclaves.

EXTRAIT des Délibérations de la Chambre des Re-
présentans de l'Etat de la Louisiane.

PREMIERE SESSION.—SECONDE LEGISLATURE.

Lundi 2 Janvier 1815.

Sur motion de Mr. Marigny, ordonné que le Rapport du Comité de Défense, et les divers Actes et Résolutions relatifs à la Défense de cet Etat, passés pendant la Session actuelle de la Législature, soient imprimés, aux frais de l'Etat, par Mr. Fourcaud.

- No. 1. Rapport fait au nom du Comité de Défense par Mr. Rouffignac, le 29 Novembre 1814.
- No. 2. Résolutions présentées au nom du même comité, par Mr. Rouffignac, le 13 Décembre 1814.
- No. 3. Résolution mettant à la disposition du Gouverneur une somme de 6000 piastres pour augmenter la prime accordée aux marins qui s'engagent au service des Etats-Unis, passée le 15 Décembre 1814.
- No. 4. Acte pour pourvoir aux moyens d'enrôler les marins maintenant dans cet Etat qui ne sont point au service des Etats-Unis, passé le 15 Décembre 1814.
- No. 5. Acte pour passer un Embargo, du 15 Décembre 1814.
- No. 6. Adresse au peuple, adoptée le 15 Décembre 1814.
- No. 7. Résolution pour accorder une amnistie à toute personne ayant pris part au commerce de contrebande qui se faisait à Baratavia et qui dans l'espace de trente jours s'enrôlerait au service des Etats-Unis, passée le 17 Décembre 1814.
- No. 8. Résolution mettant 6000 piastres à la disposition des Commissaires nommés par les citoyens de la Nouvelle-Orléans, pour être employées à l'achat de couvertes, linge et autres objets nécessaires à l'usage des marins et autres personnes maintenant au service des Etats-Unis, passée le 2 Janvier 1815.

Fig. 2. Extrait des délibérations de la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane du 2 janvier 1815, concernant le comité de défense et son président, « M. Rouffignac ».

Les trois enfants de Joseph de Roffignac et Félicité Solidelle Montégut virent le jour à La Nouvelle-Orléans :

1. Marie Epicharis (1806-1864), mariée le 25 novembre 1833 à François Théodore de Gréhan (1798- ?),

2. Olym-Joseph (1809-1877), marié en avril 1834 à Julie Babinet de Rancogne (1814-1879),

3. Ferdinand-Louis-Philippe Joseph (30 novembre 1815-4 juin 1894), marié le 8 octobre 1842 à Elisabeth Roederer (1820-1903), fille d'Antoine Roederer, anobli sous l'Empire. Il eut pour parrain Ferdinand VII (1784-1833), roi d'Espagne en 1808 et de 1814 à 1833.

La Louisiane, on l'a vu, était encore, malgré son adhésion à l'Union, un État esclavagiste (rappelons que l'esclavage ne fut aboli dans l'ensemble des États-Unis qu'en 1865). Joseph de Roffignac, comme beaucoup d'habitants de race blanche, se livra au commerce d'esclaves. Ainsi, les Archives américaines font état de l'achat (il se fit sous le nom de José Rofiniaco) pour 400 dollars, le 3 janvier 1811, à Louis Barbin, d'un esclave noir nommé « Cory », âgé d'une quarantaine d'années, et la vente pour 2 500 dollars, le 10 janvier 1814, toujours sous le nom de José Rofiniaco, à Louis Dussuau Delacroix, d'un autre esclave noir de quarante-huit ans nommé « Bacara ».

Maire de La Nouvelle-Orléans

Élu membre du conseil de ville pour le faubourg Sainte-Marie, en 1817, Joseph de Roffignac se présenta en 1818 au poste de maire ; il ne recueillit que 69 voix, Augustin Macarty (1774-1844) étant réélu avec 354 voix. Ce dernier ayant démissionné en 1820, il fut élu, cette fois-ci, maire de La Nouvelle-Orléans, étant âgé de 47 ans, le 14 mai 1820 : il recueillit 537 voix, contre 388 à Gilly, et 112 à Préval. Il occupa ce poste jusqu'au 10 mai 1828, étant réélu jusqu'à cette dernière date apparemment sans opposition.

Dirigeant cette cité, forte, en 1820, de 27 176 habitants, depuis le Cabildo (célèbre construction élevée entre 1795 et 1799 par les Espagnols pour leur gouverneur, devenue ensuite Hôtel de Ville, et aujourd'hui le *Louisiana State Museum*), l'un de ses premiers actes officiels fut d'assister, le 21 mai 1820, dans les locaux de la Société médicale de La Nouvelle-Orléans, à la lecture par James M'Karaher d'un *Rapport [...] sur la fièvre jaune qui y a régné durant l'été et l'automne 1819...* Il est alors désigné sous le nom de « M. Roufignac ».

Joseph de Roffignac restaura les finances de la cité en baissant les salaires des élus (y compris le sien) et des employés. Cherchant à développer la ville le plus rapidement possible, il emprunta de grosses sommes d'argent en émettant des obligations municipales. Il fut à l'origine de l'arrosage puis du pavage des rues de cette ville et de la plantation massive d'arbres. À la fin des années 1820, il organisa le premier service d'incendie régulier et créa le premier système d'enseignement public dans sa ville. On lui doit le premier éclairage public de La Nouvelle-Orléans, en 1821. Des postes furent érigés à la diagonale des croisements de rues principales, douze grandes lampes se balançant au bout de cordes. Jusqu'alors les habitants étaient contraints de porter leur propre lanterne dès la tombée de la nuit. En 1822, sous son administration, la ville ouvrit de nouvelles rues et il fut décidé que l'artère principale, appelée Rue Royale ou Royal Street, serait asphaltée. Joseph de Roffignac préconisa également l'extension des digues sur la rivière. En 1823, il ouvrit le cimetière de Saint-Louis, et le 11 octobre 1826, il posa la première pierre de la plus ancienne église de La Nouvelle-Orléans, sous le vocable

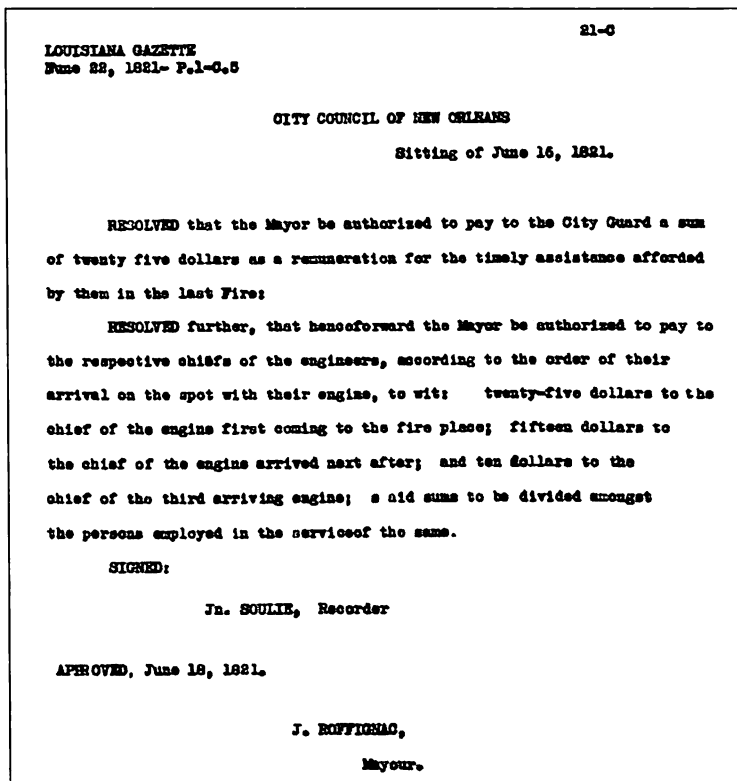


Fig. 3. Décision du Conseil de ville de La Nouvelle-Orléans concernant les sapeurs-pompiers, datée du 16 juin 1821, et approuvée le 18 par J. Roffignac, « mayour ».

de Saint-Louis (aujourd'hui chapelle Notre-Dame de Guadalupe), église consacrée le 21 octobre 1827, toujours en sa présence. Il s'efforça également de réglementer les jeux d'argent, mais cette tentative pour éradiquer ce vice, pas plus que celles des autres maires qui dirigèrent la ville au XIX^e siècle, ne fut couronnée de succès. Toujours durant son mandat, il fut confronté à de sérieux problèmes d'ordre public, ce qui l'amena à réorganiser les forces de police de la ville.

Notons au passage que Jean-Louis Chabert, médecin de Montpellier, qui séjourna à La Nouvelle-Orléans à partir de 1817, eut lui aussi l'opportunité d'observer les malades au cours de l'épidémie de l'été 1819. Il publia à La Nouvelle-Orléans, en 1821, l'ouvrage *Réflexions médicales sur la maladie Spasmodico-Lipyrrienne des pays chauds, vulgairement appelée fièvre jaune*, en dédiant son livre à M. Roffignac, maire de La Nouvelle-Orléans : « Par vos soins les cloaques se comblent ; les immondices disparaissent ; les eaux corrompues s'écoulent au loin ; les promenades se couvrent de plantations utiles. »

Après la mort de Napoléon, il assista, le 16 octobre 1821, en sa qualité de maire, à une messe célébrée par le père Antonio de Sedella, mieux connu sous le nom de Père Antoine, un frère capucin. Il avait, sans doute, pardonné à celui qui avait vendu la Louisiane aux Américains.

Un incident regrettable survint durant son mandat : la destruction – accidentelle ou criminelle – par le feu, le 17 avril 1824, de la *State House*, érigée en 1761 sous le régime colonial français. Le feu consuma tout, y compris la maison du baron de Montalba, qui la jouxtait.

Son père avait gagné la célébrité, comme on l'a vu, pour avoir proposé sa tête à la place de celle de Louis XVI. Lorsque le marquis de La Fayette (1757-1834) vint, le 10 avril 1825, à La Nouvelle-Orléans, où il fut reçu avec grande solennité, il fit allusion à ce fait : « À mon entrée dans cette capitale, je suis pénétré de reconnaissance par l'accueil que je reçois du peuple de La Nouvelle-Orléans, et de son digne maire, dont le nom rappelle à un contemporain de son père tous les souvenirs de franchise et de bravoure. »

Joseph de Roffignac accueillit également dans sa ville, en 1826, le général Andrew Jackson (1767-1845), le héros national américain car vainqueur des Anglais lors de la bataille de La Nouvelle-Orléans (8 janvier 1815) et futur président des États-Unis (de 1829 à 1837). Il le reçut lors d'une brillante réception organisée sur la place d'Armes.

L'une des dernières propositions qu'il soumit au conseil de ville, en tant que maire, était relative à la couleur des vêtements « des hommes de couleur libres qui sont condamnés aux travaux ». Le vert lui semblait une bonne solution, même si un membre de cette assemblée (M. Blanc) lui fit remarquer

« ...qu'avec cette couleur il serait difficile de reconnaître dans les bois ceux qui s'échapperaient » (délibération du 27 octobre 1827).

Ce fut durant son mandat de maire de La Nouvelle-Orléans, en 1822 précisent même ceux qui commercialisent encore cet apéritif sous ce chiffre (le comte et la comtesse Renaud de Roffignac, dirigeant la société viticole de cognac de Château-Chesnel), qu'il créa le fameux *Cocktail Roffignac* (dont la recette est la suivante : sur des glaçons, verser du Cognac, avec un trait de sirop de framboise, puis compléter avec de l'eau gazeuse), assurant ainsi, outre Atlantique, la promotion de son pays d'origine !

Après avoir démissionné de son poste de maire, Louis Philippe Joseph de Roffignac, fortune faite, décida de revenir en France en 1828, soit près de quarante ans après l'avoir quittée. À la fin de son mandat de maire, La Nouvelle-Orléans avait pratiquement doublé sa population par rapport à 1820, celle-ci étant passée, en 1830, à 46 082 habitants.

Il eut comme successeur à la tête de la mairie de La Nouvelle-Orléans, le créole Denis Prieur (1791-1857), partisan du gouverneur américain Jackson.

Mais avant de quitter la Louisiane avec femme et enfants, il lui restait à régler quelques problèmes personnels. Les actes officiels des notaires Louis Thimelet Caire et Christobal de Armas, de La Nouvelle-Orléans, nous renseignent sur ce point : en 1827 et 1828, ventes de biens à François Porée et au sieur Bellisle, location d'autres biens à Augustin Bloum, vente d'esclaves à Jean Guérin ; enfin, pour les représenter en Louisiane après leur départ, les époux de Roffignac donnèrent procuration, Joseph à Z. Baschier et Martin Duralde, et Solidelle à Louis Casimir Moreau Lislet (1767-1832).

Le retour en Europe

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne fut pas le vote par le parlement français de la loi du 27 avril 1825, dite « du milliard des émigrés », qui prévoyait l'indemnisation des « émigrés, des déportés et des condamnés révolutionnairement » dont les biens avaient été confisqués ou vendus au moment des événements révolutionnaires, qui incita Louis Philippe Joseph de Roffignac à regagner son pays natal. En effet, les demandes des émigrés devaient être déposées dans un délai de deux ans suivant la promulgation de la loi (soit 1827) pour ceux qui habitaient hors d'Europe, ce qui était son cas. Mais il ne revint qu'en 1828. En outre, s'il avait été inscrit, dans un premier temps, sur la liste des émigrés, avec l'un de ses frères et son père, ils en avaient été rayés provisoirement assez vite. Il semble qu'en fait il souhaitait simplement retrouver la région qui l'avait vu naître.

Curieusement, il exhiba dès son retour, au cours de l'été 1828, une attestation du consul de France à La Nouvelle-Orléans, Jean Armand François Guillemin, en date du 20 mai 1827, certifiant « que M^e Joseph de Roffignac n'a jamais rempli dans l'État de la Louisiane où il a constamment résidé depuis la cession de ce pays aucune fonction civile ou militaire sous l'autorité du gouvernement général des États-Unis ⁸ ». Or, à cette même époque, il était député de la Louisiane, maire de La Nouvelle-Orléans et brigadier général honoraire de la Légion de Louisiane !

Il se retira d'abord à Paris (son fils Ferdinand fut élève dans la maison d'éducation établie dans l'ancien collège des Écossais, 39, rue des Fossés Saint-Victor) et à Angoulême (Charente). Dans cette ville, il devint le fondateur et le premier président du Cercle littéraire.

Dès 1829, il fréquenta la cour de Charles X (1757-1830). À un dîner d'apparat, auquel participa tout ce que la France avait de grands noms, l'on ne parlait que de la dernière chasse du roi. Le prince Alexandre de Bauffremont (1773-1833) demanda à Joseph de Roffignac, d'un bout de la table à l'autre, en le voyant silencieux : « Monsieur de Roffignac, vous n'aimez donc pas la chasse ? » « Monseigneur, répondit ce dernier, un peu maussade d'entendre la conversation traînant dans des bagatelles, alors que chacun se sentait à la veille d'une révolution, j'ai toujours été si chassé que je ne conserve à la chasse aucune sympathie. » Sans doute songeait-il à son passé militaire de dragon.

Joseph de Roffignac avait reçu chez lui et bien traité le duc Louis Philippe d'Orléans (1773-1850) lorsque ce dernier courait les aventures. Peu après la Révolution de juillet 1830 (les Trois Glorieuses), il fut invité à Paris par son ami qui était devenu à l'occasion de ces événements le roi des Français, Louis-Philippe I^{er}. Ce dernier s'empressa de lui donner force poignées de main.

Le château de Castel-Fadèze

Joseph de Roffignac se retira par la suite en Périgord, dans le château de Castel-Fadèze (ou Fadaise), construit sur le territoire de la commune de Coulounieix-Chamiers, dans la proche banlieue de Périgueux ⁹. En effet, il hérita de cette demeure, ayant été institué légataire universel, par testament du 13 décembre 1831, des biens (situés à Périgueux, Coulounieix et Marsac) de

8. A.D.D., 12 Q 2.

9. A.D.D., matrice cadastrale 63 P 241.

« la dame veuve de Lagarélie ¹⁰ », en fait Marguerite Hélène Nordenskuöld, née le 8 avril 1758 à Stockholm (Suède), veuve Jean Joseph Souc de la Garélie. Cette dernière, d'abord veuve du baron de Palm, avait épousé en secondes noces Jean Joseph Souc de la Garélie dans la commune de la Cité (rattachée à celle de Coulounieix-Chamiers en 1824) le 24 septembre 1815, l'époux étant alors âgé de 60 ans ¹¹. Leur contrat de mariage avait été établi, le 23 septembre 1815, devant M^e Gilles-Lagrange, notaire à Périgueux. De nouveau veuve (son mari étant mort à la Cité, le 28 septembre 1815, soit quatre jours après leur mariage !), elle décéda, sans enfant, le 21 mai 1838 ¹² à Coulounieix-Chamiers et fut enterrée, étant protestante, dans le parc du Castel. Sa tombe, aujourd'hui disparue, était entourée d'une petite balustrade et surmontée d'une colonne. Une partie du legs (un pré situé à Périgueux) fut contestée devant le tribunal de première instance de Périgueux (jugement du 1^{er} juin 1839), ses opposants ayant ensuite fait appel du premier jugement devant la cour royale de Bordeaux. Le mémoire « Pour M. le comte Louis Philippe de Roffignac » fut déposé par son avocat, M^e Pierre Magne, le 27 novembre 1839. Joseph de Roffignac devint propriétaire des autres biens de « la dame veuve de Lagarélie », dont le château de Castel-Fadèze, dès 1838, l'inventaire des biens de la succession ayant été enregistré le 1^{er} octobre 1838 ¹³.

Le château de Castel-Fadèze, entouré d'un vaste parc, était du XVIII^e siècle. Il avait été construit par François Souc de la Garélie, qui avait épousé, en 1716, Madeleine Limousin, fille d'un capitaine des gardes de la milice bourgeoise d'Angoulême. Le plan en était simple : un corps de logis à étage, flanqué de pavillons formant une faible saillie. Le logis possédait, côté parc, un avant corps formant un porche en anse de panier, flanqué de pilastres et portant un balcon orné d'un élégant fer forgé. Les toits à la Mansart, couverts d'ardoise, avaient des lucarnes dont le fronton était en demi-cercle. Les pavillons à deux étages étaient coiffés de toitures amusantes, à courbes et contre-courbes. Les caves taillées dans le roc étaient voûtées en berceaux. Quant à l'intérieur, il avait conservé un très remarquable ensemble de boiseries Louis XV, de trumeaux et d'étonnantes gypseries. Cette demeure a été transformée, il y a une vingtaine d'années, en une maison d'habitation moderne sans grand caractère, le propriétaire, M. Chambon, ayant rasé les toits déjà tombés en ruines et l'étage supérieur. Quant au parc, il avait été vendu à un agent d'affaires, M. Vallegeas, qui avait loti le tout pour y construire de petites maisons individuelles.

10. A.D.D., 5 U 85.

11. A.D.D., 5 E 137/7.

12. A.D.D., 5 E 137/9 et E DEP 1859.

13. A.D.D., 273 Q 8.

La vie et la mort en Périgord

Ayant récupéré ses biens placés sous séquestre, en particulier la forge de la Chapelle-Saint-Robert, exploitée durant la Révolution et l'Empire par MM. Devassaigne et Clément, Joseph de Roffignac fut autorisé, par ordonnance du 31 décembre 1833, avec son frère Charles et sa sœur Elisabeth, épouse de Vassoigne, « à remplacer par une affinerie à deux feux les deux foreries de canons mentionnées dans l'ordonnance du 17 octobre 1832 qui leur a permis de rétablir l'ancienne usine à feu de la Chapelle-Saint-Robert, sur la rivière du Bandiat ». Cette usine était constituée de « deux hauts fourneaux pour fondre le minerai de fer, une affinerie à deux feux, un brocard à crasses et un lavoir à bras ¹⁴ ». Un récolement de 1867 mentionnait encore deux hauts fourneaux, deux feux d'affinerie, deux marteaux et un bocard, mais notait que les foreries de canons avaient été supprimées depuis longtemps. La production fut abandonnée vers 1870. Cet établissement industriel, maintenant désaffecté, est aujourd'hui la propriété de la commune ; il a été classé monument historique le 31 décembre 1976.

Joseph de Roffignac menait grand train dans son château périgordin, y recevant les personnages les plus importants de la région. Ainsi, son avocat, Pierre Magne (1806-1879), futur ministre de Napoléon III, a évoqué le dîner qui réunit, le 12 juillet 1842, à Castel-Fadèze, Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire (1779-1854), ambassadeur de France à Londres, Auguste Romieu (1800-1855), préfet de la Dordogne, Alexandre d'Abzac de La Douze (1783-1848), le docteur Jean Baptiste Pascal Vidal (1775-1848), ancien maire de Périgueux, de Brettes, directeur des contributions, Jean Louis Maurice de Trémisot, adjoint au maire de Périgueux, Jean Marcelin Chouri (1811-1867) et Réveilhas, avoués.

Son épouse, Félicité Solidelle de Montégut (« épouse de monsieur le comte de Roufiniac Joseph » dit l'acte de l'état civil), était morte dans le château de Castel-Fadèze, à Coulounieix-Chamiers, le 14 octobre 1838, à « minuit un quart ».

C'est dans ce même château de Castel-Fadèze que Joseph de Roffignac décéda le 29 août 1846 à 7 heures du matin, semble-t-il d'une chute dans un escalier avec son fauteuil roulant qui déclencha le pistolet qu'il portait sur lui. Atteint d'une décharge en pleine tête, il fut tué sur le coup. Il avait soixante-treize ans. Son décès fut déclaré le même jour, à 14 heures, à la mairie de

14. *Annales des mines*, 1834.

Coulounieix par deux de ses colons, Pierre Lacoste et Guillaume Gourvat. L'acte de décès porte les mentions suivantes : « acte de décès de monsieur le comte Louis Philippe Joseph de Roffiniac âgé de soixante treize ans, propriétaire domicilié au lieu de Castel commune de Coulounieix – veuf de dame Félicité Solidelle de Montégut, ledit sieur de Roffiniac né à Angoulême est décédé en son château de Castel... ¹⁵ ». Son enterrement eut sans doute lieu dans l'église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux. Selon certains auteurs, peu de temps avant de mourir, il aurait manifesté l'intention de revenir à La Nouvelle-Orléans, où il possédait toujours des biens. Ses héritiers revendirent ces biens, en 1849, à François Dusau-Delacroix.

Ses trois enfants décéderont, Marie Epicharis de Roffignac, épouse de Gréhan, le 20 décembre 1864 à Angoulême (Charente), Olym-Joseph de Roffignac, le 20 septembre 1877 à Feuillade (Charente), et Ferdinand de Roffignac, le 4 juin 1894 à Périgueux (Dordogne). C'est lui qui avait hérité du château de Castel-Fadèze.

Si la ville de La Nouvelle-Orléans a donné depuis longtemps le nom de cet illustre personnage à l'une de ses rues (*Roffignac Street*), celle de Coulounieix-Chamiers, où il est mort et dont son petit-fils Gaston de Roffignac fut le maire de 1893 à 1902, songe aujourd'hui à l'honorer à la suite de mon intervention. Quant au chef-lieu du département de la Dordogne, Périgueux (ville qui jouxte Coulounieix-Chamiers), un Festival des musiques de La Nouvelle-Orléans a été créé, il y a quelques années : ainsi, c'est en partie grâce au son des mélodies venues de la Louisiane, qu'on se souvient aujourd'hui en Périgord qu'un Français a été, durant huit ans, le distingué maire de la cité qui a vu naître le jazz.

G. P.

Bibliographie et sources

Annales des mines, 1834.

AUDRERIE (Dominique), « Le château de Castel-Fadèze », *Journal du Périgord*, septembre 1991, p. 63-65.

BARBÉ-MARBOIS (François), *History of Louisiana, particularly of its cession*, Baton Rouge, 1977.

BORDONOVE (Georges), *Les Rois qui ont fait la France : Louis-Philippe*, Paris, 1990.

15. A.D.D., 5 MI 222 R 2.

- Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord.*
Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente.
 BUREAU (Pierre), *Les émigrés charentais 1791-1814*, Angoulême, 2003.
 CARRÈRE (Jean-Claude), *Coulounieix-Chamiers : Histoire et histoires*, Périgueux, 1988.
 CASTELLANOS (Henry C.), *New Orleans As it Was : Episode of Lousina Life*, 2006.
 CHASSAIN (Hervé), « Le fabuleux destin de Roffignac », *Sud Ouest*, 17 août 2001.
 DRINKWATER (John), *A history of the late siege of Gibraltar*, Londres, 1796.
 GAUDIN (abbé R), « Marc-René, marquis de Montalembert », *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1938, p. 49-126.
 KENDALL (John Smith), *History of New Orleans*, La Nouvelle-Orléans, 1922.
 LAMY (Yvon), *Hommes de fer en Périgord au XIX^e siècle*, La Manufacture, 1987.
 LAUSSAT (Pierre Clément de), *Mémoires sur ma vie...*, Paris, 1831.
 LAUVRIÈRE (Émile), *La Louisiane dans l'histoire des colonies françaises*, Paris, éd. Plon, 1929.
 LAZARUS HELMES (Jack David), *A Guide to Spanish Louisiana 1762-1806*, 1940.
 LUGAN (Bernard), *La Louisiane française 1682-1804*, Paris, 1994.
Membership in the Louisiana House of Representatives 1812-2012, Baton Rouge, juillet 2008.
 M'KARAHÉ (James), *Rapport publié au nom de la Société médicale de La Nouvelle-Orléans sur la fièvre jaune qui y a régné durant l'été et l'automne 1819 – Lu et approuvé dans sa séance du 21 mai 1820, en présence de M. Rouffignac, maire...*, 1820.
 MONTLEZUN (baron de), *Voyage fait dans les années 1816-1817 de New-York à La Nouvelle-Orléans...*, Paris, 1818.
 PENAUD (Guy), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1996.
 PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2000.
 PEYRONNET (E.), *Les anciennes forges du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1958.
Revue française d'histoire d'Outre-mer, 1961, p. 229.
 ROFFIGNAC (Elizabeth de, comtesse de Vassoigne), *Mémoires ou la Révolution Française vue et vécue par une aristocrate charentaise*, Angoulême, 1989.
 SAINT-MARTIN (Jean de), *Le Castel Fadèze*, (notes dactylographiées), 1987.
 SAINTOYANT (J.), *La colonisation française pendant la période napoléonienne*, Paris, 1931.
 SECRET (Jean), *Vieilles demeures des environs de Périgueux*, Périgueux, Éditions périgourdines, 1954.
 VERNEILH-PUIRASEAU (Charles Joseph), *Mes souvenirs de 75 ans*, Limoges, impr. de Barbou, 1836.
 VON HUMBOLDT (Alexander), *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, 1811.
- Archives départementales de la Gironde, C 1598.
 Archives départementales de la Dordogne, 12 Q 2, matrice cadastrale 63 P 241, 5 U 85, 5 E 137/7, 5 E 137/9 et E DEP 1859, 273 Q 8, 5 MI 222 R 2.

La prison militaire de Nontron en 1944

par Jean-Jacques GILLOT*

S'agissant même de Mauzac, les prisons militaires et autres centres de détention pendant la seconde guerre sont tombés dans l'oubli. Qui se souvient que l'usine La Perlerie, sur les bords de l'Isle, fut lieu de rétention pour prévenus en attente de comparution devant le tribunal militaire de Périgueux¹ ? Qui même a idée du « centre de séjour surveillé » pour internés administratifs communistes, syndicalistes, autonomistes, tsiganes et autres « indésirables », provenant d'une cinquantaine de départements métropolitains, parmi lesquels un dixième de Périgordins, installé au château du Sablou (commune de Fanlac), de janvier à décembre 1940 ? Hormis les initiés, qui sait que le site de l'actuelle école de police de Périgueux (plus connu sous le nom de 35^e régiment d'artillerie divisionnaire, devenu 5^e régiment de Dragons, puis 5^e régiment de Chasseurs), fut un lieu de souffrances et d'exécutions, sous la botte nazie, avant de se convertir en un lieu de rétention pour collaborateurs et présumés tels, à l'été et à l'automne 1944 ?

* Avec la collaboration de Jacky Tronel, diplômé de l'École des hautes études en sciences sociales, membre du comité scientifique de la revue *Histoire pénitentiaire*, rédacteur à la revue historique *Arkheia*.

1. Pendant la guerre 1914-1918, La Perlerie avait retenu des ressortissants civils allemands, autrichiens ou hongrois.

Tout au plus, d'aucuns se doutent qu'il y eut des prisonniers politiques et résistants à la prison Belleye (dite *La Villa Chagrin*), à Périgueux. ainsi que dans son homologue de Bergerac, remise en service en 1941.

Aussi, lorsque l'on emprunte le boulevard extérieur qui contourne la ville de Nontron, beaucoup peuvent ignorer que l'école Gambetta se tient là où se dressait une prison militaire où croupirent, pendant près de cinq ans, des prévenus et des condamnés issus des circonstances.

Dans les développements à suivre, nous livrons aux lecteurs des documents faisant état de la situation tendue que connut la prison militaro-politique de Nontron, au printemps 1944. Ces documents contiennent des éléments qui relativisent les idées reçues sur le détail de la population pénale de l'établissement. En effet, celle-ci n'était pas composée exclusivement de résistants et de communistes, même si ces derniers représentèrent plus de 40 % des effectifs, au printemps 1944. Ces textes révèlent également l'aveuglement et la fuite en avant du système de Vichy. Sans compter la culture d'obéissance du militaire Pointeau, qui dirigeait la prison, au demeurant fils d'un sous-officier de gendarmerie.

Pendant cinq ans et demi, du 13 octobre 1940 au 31 mai 1946, la prison de Nontron fut sous commandement militaire. Le 10 juin 1944, à l'occasion de l'investissement de la ville, elle fut libérée par un groupe maquisard commandé par Raymond Boucharel. La majorité des détenus politiques et résistants passèrent aux FTP du Périgord Vert. Quant au détachement de gendarmes venu de Seine-et-Oise, il alla à l'Armée secrète.

Le premier document, reproduit ci-dessous, provient des Archives du service historique de la Défense, département de l'Armée de Terre (cote 13 J 1443). Ce texte original, retranscrit *in extenso*, est complété par quelques notes indispensables, issues de relevés effectués principalement aux Archives départementales de la Dordogne (cotes 59 W 261 à 263, 1 W 1 794, 1 W 1 836 et 6 W 1). On notera que le texte militaire reproduit quasiment les éléments déjà contenus dans un rapport des Renseignements généraux de Périgueux, établi six mois auparavant ².

2. Rapport n° 304, 14 octobre 1943 (Service historique de la défense, DAT, 13 J 1446). Aucun des deux documents ne fait état de la présence de détenus trotskystes alors qu'outre une allusion du communiste Michel Bloch, un témoin direct et deux historiens citent des noms et décrivent les tensions générales avec les staliniens (DAZY, 1981, p. 248 ; BROUÉ et VACHERON, 1997).

I. Rapport sur la prison de Nontron en avril 1944

« Nontron, le 20 avril 1944 ³

Objet : A/S de la prison militaire de Nontron

Source : directe - enquête sur place

Pièces jointes : copie de deux notes de consignes

En raison de la situation actuelle, le Commandant de la prison militaire de Nontron, ainsi que certaines autres administrations, manifestent depuis quelque temps des craintes au sujet de la prison militaire. L'établissement en question, dans lequel sont incarcérés, entre autres, un certain nombre de détenus, condamnés pour menées communistes, est, en effet, susceptible d'être l'objet d'une attaque, un jour, par des individus du maquis, dans l'intention de libérer certains détenus. Étant donné que la gendarmerie de Nontron ne dispose pas de chambres de sûreté à la caserne même, pour enfermer les individus arrêtés, quelques cellules ont été mises à la disposition de ce service à la prison militaire, ce qui présente également un danger. C'est ainsi que neuf individus du maquis, arrêtés le 14 avril courant par la gendarmerie, ont été incarcérés, pendant plusieurs heures, à la prison militaire.

A. Organisation de la prison militaire

La prison militaire de Nontron est installée dans les bâtiments de l'ancienne maison d'arrêt de l'arrondissement, sise boulevard Gambetta ⁴. Un bâtiment rectangulaire, d'un étage, auquel sont attenantes des dépendances, abrite les détenus. Le tout est entouré d'un mur d'enceinte de 5 mètres de hauteur ⁵. L'effectif actuel de l'établissement est de 68 [en fait, 89 ⁶] détenus,

3. Les photographies illustrant ce texte ne figurent pas dans le document original.

4. En 1940, la prison civile désaffectée depuis 1926 servait encore de résidence à quelques réfugiés républicains espagnols résiduels, à « une famille de nécessiteux » et à celle du cantonnier-chef (A.D.D., 59 W 261).

5. Selon le rapport de l'adjudant Gauthier, commandant provisoire de la prison militaire, le 16 novembre 1940 (six pages dactylographiées), le mur d'enceinte se montait à 5,50 m et les murs des cours intérieures s'élevaient à 3,50 m. Il décrit un immeuble départemental délabré à un étage, anciennement pourvu de quartiers distincts entre hommes et femmes, la présence d'une chapelle et celle de caves (A.D.D., 59 W 261). À l'époque, l'ancienne prison civile de Bergerac aurait disposé de 100 places (rapport du général Jeannel au préfet de la Dordogne, 25 octobre 1940, A.D.D., 59 W 261). Sous Vichy, les places manquaient tant que le 12 février 1942, le ministre de la Justice réclama au préfet Rivière l'utilisation des prisons d'arrondissement, effectivement ou prétendument désaffectées, de Bergerac, Sarlat, Nontron et Ribérac. Ce qui conduisit le capitaine Pointeau à rappeler au préfet que son établissement était « géré comme un corps de troupe » (4 mars 1942) et de lui préciser (9 mars 1942) que l'effectif admissible s'élevait à 135 détenus (A.D.D., 59 W 262).

6. En fait, 89, selon un état statistique daté du 1^{er} avril 1944 qui indique 227 à Mauzac et 114 à Bergerac (document Jacky Tronel). La prison Belleyne de Périgueux n'est pas mentionnée. Par ailleurs, les internés du 35^e régiment d'artillerie divisionnaire (même ville) furent sous la coupe exclusive des Allemands dès le 11 novembre 1942.

dont un condamné à mort (pour atteinte à la sûreté de l'État), 16 condamnés aux travaux forcés, pour une durée limitée, pour atteinte à la sûreté de l'État, 38 condamnés à la même peine pour menées communistes, un détenu condamné à 5 ans de prison pour menées gaullistes et 33 condamnés à des peines d'emprisonnement, variant entre 4 et 10 ans, pour délits de droit commun (désertion, refus d'obéissance, etc.).

La prison est administrée par M. POINTEAU André, né le 9 janvier 1901 à Douchy (Loiret), greffier de première classe de la Justice militaire (grade de capitaine), assisté et remplacé en cas d'absence par un adjoint, M. MANIEN Lindor, aide-comptable de première classe. M. POINTEAU a sous ses ordres 15 fonctionnaires, faisant partie du personnel titulaire du cadre de la justice militaire et 20 surveillants civils et gardiens civils auxiliaires, à savoir :

- Un surveillant principal de première classe,
- Un surveillant de première classe,
- 11 surveillants de troisième classe,
- 2 comptables,
- 12 surveillants civils auxiliaires et 8 gardiens civils auxiliaires de police extérieure.

Le service de surveillance, pendant le jour, est assuré par 16 à 18 surveillants titulaires et auxiliaires, aussi bien en ce qui concerne l'intérieur de la prison que les différentes corvées exécutées par des détenus à l'extérieur. Pendant la nuit, la garde est assurée par trois surveillants titulaires et auxiliaires, lesquels ont la consigne d'effectuer quatre rondes, entre 20 heures 30 et 5 heures du matin, à l'intérieur de l'établissement. L'exécution des rondes est strictement contrôlée, moyennant un appareil spécial (composteur). Deux gardiens civils auxiliaires de police extérieure assurent d'une façon permanente une surveillance constante sur le chemin de ronde.

Jusqu'à présent, aucun acte grave d'indiscipline n'a été provoqué par des détenus ⁷.

1. Armement du personnel

Le personnel de la prison militaire dispose de revolvers, calibre 9 m/m et de 497 cartouches.

7. La situation fut identique jusqu'à la libération partielle de la prison militaire, le 10 juin 1944, ce qui explique qu'aucun détenu politique ne fut jamais fusillé ou déporté en représailles par les Allemands.



Fig. 1. La prison de Nontron vue depuis le centre de la ville, dans les années 1920 (Archives municipales de Nontron).

2. Détenus communistes ayant exercé une certaine influence dans l'ex-parti communiste, actuellement incarcérés à la prison militaire de Nontron ⁸

1. BLOCH Michel, né le 11 mars 1911 à Poitiers, de Jean et de Herzog Marguerite, condamné le 16 mai 1941, par le tribunal militaire permanent de Clermont-Ferrand, pour menées de nature communiste, à 5 ans d'emprisonnement, 5 000 F d'amende et à la privation pendant 20 ans des droits mentionnés à l'article 42 du code pénal. Bloch, célibataire et professeur d'histoire, a résidé avant son incarcération, à Thiers (Puy-de-Dôme) ⁹.

2. BOURDEAU Augustin, Lucien, né le 27 mai 1899 à Toulx-Sainte-Croix (Creuse), fils d'Eugène et de Galleau Marie, veuf, père d'un enfant, de profession menuisier, condamné le 12 août 1942 par le tribunal permanent de Clermont-Ferrand, pour menées de nature communiste, à la peine de mort commuée en celle des travaux forcés à perpétuité par décret du 30 septembre 1942. A fait usage de fausses pièces d'identité établies au nom de Lavielle Louis, Lucien. Serait un ancien garde du corps de l'ex-député Thorez. Individu particulièrement dangereux.

8. Sur les relations internes et des compléments de situations personnelles entre détenus communistes et non communistes à la prison militaire de Nontron, voir : GILLOT, 2007.

9. Selon René Dazy (DAZY, 1981), « À Nontron, [le trotskyste] Gérard Bloch fut victime de l'ostracisme communiste dirigé par Michel Bloch... », fils de l'intellectuel stalinien Jean-Richard Bloch (1884-1947), qui tint une chronique régulière sur *Radio-Moscou* de 1940 à 1944.



Fig. 2. Raoul Calas, député communiste de l'Hérault (Assemblée constituante du 2 juin 1946).



Fig. 3. Jean Chaintron, conseiller communiste de la République de la Seine (sénateur, 1948).

3. CALAS Raoul, Joseph, Émile, né le 20 mars 1899 à Thézan-les-Béziers (Hérault), de François et de Rouch Germaine, marié, aurait adopté un enfant, de profession ex-instituteur public, condamné le 12 août 1942 par le tribunal militaire permanent de Clermont-Ferrand, pour menées de nature communiste, à la peine de mort, commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, par décret du 30 septembre 1942. Calas est un individu très dangereux ¹⁰.

4. CHAINTRON Jean, né le 28 août 1900 à Lyon, de Antoine et de Bresson Jeanne Marguerite, marié, sans enfant, de profession dessinateur industriel, condamné le 13 novembre 1941, par le tribunal militaire permanent de Lyon, pour activité communiste, à la peine de mort, à la dégradation civique et à la confiscation de ses biens, peine de mort commuée en celle de travaux forcés à perpétuité, par décret du 12 janvier 1942. Chaintron aurait été responsable de la région lyonnaise. Individu très dangereux ¹¹.

5. PÉRON Yves, Marie, né le 2 août 1914 à Plounérin (Côtes-du-Nord), de Auguste, Marie et de feu Ruello Augustine, veuf, sans enfant, de profession plombier, condamné le 13 novembre 1940 par le tribunal militaire permanent de Périgueux, à 5 ans de prison, 1 000 F d'amende, 10 ans d'interdiction des

10. En 1944, Calas fut membre de l'Assemblée consultative provisoire puis élu député communiste de l'Hérault. Sous la direction fédérale d'Y. Péron, il revint en tournée électorale à Nontron.

11. Durant les années 1920, Chaintron avait été un permanent de « l'agit-prop » du PCF en Algérie. Pendant la guerre civile espagnole, il fut commissaire politique dans les brigades internationales. De l'été 1944 au printemps 1947, il fut préfet de Haute-Vienne, puis membre du cabinet ministériel de Maurice Thorez. Il est élu conseiller de la République, en 1947. Par la suite, il rompit avec le parti communiste.



Fig. 4. Yves Péron en détention à Nontron (photographie anthropométrique, 21 janvier 1943).



Fig. 5. Yves Péron, député communiste de la Dordogne (Assemblée nationale constituante du 2 juin 1946).

droits mentionnés à l'article 42 du code pénal, et à 10 ans d'interdiction de séjour, pour détention en vue de la distribution de tracts, d'origine étrangère, non soumis à la censure et pour infraction au décret de dissolution du parti communiste¹².



Fig. 6. Gabriel Roucaute, député communiste du Gard (Assemblée constituante du 2 juin 1946).

6. ROUCAUTE Gabriel, Louis, né le 25 avril 1904 à Alès (Gard), de Gabriel et de Roux Mathilde, marié, père de deux enfants, de profession mouleur sur métaux, condamné le 12 août 1942 par le tribunal militaire permanent de Clermont-Ferrand, pour menées de nature communiste, à la peine de mort, commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, par décret du 30 septembre 1942. A fait usage de fausses pièces d'identité, établies au nom de Béranger Pierre, Louis, né le 20 mars 1905 à Montpellier. Individu très dangereux¹³.

12. La première épouse d'Y. Péron, Isabelle Loris, décéda au cours de 1940, au temps où son mari avait été transféré de la prison parisienne de la Santé au camp de « préventiionnaires » de Gurs. Il resta à Nontron, bénéficiaire d'un régime préférentiel de travail journalier à l'extérieur – notamment à l'entreprise de bâtiment de Charles Baglione – jusqu'au printemps 1944 et s'évada de la prison de Bergerac dans la nuit du 10 au 11 juin 1944. À la Libération, il se remaria avec Christiane Récégat, une militante de Pujols-sur-Dordogne (Gironde) dont il eut un fils. Il devint député et durable secrétaire fédéral du PCF. Sur son parcours idéologique, lire : GILLOT et LAGRANGE, 2001 et 2004 ; GILLOT, 2007 (24 pages sur Y. Péron).

13. Selon *Notices et Portraits* de l'Assemblée nationale constituante (1946), Gabriel Roucaute est dit né le 24 avril 1904. Il fut élu membre de l'Assemblée constituante, le 21 octobre 1945. Son frère, Roger, né en 1912, membre de l'Assemblée consultative provisoire, fut élu député communiste de l'Ardèche, en octobre 1945.

7. FAURE Jean, Henri, Louis, Jules, né le 9 août 1906 à Saint-Céré (Lot), de Xavier et de Marcillac Marie-Louise, marié, sans enfant, de profession administrateur du journal *Le Paysan*, condamné le 18 novembre 1942 par le tribunal militaire permanent de Clermont-Ferrand¹⁴ pour menées de nature communiste, à 20 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour et à la privation, pendant 20 ans des droits mentionnés à l'article 42 du code pénal. S'est évadé en mai 1941 du camp de Nexon où il avait été interné. A fait usage de pièces d'identité falsifiées. S'est fait appeler Putz puis Patssat. Responsable politique de l'organisation et de la propagande communiste pour la région de Montluçon.

8. BERGHOUX Jean, François, né le 20 septembre 1901 à Amplepuis (Rhône), de Jean-Claude et de Merlier Agathe, marié, de profession ajusteur, épouse domiciliée à Roanne, 22 rue Ouvier, condamné le 25 juin 1942 par la section spéciale du tribunal militaire permanent de Clermont-Ferrand, à 5 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour pour menées communistes.

B. Organes chargés de la protection en cas d'attaque et de la surveillance de la Prison Militaire

1. Brigade territoriale de la gendarmerie de Nontron

La brigade est logée dans une caserne située à environ 100 mètres de la prison militaire. Elle est reliée avec cet établissement par un câble téléphonique souterrain. La brigade accuse normalement un effectif de 11 militaires, à savoir : un adjudant, un maréchal des logis-chef et neuf gendarmes. Leur armement consiste en 10 mousquetons et 11 pistolets automatiques, calibre 7,65 m/m. Ils possèdent également une mitrailleuse.

Nontron est le siège du lieutenant commandant la section¹⁵ de gendarmerie de l'arrondissement. Le lieutenant est assisté d'un adjoint, lequel a le grade d'adjudant-chef, ainsi que d'un chef-secrétaire. Son habitation est située à proximité immédiate de la caserne.

2. Brigade motorisée

Le 6 avril 1944 est arrivée à Nontron, venant de Satory (S. & O.), un détachement motorisé, comprenant 26 militaires appartenant à la légion de gendarmerie de Seine-et-Oise, chargés d'assurer une surveillance spéciale aux abords immédiats, ainsi qu'à l'intérieur de la prison militaire. Le détachement

14. Après l'invasion allemande de la zone sud, les affaires de justice militaire de l'ancienne zone « libre » furent concentrées à Clermont-Ferrand, Montpellier et Toulouse.

15. Actuellement, on dit une compagnie.

est constitué d'un adjudant-chef et d'un adjudant, de deux chefs de brigade et de 22 gendarmes. Ces militaires disposent d'un certain nombre de véhicules automobiles (un camion, une camionnette, une voiture de tourisme, marque Peugeot 401, un side-car, marque Gnome et Rhône, et une motocyclette). Un chef de brigade et 10 gendarmes sont cantonnés à la caserne de gendarmerie. L'adjudant-chef commandant le détachement, l'adjudant, le second chef de brigade, ainsi que les autres gendarmes, au nombre de 12, sont logés à la prison.

Cinq gendarmes assurent d'une façon permanente, par relèvement toutes les trois heures, une garde dont trois aux abords immédiats de la prison, et deux à l'intérieur de l'enceinte. Ces derniers occupent les deux miradors, installés aux angles sud-est et nord-ouest du mur d'enceinte. La brigade motorisée dispose de 5 mousquetons et de 100 cartouches ainsi que de 26 pistolets automatiques, calibre 7,65 m/m et de 9 cartouches par pistolet.

3. À signaler

que, par arrêté du 29 septembre 1943, de M. le Préfet de la Dordogne¹⁶, il a été interdit à toutes personnes venant rendre visite à un détenu de la prison militaire de Nontron de séjourner dans l'arrondissement ou canton intéressé, qu'elles devront quitter après la visite, dans les plus brefs délais. L'arrêté susvisé semble également offrir certaines garanties en ce qui concerne la surveillance de l'établissement précité.

4. À signaler d'autre part

qu'une Commission franco-allemande est venue inspecter récemment la prison militaire de Nontron, afin de se rendre compte sur place des moyens de

16. Arrêté applicable à l'arrondissement de Bergerac et aux cantons girondins rattachés de Sainte-Foy-La-Grande et Pujols-sur-Dordogne (prisons militaires de Mauzac et de Bergerac) et à celui de Nontron (A.D.D., 59 W 262). Il fut complété par une circulaire de Laval, au titre du ministère de l'Intérieur, le 13 octobre 1943, suspendant « provisoirement » les visites de proches aux « détenus pour activités communiste, anarchiste, terroriste ou subversive », pour des raisons « de hautes préoccupations relatives au maintien de l'ordre public » (A.D.D., 59 W 262). L'affaire est intéressante dans la mesure où Y. Péron disposait d'un contact, Odette Courant, résidant à Périgueux (GILLOT, 2007). Le 26 décembre 1945, à l'égard des détenus politiques de l'époque, le ministre de la Justice, François de Menthon, reprit à son compte direct l'attribution des autorisations de visite des membres de sociétés caritatives (A.D.D., 59 W 262). Le 20 décembre 1947, le ministre de la Justice, André Marie, prescrivit aux préfets et sous-préfets de n'attribuer des permis de visite aux familles de détenus, condamnés définitifs, que de « manière tout à fait exceptionnelle » (A.D.D., 59 W 263). Le préfet de la Dordogne, Jean Popineau, s'enfuit le 7 juin 1944 et fut suppléé par Jean Callard, sous-préfet de Bergerac, qui avait également eu un rôle actif dans la répression armée des maquis communistes (affaire de Pont-Saint-Mamet suivie de celle de Veyrines-de-Domme). Popineau fut déchu de ses fonctions à l'été 1944, mais il parvint à faire reconstituer sa carrière par le conseil d'État en 1961. Il mourut en 2001. Callard fut protégé par l'AS pour son aide à la prise des 2 280 000 de francs (450 millions actuels) du train de la Banque de France, à Neuvic-sur-l'Isle, le 26 juillet 1944, dont une large majorité échut aux partis politiques. Réintégré dans la préfectorale, chevalier de la Légion d'honneur en 1953, il décéda en 1958 (GILLOT et LAGRANGE, 2004 ; LAGRANGE, 2002).

défense. Cette commission a été composée comme suit : Colonel SCHNEIDER, commandant la subdivision militaire [française] de Périgueux, accompagné d'un lieutenant de Gendarmerie et d'un commissaire de la Direction générale de la police nationale de Vichy, ainsi que d'un officier allemand et d'un autre Allemand en civil.

C. Conclusions

Afin de permettre aux différents services une défense efficace de la prison militaire de Nontron, en cas d'attaque, il serait utile :

1. de doter le personnel de la prison militaire d'un nombre plus élevé de revolvers, de deux mitraillettes, de quelques fusils de chasse, d'une certaine [sic] quantité de grenades.
2. de doter la brigade territoriale de gendarmerie de Nontron de deux fusils mitrailleurs, de deux ou trois mitraillettes, ainsi que d'une certaine [sic] quantité de grenades.
3. de doter la brigade motorisée d'un nombre de mousquetons correspondant à l'effectif, de deux ou trois fusils mitrailleurs, de trois mitraillettes, ainsi que d'une certaine [sic] quantité de grenades.

Il serait également utile d'envisager l'installation, aux fenêtres de la guicherie et du secrétariat de la prison militaire, d'un ou de deux projecteurs mobiles, permettant de diriger le faisceau lumineux, le cas échéant, sur la porte d'entrée de l'établissement. »

« Pièce annexe au rapport du 20 avril 1944

COMMISSARIAT RÉGIONAL
MILITAIRE DE LIMOGES
Bureau A
n° 1022/ORG.

Limoges, le 11 mai 1944.

Copie conforme transmise à titre de C.R.

à M. le Général de C. A., secrétaire d'État à la Défense, à Vichy
à M. le Général de C.A., secrétaire d'État à la Défense,
Direction de la Justice Militaire à Vichy

La dernière demande d'armement adressée le 30 mars 1944, sous le n° 832 / MAT 60 comprenait, pour la prison de Nontron :

Fusils ou mousquetons : 15 et 450 cartouches
 Pistolets : 36 et 432 cartouches
 Pistolets mitrailleurs : 3 et 3 000 cartouches
 Grenades : 100
 Fusils de chasse : 4 et cartouches correspondantes

Le Lieutenant-Colonel de LA CONDAMINE
 Provisoirement Commissaire Régional Militaire de Limoges »

II. Compte rendu des « mémoires » de Michel Bloch, détenu communiste à Nontron, décédé le 31 décembre 2000¹⁷

Michel Bloch fut arrêté pour propagande communiste prohibée, le 9 janvier 1941, à Thiers (Puy-de-Dôme). Il resta à Nontron du 13 juin 1941 au 10 juin 1944. À son arrivée, ils n'étaient alors que six communistes à la prison :

- André Martin, venu de Clermont-Ferrand ;
- Robert Taupin, ouvrier du bâtiment, originaire de Saint-Ouen (Seine) ;
- « le père » Grilly, ouvrier mécanicien ;
- Mario Bastarolli, ouvrier maçon italien piémontais ;
- Georges Tuffin, ouvrier terrassier d'Aulnay-sous-Bois (Seine) ;

à qui s'ajouta le socialiste pivertiste¹⁸, Charles Margne.

À l'été 1941, un convoi amena trois autres communistes :

- Adrien Duquéroy, ouvrier gantier à Saint-Junien (Haute-Vienne) ;
- René Kokhanoff, futur transféré à la prison d'Eysses (Lot-et-Garonne), déporté à Dachau en mai 1944, revenu vivant d'Allemagne ;
- Léon Pagnoux, futur maire communiste de Rochechouart (Haute-Vienne).

En avril 1942, venant de la prison militaire de Mauzac (où venait de séjourner le gaulliste Louis de la Bardonnie et se trouvait encore l'ancien député socialiste de l'Oise, Pierre Bloch, qui s'en évada, le 17 juillet 1942,

17. D'après les souvenirs de Michel Bloch, publiés par son fils sur Internet.

18. Formation de Marceau Pivert, dissidente de la SFIO de Léon Blum.

avec l'aide du *Special Operation Executive*, avant de gagner l'Angleterre), parvint Yves Péron¹⁹, ainsi que le Polonais Richard Deperazinski.

Au-delà de ses considérations édulcorées sur les trotskistes, ce que n'indique pas Bloch, c'est qu'avant sa propre incarcération, Y. Péron a déjà été emprisonné à Nontron. Il y est arrivé en hiver 1940 « enchaîné à Léon Moussinac »²⁰.

Peu après, ce furent des communistes de la Loire et de l'Allier, généralement condamnés par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand :

- le jeune Cuoq, qui fêta ses vingt ans à Nontron, ultérieurement transféré à Eysses et décédé en déportation, à Dachau ;
- Louis Rambier, ouvrier, transféré en Auvergne, dans le courant de l'année, évadé et mort au maquis ;
- Dubreuil, ouvrier du textile à Roanne (Loire), décédé en déportation ;
- Jean Chaintron, fils d'un cheminot lyonnais, vieil activiste communiste en Algérie sous le pseudonyme de *Barthel*, puis commissaire politique dans les *Brigades internationales*. Arrêté en mars 1941, il fut libéré par l'AS le 10 juin 1944. Il devint préfet de la Haute-Vienne de l'été 1944 au printemps 1947, fut collaborateur immédiat de Thorez, élu conseiller de la République (sénateur) de la Seine en 1948, puis démissionna du parti communiste. Il est décédé à Paris le 7 janvier 1989 ;
- Turrel, ouvrier minier à La Mûre (Isère) ;
- Schimillum, cheminot à Oullins (Rhône) ;
- René Gauvert, employé des usines Berliet à Villeurbanne (Rhône) ;
- Isaac Boher, juif polonais, venant de Lyon.

En juillet 1942, l'effectif communiste se compléta de Camille Labrux qui fut transféré à Saint-Étienne et déporté en Allemagne dont il revint. Deux

19. Après avoir été détenu à Paris et être notamment passé par le camp de Gurs (Basses-Pyrénées), Y. Péron avait été condamné à cinq ans de prison par le tribunal militaire de Périgueux, le 13 novembre 1940.

20. L'anecdote est rappelée par Gilles Delluc (DELLUC, 2002, p. 384), qui cite Moussinac (*Le Radeau de la Méduse, journal d'un prisonnier politique, 1940-1941*, Paris, éd. Hier et aujourd'hui, 1945).

Placé en liberté surveillée, L. Moussinac, écrivain, historien et théoricien du cinéma, ami de Louis Delluc, rencontra Louis Aragon et Elsa Triolet. Puis, acquitté, le 5 mai 1941, par le tribunal militaire de Périgueux, il se réfugia un temps chez la famille de Molènes, à Plazac.

Marc de Molènes (1896-1934), lieutenant d'artillerie en 1914-1918, brillant avocat, fut élu conseiller général « républicain socialiste » de Montignac, en 1928. Il fut député de la circonscription de Périgueux 2, entre 1932 et 1934. Sa fille est l'ancienne journaliste et écrivaine, Thalie de Molènes. Elle a été l'épouse de Robert Kellerson, fils de Joseph, enseignant agrégé. Tous deux furent candidats à la députation, en Dordogne. Le premier, sous l'étiquette « républicain socialiste » aux législatives de 1936. L'autre, en 1951, sur la liste MRP (Mouvement républicain populaire) menée par André Denis (GALY, 1987 et entretien avec Thalie de Molènes, 11 octobre 2008).

mois plus tard, ce fut l'arrivée de l'ouvrier syndicaliste et militant communiste à la manufacture d'armes de Tulle (Corrèze), Clovis Chirin, qui avait été un éphémère responsable clandestin communiste en Dordogne. Transféré à Saint-Étienne et évadé, il mourut dans un maquis du Vivarais²¹. Il y eut aussi Raymond Prunières, venu de Clermont-Ferrand.

De même, arriva Gabriel Roucaute, ouvrier mouleur sur métaux, natif d'Alès (Gard) et futur député communiste de ce département, ainsi que l'instituteur Raoul Calas, originaire de l'Hérault, lui aussi député en 1945. Il y eut également Maurice Zavarro ; mais le dernier, et non moindre personnage du moment, fut Lucien Bourdeau, un « gros bras » responsable du service d'ordre parisien du parti communiste (« entre 1,85 et 1,90 m, pesant 110 kilos » mais qui allait en perdre près de quarante). Enfin, dans ses souvenirs et sans exhaustivité, Bloch évoque le communiste languedocien Henri Faure.

Parmi les quasi droits communs et assimilés (insoumis, déserteurs et autre indisciplinés militaires), l'auteur évoque le milieu fermé, protégé, délateur et inquiétant de plusieurs proxénètes marseillais ainsi que deux Sénégalais, un Marocain, un Algérien et un médecin « hindou », installé à Jumilhac-le-Grand, considéré comme un résistant mais surtout psychiquement perturbé. L'année 1942 vit aussi l'internement d'espions pro-allemands qui ne restèrent évidemment pas à la prison l'ensemble des hostilités. Et, si le 10 juin 1944, l'un des gardiens, l'Alsacien Hermann, et « un gaulliste », se joignirent aux trente-six communistes élargis par l'AS, le portrait que laisse Bloch du capitaine-directeur Pointeau préjuge du sort fatal qui échet à ce dernier : « un pétainiste convaincu...²² ».

III. La désagrégation de l'appareil vichyste

Le 2 août 1944, le lieutenant-colonel de La Condamine, encore « Commissaire régional militaire » intérimaire de la région de Limoges, adressa un courrier au service de la justice militaire, relevant du secrétaire d'État à la Défense, à Vichy, alors que le gouvernement était tout près de partir à Sigmaringen, via Belfort. Le document a été retrouvé par nos soins. Il fut

21. GILLOT, 2007.

22. Le 29 janvier 1944, le capitaine Pointeau avait reçu d'explicites menaces de mort, signées par les MUR, *Mouvement Unis de la Résistance*, sous influence communiste (note RG Périgueux, 31 janvier 1944). Mais, quelle qu'en soit l'origine, il est loisible d'attribuer aux FTP, qui avaient localement commis de telles rétorsions depuis plusieurs mois, l'évidente élimination physique de Pointeau, le 7 juillet 1944. Voir les développements ultérieurs et le rapport du lieutenant-colonel de La Condamine du 2 août 1944.

enregistré le 16 août et porte l'estampille « Vu par le Ministre²³ ». En trois pages dactylographiées, l'officier supérieur y décrit la situation, pour le moins confuse, des prisons militaires de la région militaire. Ainsi, il est rapporté que du 7 au 29 juin, hormis un entretien téléphonique exceptionnel, le 13, avec le capitaine Pointeau, « toutes les communications avec les prisons militaires de Bergerac, Mauzac et Nontron ont été totalement interrompues ».

De source basées sur « les bruits qui courent dans la garnison [de Périgueux] », la prison de Bergerac, antérieurement commandée par le « greffier de 2^e classe » Château, avait été directement prise en mains par les Allemands, après l'évasion organisée de 80 détenus politiques, dans la nuit du 30 au 31 juillet 1944, et la défection de trois surveillants auxiliaires. Celle de Mauzac était temporairement passée aux mains du maquis qui avait libéré tous les détenus politiques, le 7 juin, conservé sur place les droits communs et incarcéré les suspects de collaboration. Le 23 suivant, « à l'approche des troupes allemandes » de retour en force, la Résistance avait dû évacuer le site de Mauzac.

Quant à la prison de Nontron, « un certain nombre de détenus politiques et de droit commun aurait été libéré [et, au 2 août, elle] serait également aux mains du "Maquis" ». De plus, La Condamine confirmait son rapport du 16 juillet, à savoir la fusillade du capitaine Pointeau, le 7 juillet, en précisant que le fait aurait eu lieu « à Nontron²⁴ ».

Mais, désormais, et même aux yeux des vichystes les plus optimistes, la situation était devenue totalement immaîtrisable. Ainsi, il était trop tard pour mettre en application la décision de « dissolution de la prison de Nontron et celle concernant le transfert des détenus communistes sur la maison centrale d'Eysses », laquelle avait été vidée de 1 200 détenus politiques et résistants, remis aux Allemands, au mois de mai précédent²⁵.

En définitive, une bonne partie de la gendarmerie mit du temps pour franchir le pas décisif puisqu'au mois de mars 1944, la brigade de Nontron avait encore arrêté neuf résistants locaux. En ce qui nous concerne plus particulièrement, la prison militaire de Nontron, au temps de Vichy, conjugua

23. Service historique des armées, direction de l'armée de Terre, Paris, cote 3 P 96.

24. Or, la mention en marge de son extrait de naissance, indique son décès « à Saint-Estèphe (Dordogne) ».

25. Au mois de février 1944, les détenus d'Eysses s'étaient mutinés avant d'être réduits par la force. Six d'entre eux furent fusillés sur place, par ordre de Joseph Darnand, chef national de la Milice, devenu secrétaire d'État au « Maintien de l'ordre ». Après un passage par le camp de transit de Compiègne-Royal-Lieu, ils furent tous déportés à Dachau où la grande majorité périt.

la diversité des détenus. Au plus fort de son effectif de l'année 1944, elle compta, en janvier, un maximum de 119 détenus. Au 1^{er} juin, ils étaient encore 83 et seulement 36 rejoignirent la Résistance. À part le cas d'un détenu, de droit commun, il n'est connu aucune évasion durant le temps d'exercice de l'établissement sous Vichy et l'Occupation. Certains détenus ne sortirent jamais durant leur incarcération. D'autres furent ponctuellement employés,

P.G.
N° 35

Montbron, le 31 janvier 1944

NOTA

Objet: A/E. d'une lettre de menaces, adressée à M. POINTEAU, commandant la prison militaire de Montbron.

Source: L'intéressé.

M. POINTEAU, commandant la prison militaire de Montbron, a reçu, le 31 janvier, un pli, posté le 29 janvier 1944 en Dordogne (le nom du bureau de poste est illisible). L'enveloppe, de couleur blanche, porte l'adresse suivante, écrite à la machine: Monsieur le Capitaine POINTEAU - commandant la prison militaire de Montbron - BORDOGNE - Dordogne. Cette enveloppe contenait une lettre, également écrite à la machine, dont ci-dessous copie:

MOUVEMENTS UNIS DE RESISTANCE

Vous êtes le grand patron de la prison de Montbron?.....

Jeunesse Monsieur le capitaine de vos derniers jours de garde chicourne.

L'heure est proche, vous aurez des comptes à rendre un jour. Il se pourrait que les rôles soient inversés et que vous fassiez connaissance avec vos cachots infectes, comme prisonnier, en attendant de passer devant la Cour Martiale.

Votre mémoire est recueillie, nous allons vous la rafraîchir.

L'article 45 du Code Pénal punit de la peine de mort tout Français, ayant des intelligences avec l'ennemi.

Méditez le longuement et préparez vous à mourir avec un potreau comme appui.

Mouvements Unis de Résistance.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Destinataires:

Monsieur le Directeur des Rens. Génér. à Vichy

Copie à:

M. le Gen. Div. Chef du Serv. Rég. Rens. Génér. Périgord

M. le Gen. de Polies, Rens. Génér. de la Dordogne Périgord

Fig. 7. Note blanche des Renseignements généraux de Périgueux (A.D.D., 1 W 1836).

F.G.
N° 219

Koutron, le 12 juin 1944

NOTE

Objet: A/s. de la libération des prisonniers
politiques, incarcérés à la prison mili-
taire de Koutron

Source: directe.

Le 10 juin 1944, à 23 heures, les Forces
Françaises de l'Intérieur ont fait procéder,
par M. P. H. BAU, commandant la prison mili-
taire de Koutron, à la libération de 36 condamnés
politiques (35 communistes et un gaëlliste),
qui ont rejoint les F.F.I.

À ce même temps, le Groupe motorisé de Setory,
composé d'un Adjudant-chef, de deux chefs de
brigade et de 22 gendarmes, affecté à la
garde de ladite prison, a rejoint également
les F.F.I.

Fig. 8. Note blanche des Renseignements généraux de Périgueux
(A.D.D., 1 W 1836).

[illegible]

Fig. 9. Extrait du registre des naissances de la commune de Douchy (Loiret), portant mention explicite de la date et du lieu de décès du capitaine Pointeau.

sous surveillance, à des travaux d'intérêt général comme la rentrée du bois de chauffage du collège ²⁶. Mais, en plus de deux ans de présence, l'interné politique Yves Péron connu, malgré le conflit germano-soviétique et la zone libre envahie, un régime de semi-liberté, employé par des entrepreneurs locaux. Ainsi, il travailla pour le constructeur Charles Baglione et même chez le résistant Yves Massy ²⁷. Certes, il fit l'objet de quinze jours de cachot, mais de la reconnaissance même des autorités, l'établissement ne subit aucun mouvement d'insubordination organisée.

Ainsi, comme le démontra l'épisode de l'attaque du 10 juin 1944, les craintes des autorités vichystes quant à la prison de Nontron avaient plus lieu de porter sur des risques extérieurs car les capacités communistes intérieures et extérieures ne s'exercèrent pas ²⁸.

La fin dramatique de Pointeau paraît s'inscrire dans le contexte d'une vague d'exécutions locales, menées par un résistant incontesté mais impulsif, que le chef AS Raymond Boucharel eut du mal à endiguer. En avril 1945, sa dépouille fut exhumée, « au milieu de cadavres enchevêtrés », par les équipes de la Croix-Rouge.

En septembre 1944, Doublemètre fit élargir de la prison de Nontron un prévenu de droit commun auteur d'un assassinat. L'individu s'engagea au 108^e RI et se trouvait en Allemagne lorsque la justice se remit à le chercher. Venu aux assises en 1948, le nommé D. prétendit alors que son geste avait été celui d'un « résistant » à l'égard d'un « milicien ». Son affaire donna lieu à d'énormes pressions sur les jurés et il fut acquitté de l'assassinat du malheureux instituteur Paul Javaneau.

Par la suite, Y. Péron se fit dire que ses états résistants avaient été sujets à caution et le 26 septembre 1959, l'un de ses proches reçut, d'un apparent militant gaulliste de Périgueux, une missive paraissant bien informée : « Sur l'ordre de Moscou, l'ouvrier du bâtiment Yves Péron a fait marcher

26. Témoignage de Jean Bardoulat (10 octobre 2008). Né en 1926 à Piégut-Pluviers, collégien au début des années 1940, il a été libraire et président du *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*.

27. Yves Massy (1907-1980). Né à Piégut-Pluviers, d'abord industriel en chaussures puis négociant en vins et liqueurs. Maire socialiste de sa commune natale et conseiller général de son canton, de 1945 à 1980. Il fut candidat SFIO aux législatives de 1951 et sénatoriales de 1971. Sous l'Occupation, il avait été l'organisateur d'un maquis de l'AS, sous le pseudonyme de *Cousin* (GILLOT et MAUREAU, à paraître).

28. Il fallut attendre la nuit du 30 juillet 1944, plus d'un mois et demi après l'opération AS de Nontron, pour qu'une unité FTP libère 82 détenus politiques de la prison de Bergerac. En revanche, dès le 7 juin précédent, le détachement AS de Léon Cerisier avait fait évader une quarantaine de détenus de la prison militaire de Mauzac.

un commando à Saint-Georges. Un de mes camarades a été blessé, il sera vengé. Si pareil cas se renouvelle, Yves Péron, qui a déjà beaucoup de sang sur les mains, voyez Nontron, Montignac et ailleurs, sera abattu ainsi que ses principaux collaborateurs dont vous êtes, M. Pompier²⁹ ».

J.-J. G.

Bibliographie et sources

- BROUÉ (Pierre) et VACHERON (Raymond), *Meurtres au maquis*, Paris, éd. Bernard Grasset, 1997.
- DAZY (René), *Fusillez ces chiens enragés ! Le génocide des trotskystes*, Paris, éd. Olivier Orban, 1981.
- DELLUC (Gilles), *Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2002.
- GALY (Jean-Marie), *Le Périgord dans la course au Parlement*, Boulazac, 1987.
- GILLOT (Jean-Jacques) et LAGRANGE (Jacques), *L'épuration en Dordogne selon Doublemètre*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2001.
- GILLOT (Jean-Jacques) et LAGRANGE (Jacques), *Le partage des milliards de la Résistance*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2004.
- GILLOT (Jean-Jacques), *Les communistes en Périgord, 1917-1958*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2007 (version grand public de sa thèse universitaire).
- GILLOT (Jean-Jacques) et MAUREAU (Michel), *Itinéraires résistants*, ouvrage à paraître.
- LAGRANGE (Jacques), « Sur Jean Popineau, préfet de l'État français en Dordogne 16 janvier 1943-7 juin 1944 », *BSHAP*, t. CXXIX, 2002, p. 431-438.
- Notices et Portraits* de l'Assemblée nationale constituante (1946).
- Archives du service historique de la Défense, département de l'Armée de Terre, cotes 13 J 1443 et 3 P 96.
- Archives départementales de la Dordogne, cotes 59 W 261 à 263, 1 W 1794, 1 W 1836 et 6 W 1.

29. Ces trois mots sont soulignés dans le texte original. Jean Pompier, résistant communiste, originaire de Corrèze, ancien receveur des Postes dans le Cantal (ultérieurement devenu inspecteur des PTT, à Périgueux), était un dirigeant syndicalo-politique local passé par les cabinets du préfet Chaintron et du ministre Thorez. Son épouse, née Jeanine Monloys, fut membre de la CGT, de l'UFF et d'autres organismes communistes.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE ET LES ARCHIVES*

Jean Estay, curé des Eyzies et inventeur impénitent

par Brigitte et Gilles DELLUC

L'abbé Jean Estay, curé de Tamniès puis des Eyzies durant la première moitié du XX^e siècle, fut un très original prêtre inventeur. Il était passionné par l'horlogerie, la mécanique, la pharmacopée, la préhistoire et il était toujours soucieux de se rendre utile. Son étonnante histoire mérite d'être rapportée ici, avec l'aide de nos collègues Roger Rousset, Michel Labussière et l'abbé Robert Bouet.

Les Eyzies, un dimanche de 1941. *Ite missa est*. Dans la belle église fortifiée de Tayac, l'officiant, un prêtre grand et mince, belle tête au front haut couronnée d'une blanche chevelure en brosse, finit de célébrer sa messe.

Les paroissiens ont refermé leur missel et descendent les marches du portail, entre les colonnes de marbre que les maçons du XII^e siècle ont emprunté à quelque édifice gallo-romain et sommé de chapiteaux archaïques. On est heureux de se retrouver entre gens du pays, en ces temps troublés. On

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont inventoriés et archivés à la SHAP.

est ici en zone dite libre mais la guerre est si proche. On bavarde un peu sous les platanes entre gens du cru. Bizarre. Dans cette petite paroisse, beaucoup d'autres fidèles ont les yeux bridés.

Des dizaines de jeunes Indochinois fervents viennent, eux aussi, d'assister à l'office de l'abbé Jean Estay. Les inattendus fidèles des Eyzies sont d'anciens travailleurs annamites, venus aider la France en 1939¹. La terrible rigueur du premier hiver les a dispensés du front et certains ont été affectés à la Poudrerie de Bergerac. Ils y ont vécu quelques mois et ont laissé sur les murs des peintures d'inspiration asiatique. L'armistice de juin 1940 a rendu inutile cet afflux d'ouvriers dans l'établissement devenu improductif et ils sont bloqués en métropole.

Sur la suggestion du préhistorien Denis Peyrony², transmise au préfet, on en a embauché près de la moitié pour assainir quelque 800 hectares dans les marécageuses vallées des Beunes, creuser des canaux de drainage et planter non du riz – ces vallées encaissées sont trop froides – mais du chanvre. Cette plante sera bien utile, en ces temps de restrictions, pour fabriquer, comme autrefois, une solide toile de Nîmes, ancêtre du *blue jean*. Les défricheurs logent dans des baraquements plantés sur les hauteurs³.

Un prêtre périgordin

Le prêtre qui a officié sort aussi du commun, comme on va le voir⁴. Non par son origine ni par son *cursus*. C'est à Urval qu'est né Jean Arthur Estay le 5 septembre 1880, à quelques kilomètres de Cadouin et de Belvès. Son père, Henri, un bel homme à la barbe bien soignée, est instituteur public dans ce village au pied du massif de la Bessède⁵. Sa mère, Marie Billard, est aussi institutrice. Il a une sœur aînée, Émilie, qui sera également institutrice.

1. L'un des auteurs (GD) a assisté à la scène.

2. *Résumé de ma vie*, par D. Peyrony, 1944 cité in WHITE et ROUSSOT, 2003.

3. Albéric Cahuet, l'auteur de *Pontcarral*, leur a consacré un bel article dans *L'Illustration* en octobre 1941. Il y avait 3 camps pour 750 Indochinois (sur 2 000 disponibles) : l'un au hameau de Beune, le deuxième au-dessus du Cap-Blanc, non loin de Tamniès, et le troisième du côté d'Allas (baptisé *Bao Long*). Voir aussi BLANC, 1941.

4. Ces quelques pages doivent beaucoup aux souvenirs de son ancien paroissien, notre ami et collègue de la SHAP, Roger Rousset, que ses fonctions occupèrent durant de longues années tant au musée qu'à l'église des Eyzies. Il nous a confié ses notes et l'iconographie qu'il avait pu recueillir. De même, il avait documenté Michel Labussière : celui-ci a publié un très intéressant article sur J. Estay, qu'il a bien voulu nous confier et auquel nous empruntons également des informations (LABUSSIÈRE, 2006). M. l'abbé R. Bouet (directeur des Archives diocésaines) nous a permis de compléter le *cursus* ecclésiastique de Jean Estay et nous renseignés sur ses confrères, grâce à la notice de son *Dictionnaire du clergé concordataire* (à paraître).

5. Il mourra, dit-on, dans un four à prunes. Le patronyme *Estay* est typiquement périgordin. Actuellement 28 abonnés au téléphone portent ce nom.

Jean Estay, lui, a une vocation religieuse. Sans doute, dans son enfance, a-t-il participé chaque mois de septembre au pèlerinage de Capelou, près de Belvès, ou à l'ostension de la relique insigne de la vieille abbaye de Cadouin : le suaire de la tête du Christ, celui que saint Jean a trouvé dans le sépulcre vide, au matin de Pâques. On ne sait pas encore que ce précieux tissu est en fait une superbe toile de la fin du XII^e siècle, au temps des Fatimides, et que ses broderies de soie portent des invocations musulmanes.

Son certificat d'études en poche, le jeune Jean Estay a fait ses études au séminaire de Bordeaux dès la rentrée d'octobre 1896 : entré à 16 ans, il en fut le benjamin. C'est un tout jeune garçon, grand et élancé, cheveux blonds et yeux bleus, tout sourire. Enjoué, déjà populaire, il est aimé de tous. Travailleur régulier, intelligent, doué d'une grande mémoire, il est d'une piété exemplaire et toujours prêt à rendre service à ses condisciples dans leur travail ou pour de petits soucis matériels : par exemple en réparant leur montre, car la mécanique n'a guère de secret pour lui. Il s'adonne déjà à des expériences de chimie, dira son lointain parent Bernard Secret dont on va reparler.

C'est à Bordeaux aussi qu'il sera ordonné prêtre le 19 décembre 1903. La loi de Séparation des Églises et de l'État n'interviendra que dans deux ans. Pour l'heure, c'est encore le régime du Concordat de 1801 : depuis le Consulat, les prêtres reçoivent de l'État un traitement. Notre jeune prêtre suit une autre voie : il demande en 1903 un congé pour maladie. Il a contracté une tuberculose. On a oublié, aujourd'hui, que cette maladie atteint alors tout le monde, depuis la simple première infection jusqu'à la phtisie galopante.

Précepteur, horloger et poilu

Le jeune prêtre aurait enseigné un temps chez les jésuites de Tivoli à Bordeaux, puis il devient précepteur au château de Jaderon par Bretagne-d'Armagnac (Gers)⁶. On peut supposer que, durant presque une dizaine d'années, il œuvre dans une famille riche et que, tel le jeune Jean-Jacques Rousseau précepteur des enfants Bonnot de Mably, il se cultive en enseignant son ou ses élèves. Comme beaucoup de Français, à cette époque, il traîne sa maladie : le 17 juin 1908, d'ailleurs, le curé de Calès (Gabriel Chaval) demande à l'évêque (M^{re} Henry Bougoüin) de ne pas lui donner un poste à cause de sa très mauvaise santé : « Ce serait l'envoyer à la mort ⁷ ».

6. Abbé R. Bouet, Archives diocésaines, *in litt.*, 28 avril 2009. En 1928, le château appartient à M. J. Damas (*Annuaire des châteaux*, 1928, La Fare, Paris). J. Estay ne s'exile donc pas en Bretagne comme on l'a dit, mais tout près d'Eauze (Gers).

7. Archives diocésaines.



Fig. 1. Le jeune abbé Estay. Il fut précepteur avant de devenir vicaire à Terrasson.
Dans cette paroisse, il s'occupait surtout d'horlogerie.

Il va rentrer dans le rang en 1910 et sa carrière peut se résumer en quelques dates et trois paroisses : du 16 octobre 1910 à 1912, il est vicaire à Terrasson (Jean-Baptiste Boussion étant curé). L'abbé R. Bouet rapporte : « En 1912, son curé de Terrasson ne peut plus le supporter, car dit-il de son vicaire : "Il va où il veut, part quand il veut, revient de même ; pas dix fois depuis un an, il n'a été à l'heure aux offices. Son ministère ne lui rapportant pas le même bénéfice que son séjour dans les châteaux où il a passé, il se fait horloger, mécanicien, il prend des brevets... De la très volumineuse correspondance qui arrive au presbytère neuf paquets sur dix sont adressés à *Monsieur Estay, horloger, à Terrasson*. Il veut me demander deux mois de vacances ; un mois pour aller aux eaux, il n'a pas de santé, et un mois pour aller à Paris s'occuper de ses affaires..." Esprit inventif, il a fait de la mécanique, domaine où il était particulièrement compétent ».

On ne s'étonne pas que du 17 juillet 1912 à 1935, l'abbé Jean Estay devienne curé de Tamniers (aujourd'hui Tamniès), petite paroisse dominant la marécageuse vallée de la Beune⁸.

8. C'est le service des archives de l'évêché de Périgueux et Sarlat qui indique cette affectation. *Tamniers* est le vieux nom de Tamniès, non loin des Eyzies. Il ne s'agit pas de Temniac. Nous connaissons les dates précises de ces nominations grâce à l'abbé R. Bouet, Archives diocésaines.



Fig. 2. Jean Estay, infirmier en Orient pendant la Grande Guerre. Ce « poilu d'Orient » fut blessé et contracta le paludisme.



Fig. 3. Jean Estay, curé des Eyzies. Il pose le jour de la communion solennelle de 1937.

La guerre de 1914 l'envoie aux poilus d'Orient. En Crimée dit-on⁹. Il est mobilisé le 15 mars 1915 comme infirmier et porte le brassard à croix rouge sur sa lourde capote. À Salonique, il contracte le paludisme. Il est surtout victime d'une blessure de guerre : il doit être trépané. Le 28 janvier 1918, il est décoré de la médaille des épidémies et il est réformé le 2 mars 1919¹⁰. Il conservera toujours, dit-on, quelques séquelles attribuées à sa trépanation : « Quelques secondes d'absence ou de silence en cours de messe¹¹ ».

Plus tard, la guerre finie, l'évêque veut l'affecter à la paroisse de Saint-Pierre-d'Eyraud (Dordogne) aux confins de la Gironde. Il décline cette

9. Il est peu probable qu'à l'époque de la guerre civile russe et de l'armée blanche du général Piotr Nikolaïevitch Wrangel, il ait participé à l'occupation par les troupes franco-anglaises des ports de Crimée à partir de novembre 1918. Sans doute a-t-il plutôt servi lors du débarquement franco-britannique raté à Gallipoli aux Dardanelles (25 avril 1915) ou lors de l'intervention à Salonique (octobre 1915), sans grand succès non plus. On a oublié que ces « poilus d'Orient » du général Maurice Sarrail puis du général Franchet d'Espèrey furent décimés par les combats et les maladies.

10. Archives diocésaines.

11. M^{lle} Magne (Saint-Cernin-de-Reilhac), ancienne paroissienne, à Michel Labussière, *in litt.*, février 2007. Effectivement, pour le clinicien, il n'est pas impossible d'incriminer, *a posteriori*, une légère séquelle de son traumatisme crânien. En dehors de la triade classique céphalées-vertiges-troubles du caractère, ces séquelles peuvent se manifester par de nombreux troubles neurologiques, neuro-psychiques et neuro-psychiatriques. Jean Estay ne fait pas partie cependant des « gueules cassées ».

proposition car, passionné par la Préhistoire, il souhaite demeurer dans la vallée de la Vézère. Enfin, du 22 avril 1935 à 1951 (nous y voici), M^{gr} Georges Louis le nomme enfin curé des Eyzies-de-Tayac.

Tant qu'à faire, comme on dit, accompagnons-le jusqu'à la fin. Atteint d'une cruelle et longue maladie, « quatre ans de purgatoire sur cette terre, avec le concours de nos prières ¹² », Jean Estay se retira en 1951 dans la famille de ses neveux, M. et M^{me} Jean Labonne à Saint-Agne, allant à Clermont-Ferrand pour des soins. Enfin, pensionnaire de la maison de retraite de la Madeleine de Bergerac, alors tenue par des religieuses, il mourra le 31 décembre 1955 à 16 heures, en lisant, comme chaque après-midi, son bréviaire sur le bord de la route de Bordeaux, toute proche ¹³. Un automobiliste le découvrira étendu sur la banquette herbeuse. Il repose au cimetière de Saint-Agne, non dans le caveau de famille mais au pied de la croix.

Un curé à moteur

Jean Estay visite volontiers ses paroissiens « avec l'ardeur d'un missionnaire et sans exclusives ni trop de formalisme. Par exemple, dans leur préparation au mariage, les fiancés ont droit à l'absolution même s'ils n'étaient pas assidus à confesse ¹⁴ ». Il répare les montres et pendules de tous, pratiquants ou mécréants. Très occupé, il est souvent en retard aux cérémonies, obsèques ou communions solennelles ¹⁵ : ses ouailles l'attendent patiemment. Ils le voient alors arriver, au pas de charge malgré sa longue soutane, flanqué de son chien Gipou. Ce bâtard aime bien courir après les poulets mais il obéit fidèlement aux ordres de son maître : « Dieu soit béni, Gipou reviens ! ».

Lors des retraites ecclésiastiques auxquelles il participe, il passe presque tout son temps à la chapelle et « durant les récréations, ses confrères et même M^{gr} l'Évêque aimaient se grouper autour de cet intéressant causeur aux pittoresques réflexions, aux aperçus originaux ¹⁶ ». Il a un grand ami : l'abbé Valade ¹⁷.

12. N..., 1956.

13. Aucune notice nécrologique n'a paru dans *la Semaine religieuse de Périgueux*.

14. LABUSSIÈRE, 2006, d'après R. Rousset.

15. Deux clichés ont été retrouvés dont l'un daté de 1937 (fig. 3). Les communiantes et le clergé (J. Estay et un ou plusieurs prêtres dont celui qui avait préparé les jeunes fidèles) posent sur les marches du portail de l'église. Un détail : il y avait nettement plus de communiantes que de communiantes (18 contre 11 et 17 contre 10).

16. Article nécrologique, paru dans *Courrier français* (?) au début de 1956 (N..., 1956).

17. Il s'agit peut-être de Guillaume Camille Vallade, né le 13 décembre 1855 et mort en 1934. Il fut vicaire à Siorac-de-Belvès de juin 1882 à octobre 1883 (aujourd'hui Siorac-en-Périgord, J. Estay était né en 1880 à Urval à 4 km de là) et à Notre-Dame de Bergerac, aumônier des prisons, puis curé à Ligeux, Cognac, Firbeix, Sainte-Orse, Lanouaille et Montagnier (R. Bouet, Archives diocésaines).



Fig. 4. Le curé J. Estay sur la fin de sa vie.
Très malade, il va se retirer.

Ce prêtre est motorisé. Avant d'acquérir une *Rosengard* bleue, qu'il ne manquera pas de bricoler « avec un fil de fer ici, une ficelle là ¹⁸ », il chevauche tout d'abord une motocyclette *Terrot*, robuste marque bien de chez nous ¹⁹.

Cette puissante machine ne va pas sans poser un difficile problème. La rumeur locale ²⁰ fait de l'abbé Jean Estay l'inventeur du *kick starter* des motocyclettes en 1904 lorsqu'il était encore curé de Tamniès ²¹. Au point mort,

18. N..., 1956.

19. L'usine Terrot de Dijon fut la plus grande marque française en 1927 et arrêta sa production en 1961. On vendait de 1925 à 1927 des modèles *LD* 175 cc et *FD* 250 cc, 2 temps, à cadre ouvert, réservoir rond et carénage, « pour dame et ecclésiastique » au prix d'environ 5 000 F. Le modèle *FDC* (Dame Confort) était mieux équipé encore. La série *F* est produite de 1925 à 1934. L'abbé a pu acquérir sa moto lorsqu'il était curé de Tamniès (ou un peu plus tard, s'il l'acheta d'occasion). Terrot produisait en fait des motos depuis le début du siècle.

20. Et aussi Internet qui rapporte une réponse ricanante, sans doute légendaire, des industriels à l'abbé bricoleur souhaitant placer une invention : « Nous sommes des fabricants, pas des fantaisistes ».

21. La paroisse ne comptait alors que 500 habitants environ.

le motocycliste appuie avec le pied, d'un bon coup (ou de plusieurs), sur cette pédale à ressort pour lancer le moteur : le piston s'anime dans le cylindre, la bougie s'allume, l'essence arrive et le moteur démarre, en principe. Vroom, vroom... Ce dispositif se place, chronologiquement, entre l'ancien démarrage à la course (l'usager poussait rapidement son engin, dépourvu d'embrayage, en « décompressant » passagèrement le moteur) et l'usage moderne du démarreur électrique ²².

L'abbé Estay pouvait-il s'enorgueillir d'une si belle invention ? La Dordogne tout entière et le clergé périgordin en particulier pouvaient-ils en tirer quelque fierté ? La Grande Beune était-elle le lieu de naissance de ce dispositif qui équipe toujours des scooters et de petites motos japonaises ? Roger Rousset et Michel Labussière ont très sérieusement enquêté, jusqu'au musée des Arts et Métiers ²³, sur ce problème dont le sérieux n'échappe à personne. Conclusion : le *kick* équipait des motos belges de marque *FN* en 1905 et il est « peu probable que l'abbé en soit l'auteur. Il avait à l'époque 24 ans et venait juste d'être ordonné ²⁴ ».

Que le lecteur ne soit pas trop déçu. Michel Labussière conclut sa recherche ainsi : « On peut supposer que l'abbé, au fait de ces progrès, ait adapté, en copiant les *FN*, ce système sur sa moto personnelle. Ce qui suffit à le faire qualifier d'*inventeur* au village ».

À l'assaut des microbes

À la suite d'un anthrax, « il s'ingénia à trouver une combinaison de désinfectants, remède qui fut efficace en bien de cas » (N..., 1956). Ce médicament miracle est l'*Argéniol*. C'est un composé d'argent colloïdal, d'essence de girofles ²⁵, de menthol ²⁶, et d'un anesthésique local puissant,

22. Inventé en 1913 sous le nom de *Dynastart*.

23. Affaire suivie par M^{me} Anne Chanteux, responsable du Centre de documentation, 19 février 2003, Doc/AC/02-728 (lettre à R. Rousset).

24. LABUSSIÈRE, 2006. La fabrique nationale (*FN*) de Herstal-lez-Liège, Belgique, célèbre par sa production d'armes depuis 1889, fabriqua des motocyclettes de 1901 à 1965. Elle avait un bureau en France à Neuilly-sur-Seine.

25. Et non de girofles, comme on a pu l'écrire. La girofle (*Syzygium aromaticum*) était utilisée depuis la Chine antique comme antiseptique, parasiticide (gale), anesthésiant pour les douleurs dentaires. On sait aujourd'hui que son eugénol inhibe l'agrégation plaquettaire et donc l'inflammation. Au temps de l'abbé Estay, le patient, sortant du cabinet de son dentiste, exhalait une forte odeur de créosote (extraite du goudron de bois distillé), dont le parfum est aussi puissant que celui du clou de girofle et les vertus analogues.

26. Le menthol (*Mentholum Codex*) est aussi anesthésique local (analgésique) et antiseptique. On connaît le succès persistant, très franchouillard, du *Synthol*, dont la formule est un peu semblable.

la novocaïne ²⁷. L'huile de girofle et surtout l'argent en étaient les agents bactéricides ²⁸.

Imaginons un entretien voire une consultation avec l'inventeur au presbytère des Eyzies, à l'ombre de l'église de Tayac ²⁹.

- À quoi sert votre *Argéniol*, Monsieur le curé ? Le prospectus fournit la réponse : « Ni toxique, ni caustique [il est indiqué pour le traitement des] furoncles, panaris, abcès chauds **au début** ³⁰, boutons d'acné, ampoules, écorchures, petites coupures, orgelets **extérieurs** ³¹, engelures, crevasses, piqûres d'insectes, dartres ³², petites plaques d'eczéma, coupures infectées ou pouvant le devenir [et aussi] herpès, cors, durillons, brûlures, verrues suspectes, angine, zona, pelade, gale, érysipèle au début [...]. Très efficace aussi contre les maux et rage [*sic*] de dents ³³ ». Cette panacée méritait bien ce nom et était disponible en solution, dans un flacon au bouchon muni d'une spatule en verre qui servait à toucher les lésions, plusieurs fois par jour.



Fig. 5. Un flacon d'Argéniol. À base d'argent, de girofle et d'un anesthésique, il soignait les maladies de la peau.

27. L'action anesthésique locale de la cocaïne est connue depuis A. Nieman (1860). Le chlorhydrate de procaine a été synthétisé en 1904 par Einhorn et commercialisé sous le nom de *Novocaïne*. L'abbé Estay devait se procurer ce produit classé « dangereux (tableau C) » auprès d'un pharmacien complaisant. Les accidents mortels liés à la novocaïne étaient rares (*Semaine médicale*, 22 juin 1922, p. 472-477). Utilisée jusque vers 1960, elle a été remplacée par des produits moins toxiques et d'action plus prolongée (COLLECTIF, 1951 ; DELLUC et ESCANDE, 1968).

28. L'argent a longtemps été utilisé comme désinfectant notamment en pommade ou en collyre, de couleur noire, sous le nom d'*Argyrol*, appellation qui est proche de l'*Argéniol* de l'abbé. Concentré, le nitrate d'argent est très caustique d'où son nom - ciel ! - de « pierre infernale ».

29. Juste au-dessus s'ouvre la grotte ornée de la Croze à Gontran (elle faisait partie du domaine du presbytère quand l'abbé H. Breuil la visita en juillet 1897 ; elle fut vidée en 1907 par le curé Ludovic Vidal). Elle est contiguë aux ruines de la maison du sieur Nicolas Gontran, orfèvre. Ce dernier fut, rapporte la tradition locale, fabricant de fausse monnaie et assassin de son épouse Jeanne Péchardy. Mort à 80 ans, il fut enterré le 24 octobre 1842 au temps du curé Pierre Cheyrou (registre paroissial communiqué par R. Rousset).

30. Mention soulignée sur le prospectus. L'adjectif « chaud » permet de distinguer ces abcès des abcès froids, sans inflammation (sans rougeur ni douleur) d'origine tuberculeuse, alors fréquents. C'était les classiques écrouelles, qu'étaient censés guérir les rois le jour de leur sacre. L'*Argéniol* n'avait tout de même pas cette prétention...

31. Mention soulignée sur le prospectus. L'orgelet est un furoncle d'une des glandes de Meibomius du rebord de la paupière. À vrai dire, on ne connaît pas d'orgelets *intérieurs*...

32. Cette lésion cutanée, souvent citée par les anciens, ne correspond pas à une pathologie dermatologique bien définie. On parlait aussi, en Indochine, des « dartres annamites », au niveau des jambes. La pratique de l'hygiène et l'usage régulier du savon les ont rendues rares... Saint Georges était imploré en cas de « maladies dartreuses ».

33. Un emplâtre sur la carie permettait de remplacer le dentiste qu'on n'avait pas sur place (M^{me} Magne, *in litt.*, 9 février 2007). Sainte Apolline était implorée en cas de maux de dents.

- Et pour les cas graves, Monsieur le curé ? Réponse : « En cas de panaris, furoncles, abcès déjà trop évolués pour avorter, employer les plaquettes d'onguents résolutifs *Saint-Martin* de l'abbé Estay, curé des Eyzies. Ces plaquettes à base de résine, pois de Bourgogne, huile d'olive, cire vierge, beurre frais [sic], font rapidement mûrir le mal, qu'il ne reste plus qu'à percer avec une aiguille flambée par exemple ³⁴ ».

- Et pourquoi avoir baptisé cet onguent du nom de *Saint-Martin* ? Réponse : saint Martin de Tours, dit le Miséricordieux, titulaire et patron de l'église de Tayac, a fait mieux que couper son manteau (un effet militaire...) en deux pour le donner à un pauvre. Il est connu pour son évangélisation de la Gaule et pour ses miracles, dont le changement de l'eau en un baume pour son évêque ³⁵.

- Et en cas de récurrence malgré cet emplâtre ou de maladie tenace, Monsieur le curé ? Réponse du prospectus : « En cas de furonculose (abcès, furoncles répétés), employer les pilules dépuratives *L'Argéniol* ³⁶, à base d'oxyde d'étain et [de] bardane ³⁷ ».

- Et c'est cher ? Réponse : « *L'Argéniol*, 10 fr le flacon. *Les plaquettes Saint-Martin*, 10 fr les 10. *L'Argéniol dépuratif*, 10 fr la boîte de pilules ³⁸ ».

- Et en conclusion, Monsieur le curé ? Réponse du prospectus : « Le faire connaître autour de vous est rendre un signalé service ».

La préparation, le dépôt et la vente du produit, « diplômé au concours Lépine et de Royan en 1939 ³⁹ », étaient confiés par l'inventeur à la pharmacie

34. C'est la *poix* de Bourgogne, résine extraite de la sève de l'épicéa, encens réputé alors tonique et revitalisant. La formule manuscrite est un peu différente avec notamment de la colophane, résine de pin des Landes distillé ou *arcanson* (d'où le nom d'Arcachon). La recette de fabrication des plaquettes est indiquée sur une feuille manuscrite retrouvée dans la famille de l'abbé : « Verser à chaud la mixture avec une petite cuillère à café 1/2 ou 1/3 pleine selon la largeur désirée sur de la cellophane ou du papier cristal. Chaque cuillère fait une plaquette. Elle se détache facilement. Envelopper ensuite de tarlatane à pansements. Pour l'emploi direct sur le siège du mal, recouvrir d'un papier cellophane ou cristal et attacher avec une bande ». Le lecteur pourra essayer.

35. CARLES, 1884. Saint Perpetuus, évêque de Tours (mort vers 490), le fit connaître grâce à un *Indiculus* de ses miracles qu'il fit versifier par l'éminent rhéteur Paulin de Périgueux. De même Grégoire de Tours (mort en 594) en dressa la liste qu'il fit mettre en vers par saint Venance Fortunat, lui-même guéri d'une ophtalmie en allant visiter le tombeau du saint à Tours.

36. Ben voyons, dirait le *Canard enchaîné*...

37. On croyait encore à ces produits dits dépuratifs. La notion de retour à la pureté avait dû trouver un écho très favorable chez cet ecclésiastique. Un médicament à base, comme *l'Argéniol dépuratif*, d'étain (et de vitamine F), le *Stalinon*, proposé également dans le traitement de la furonculose, entraîna en 1954 plus d'une centaine de morts par encéphalopathie toxique et fit de nombreux infirmes. Cette tragédie conduisit à réviser la législation française de mise en vente des produits pharmaceutiques.

38. 10 F de la fin des années 1930 correspondent à 5 ou 6 euros environ.

39. Un grand prospectus, portant cette mention de date et proposant, en cas d'échec, un traitement par sulfamide (découvert en 1935 et utilisé un peu plus tard) permet de dater cette production de la période 1939-1944, juste avant l'arrivée de la pénicilline en France.

L. Tauzin à Léognan, Gironde⁴⁰. Point besoin d'aller si loin. Une mention au tampon encreur indiquait qu'un dépôt se trouvait également à la pharmacie Boisdon, 7, place de la Liberté à Sarlat.

Le curé Estay n'était pas une exception. Au début du XX^e siècle, nombre de prêtres, poussés par leur zèle apostolique et/ou réduits à la portion congrue après la Séparation des Églises et de l'État, entreprirent de travailler de leurs mains et notamment de fabriquer des remèdes. Ainsi, à cette époque, la potion colorée miracle d'Alfred Chanat, curé de Sagelat de 1897 à 1935⁴¹, ou le remède des trois abbés Émile, Henri et Léon Segonzac, *alias* « la méthode curative des trois-curés de Segonzac⁴² », étaient fort prisés. Ils étaient parfois réprimés par la justice comme pratiquant l'exercice illégal de la médecine. Il faut reconnaître qu'avant la seconde guerre mondiale, la pharmacopée, envahie par des drogues sans grande action mais pas toujours sans danger, se limitait en fait à de rares produits actifs (aspirine, digitaline, trinitrine, héparine, morphine, insuline, sulfamides, vaccins et sérums...) ⁴³.

Un calendrier perpétuel jusqu'en 2699

C'est une autre invention de Jean Estay. Elle a été publiée, par L. Bauer à Dijon, sous forme d'un carton à découper et à monter.

Ce sont deux disques de cartons rotatifs superposés à un disque fixe. Ils permettent de trouver le jour de la semaine correspondant à telle ou telle date de l'ère chrétienne à partir de l'an 1. L'abbé était très fier de l'exactitude de son calendrier perpétuel d'autant que les années bissextiles lui avaient donné du fil à retordre : un vrai casse-tête chinois. Il dut consacrer à sa confection de longues soirées. Il tenait compte bien entendu du passage du calendrier julien au calendrier grégorien, qui nous coûta une dizaine de jours en octobre

40. La famille Tauzin avait un pied à terre sur la place des Eyzies. Il abrite aujourd'hui le restaurant *La Grignotière*, créé par la famille Chadourne (R. Rousset, *in verbis*, 3 mai 2007).

41. En vente à la pharmacie de Siorac, car il convenait de passer par l'intermédiaire d'une officine (M. Carcenac, *in verbis*, 2008). Ce prêtre était l'oncle du curé aviateur François Merchadou qui, devenu ainsi riche, restaura l'église en 1941 et y laissa d'intéressants souvenirs (*BSHAP*, t. CXXXVI, 2008, p. 502-504).

42. Pommade pour traiter les dermatoses diverses et solution pour le rachitisme et tous les affaiblissements, recette « préparée au meilleur vin de Malaga [...]. Vente gros et détail chez le pharmacien Doumerc à Thenon ».

43. La *Solution* de L. Pautauberge (de Montignac), grâce à son chlorhydro-phosphate de chaux créosoté, était censée guérir rapidement de nombreuses maladies, du rachitisme aux maladies broncho-pulmonaires (y compris la tuberculose). La *Kolarsine* Pautauberge était un fortifiant. À Courbevoie, Pautauberge produisait aussi des capsules et dragées créosotées et de l'eau *Fortunia* contre les leucorrhées. À Périgueux, le pharmacien Pierre Chambon fabriquait, entre autres, un révulsif qui a laissé à nombre de nos anciens un cuisant souvenir.

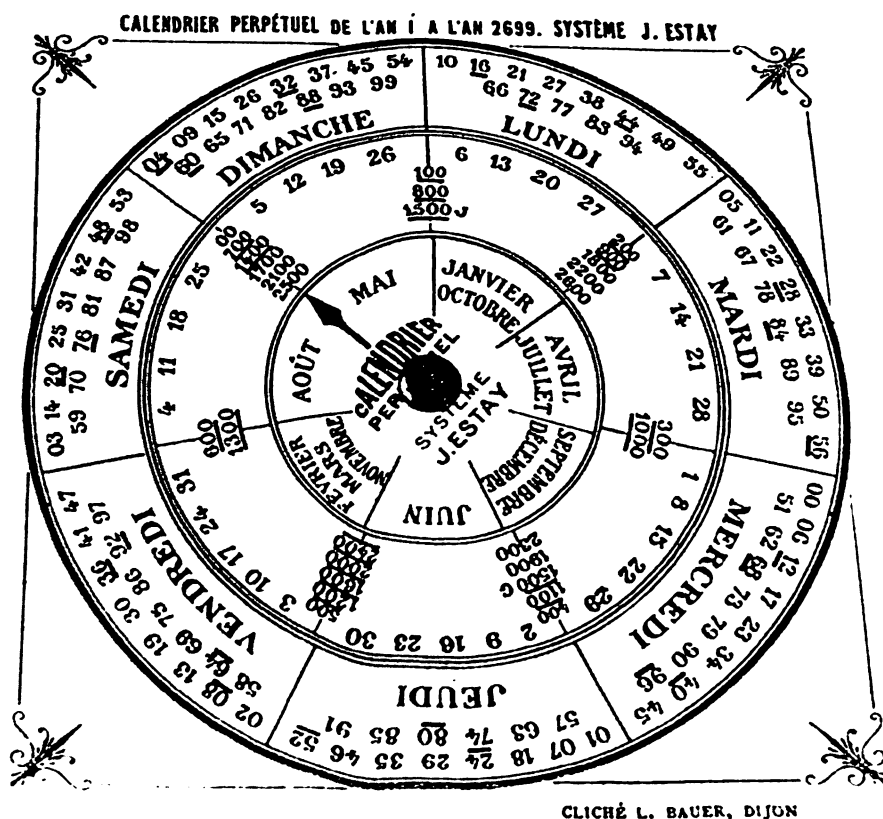


Fig. 6. Le calendrier perpétuel. Il demeure valable jusqu'en 2699.

1582 sous le pape Grégoire XIII⁴⁴. En tous cas, ce calendrier, dit « Calendrier perpétuel. Système J. Estay », demeure toujours valable jusqu'à l'an de grâce 2699.

Ainsi on pouvait – et on peut toujours – vérifier que la bataille de Castillon avait bien eu lieu le mardi 17 juillet 1453, que Louis XVI avait été guillotiné le lundi 21 janvier 1793 et que le 11 novembre 1918 tombait également un lundi.

44. On passa directement du jeudi 4 au vendredi 15 octobre. Sauf erreur, Thérèse d'Avila mourut à ce moment-là. Les tableaux employés au même usage en tiennent également compte (voir *Almanach Hachette* ou *Quid*). Le « comput ecclésiastique » est un ensemble d'opérations, basées sur le calendrier lunaire comme pour les calendriers juif ou musulman, permettant de calculer les dates des fêtes religieuses mobiles et en particulier celle de Pâques. La table pascale murale de l'église Saint-Étienne de la Cité (XII^e siècle) est célèbre.

L'abbé et la Préhistoire

Le calendrier perpétuel ne remontait pas cependant aux temps préhistoriques, ce qui n'empêchait pas Jean Estay de se passionner pour la Préhistoire. Comment conciliait-il l'évolution de l'Homme et sa foi dans les Saintes Écritures ? On ne sait.

En tous cas, il est un des premiers à visiter la grotte de Lascaux, découverte le 12 septembre 1940. Avec son confrère l'abbé André Glory, venu de Toulouse et de passage aux Eyzies. C'est là que Jean Estay a appris la grande nouvelle. Jean Maury, l'inventeur de la grotte du Grand Roc, a informé, dès le 18 septembre, son ami Glory, reçu à Laugerie-Basse où il demeure. Et le trio Glory-Maury-Estay, accompagné de Denis Peyrony, créateur et conservateur du musée des Eyzies (déjà venu à la grotte le 22 septembre avec son fils Élie), visite la caverne le 24 septembre ⁴⁵. Ils sont guidés par Jacques Marsal, co-inventeur, Maurice Thaon, jeune ami et parent de l'abbé Breuil, au milieu d'un flot de visiteurs anonymes. L'inventeur Marcel Ravidat, l'abbé Henri Breuil et l'instituteur Léon Laval, absents sans doute ce jour-là ou occupés ailleurs, ne sont pas cités dans cette expédition.

Que d'abbés autour de cette grotte, dira-t-on, en songeant aussi aux abbés Jean et Amédée Bouyssonnie venus avec l'abbé Breuil dès le 21 septembre. Les peintures sont « d'une fraîcheur et d'une netteté incomparables et [on] les croirait faites d'hier », dira l'abbé Estay. D'après l'abbé Breuilh [*sic*] et D. Peyrony, aux « compétences universellement reconnues », elles remontent à l'époque « aurignacienne-périgordienne ». Donc, conclut Jean Estay, « ces primitifs, que l'on pense généralement complètement enlisés dans une bestialité grossière, croyaient certainement déjà à l'existence d'esprits capables de leur faciliter les chasses heureuses ». Malgré cette piètre considération pour les Cro-Magnons, notre astucieux abbé a un grand mérite : quelques mois plus tard, il dessinera un plan de mémoire de la grotte, centré sur la Salle des Taureaux, avec indication du départ des autres galeries ; il montre le « hangar de couverture » de l'entrée (avec galerie de descente et porte d'entrée intérieure), qui vient d'être aménagée. Le Puits apparaît en pointillés avec la mention « Grotte inférieure. Dessin énigmatique ». On peut penser qu'il n'y est pas descendu grâce à l'échelle de corde – il a tout de même la soixantaine – car il mentionne les « gravures [*sic*] et dessins énigmatiques de la grotte inférieure ».

Il publiera ce plan avec des copies des principales peintures (taureaux de la Salle des Taureaux, grand cerf, chevaux, bouquetins et taureau du

45. Voir BREUIL, 1960 et DELLUC, 1979.



Fig. 7. Tout un musée dans la poche. C'était le vade mecum du touriste d'après-guerre aux Eyzies.

glaciations), les principaux vestiges humains, l'outillage de pierre et d'os et l'art éventuel : par exemple Pair-non-Pair dans l'Aurignacien et la Grèze dans le Solutréen.

Tout cela est conçu d'après les *Éléments de Préhistoire* de Denis Peyrony (1923)⁴⁷, et présenté de façon synthétique et astucieuse, très illustrée, témoignant des connaissances de l'époque. Le caractère dépliant de cette modeste publication permet une vue d'ensemble et des comparaisons : l'ensemble déployé mesure 1,70 m⁴⁸. Le « Périgordien » de D. Peyrony n'a pas encore été remplacé par le Gravettien. L'Homme de Piltdown, classé « pré-chelléen », n'est pas oublié : on sait depuis 1952 qu'il s'agissait d'un faux... Celui de Roc de Sers non plus : on a appris il y a peu qu'il n'était pas solutréen mais moderne.

Vers 1950, peu après la fin de la guerre, le prix de l'ouvrage était de 50 F, porté un peu plus tard à 80 F, tant l'inflation allant grand train : il était aisé, d'un coup de crayon habile, de transformer le 5 en un 8...

La fée du logis

Lointain parent de Jean Secret, notre ancien président de la Société historique et archéologique du Périgord jusqu'à sa mort en 1981, Jean Estay vient souvent à Périgueux après la guerre et les Secret vont volontiers aux Eyzies. Bernard Secret, leur fils, conserve le souvenir d'« un homme très sympathique, très original, cultivé comme beaucoup de prêtres de ce temps là, d'une grande bonté et très humain⁴⁹ ».

Très original, ça oui. Certes l'abbé Estay avait des préoccupations médicales (il n'y avait pas de médecin aux Eyzies et alentour) ou pédagogiques (il était fils et frère d'instituteurs). Et, comme on s'en doute, là ne se limitaient pas ses innovations.

Il avait équipé son logis. On parle encore d'une certaine cafetière express. Elle était faite d'un tube de cuivre enroulé en serpent, rappelant un peu les chauffe-eau instantanés voire les locomotives à vapeur : elle permettait d'obtenir rapidement de l'eau bien chaude pour le café ou pour ses succédanés durant la guerre.

Voici encore un bricolage rapporté par un témoin : « Pendant quinze jours, il laisse allumé par oubli son chauffe-pieds électrique. Il décida de le

47. Les très nombreux dessins des pièces préhistoriques lui ont été fournis par D. Peyrony. D. Peyrony et J. Estay avaient donc de bonnes relations. Certes l'un était membre de la loge *Vers la Justice* de Sarlat, mais l'autre était fils et frère d'instituteurs.

48. Un exemplaire, provenant de la bibliothèque du Petit séminaire de Bergerac, est actuellement en vente pour 30 euros sur la toile.

49. Lettre à R. Rousset, 30 avril 2003. J. Estay était un lointain cousin du grand-père maternel de B. Secret, fils de Jean Secret.

modifier et ajouta un dispositif qui mettait le contact des résistances uniquement par le poids des pieds posés sur la chaufferette. Elle s'éteignait d'elle-même dès les pieds ôtés. C'était bien simple, il fallait y penser⁵⁰ ». Le lecteur attentif et bricoleur n'aura pas manqué de remarquer que la mise en marche de ce chauffe-pieds rappelle un peu celle du *kick* évoqué plus haut.

Enfin – et ce sera notre conclusion –, le digne prêtre tenait, comme les stoïciens antiques et comme aussi la grande Sarah Bernhardt, à se rappeler que la vie de l'homme est courte. Comme l'a rapporté Roger Rousset⁵¹, l'abbé avait fait fabriquer son cercueil par le menuisier local Armand Chadourne. En beau bois de peuplier, bien léger et bien blanc.

Il le plaça dans sa chambre à coucher. Lorsque l'abbé se retira à la pieuse maison de retraite de la Madeleine de Bergerac, son neveu Jean Labonne le dissuada d'emporter ce « meuble » dans son déménagement. La bière demeura au presbytère, remise dans le grenier. Les successeurs du curé Estay, les abbés Wadislav Majda, André Céroux, Raymond Kuhn et Bernard Labourse⁵² se gardèrent bien d'y toucher, jusqu'au jour où le fils du menuisier la récupéra et l'utilisa pour un autre « client ».

Par-delà la mort, l'abbé Jean Estay rendait encore un service à un de ses paroissiens...

B. et G. D.⁵³

Bibliographie et sources⁵⁴

ARCHIVES réunies par M. Roger Rousset, Les Eyzies.

ARCHIVES diocésaines, M. l'abbé R. Bouet.

BLANC (E.), « L'assèchement des marais et le retour du chanvre en Périgord », *Science et Vie*, LX, n° 292, décembre 1941, p. 363-368.

CAHUET (A.), « Refaisons des terres avec des marais, ce que l'on voit dans la vallée des Beunes », *L'Illustration*, n° 5146, 25 octobre 1941.

CARLES (R. P. A.), *Les titulaires et les patrons des églises du diocèse de Périgueux et Sarlat*, Périgueux, impr. Cassard frères, 1884 (réédition Roc de Bourzac, 1986).

COLLECTIF, *Formulaire Astier* (nouvelle édition), Paris, Les éditions du Monde médical, 1951.

DELLUC (G.) et ESCANDE (J.-P.), *Le Petit formulaire médical*, Paris, édit. du Laboratoire Servier, 1968.

50. N..., 1956.

51. Souvenir rapporté par M. Labussière (LABUSSIÈRE, 2006).

52. Dernier curé résidant. Après 1995, la paroisse est desservie par Le Bugue.

53. UMR 7194 du CNRS, département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle.

54. N'ont été listées que les publications appelées dans le texte.

- DELLUC (B. et G.), *Lascaux retrouvé. Les recherches de l'abbé André Glory*, Périgueux, Pilote 24 édition, 2003.
- DELLUC (B. et G.), *Le Dictionnaire de Lascaux*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2009.
- ESTAY (J.), *Tout un musée dans la poche. Album d'étude et de souvenir. Les hommes préhistoriques et leur pays*, 20 cartes pliées en accordéon (avec plan et relevés de Lascaux), sd (vers 1950, nouvelle édition).
- LABUSSIÈRE (M.), « Jean Estay, l'abbé inventeur des Eyzies », *Dordogne libre*, n° 18722, 9 juin 2006, 1 p.
- N..., « L'abbé Jean Estay (1880-1955) », article nécrologique, *Courrier français* (?), 1956 (?).
- PEYRONY (D.), *Éléments de préhistoire*, Ussel, Eyboullet, 1923 (nombreuses rééditions).
- WHITE (R.) et ROUSSOT (A.), « Résumé de ma vie, une note autobiographique de Denis Peyrony », *BSHAP*, t. CXXX, 2003, p. 34-49.

NOTES DE LECTURE

Petit vocabulaire d'art liturgique

Dominique Audrerie

éd. Confluences, 2009, 61 p., ill., 8 €

Dominique Audrerie, grand connaisseur du patrimoine et de l'art de le conserver, nous a déjà livré dans la même collection un *Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel*. Il est également l'auteur, entre autres, aux éditions Sud Ouest, d'un *Savoir visiter un monument, église, château, maison rurale*.

C'est dire que le guide est un expert. Qu'est-ce qu'une lunule, des ordines, un conopée ? Nous apprenons une foule de choses ou, parfois, elles reviennent à notre mémoire. En tout cas, quand nous visitons un monument, ce guide à la main, nous savons de quoi on nous parle et nous apprenons à voir ce que notre ignorance en la matière nous cachait.

Le guide nous renseigne sur le vocabulaire de l'architecture aussi bien dans la nef que dans le chœur. Nous savons le rôle des objets du culte et des vêtements liturgiques, mais aussi celui des célébrants et de leurs livres.

Une illustration très riche pour le format de l'ouvrage nous aide à saisir, comme il est dit dans l'avant-propos, le sens profond des lieux de culte. ■ G.F.



Saint-Martial-Viveyrols : ancienne possession templière

Lisa Giraud Taylor

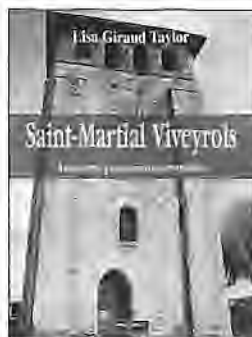
éd. Pilote 24 édition, 2008, 151 p., ill., 23 €

L'auteur qui déclare sa passion pour le village de Saint-Martial-Viveyrols présente l'évolution de cette « ancienne possession templière » en s'appuyant sur un certain nombre de documents d'archives. Il apparaît que Saint-Martial dépendait d'une commanderie templière du Ribéraçois. Mais le site a été occupé dès l'époque gallo-romaine comme le révèlent des fouilles de 1994 qui notent la présence d'un « petit habitat ». L'église romane trouverait ses origines à la fin du XI^e ou au XII^e siècle.

L'auteur étudie d'une manière approfondie cet intéressant monument en s'appuyant notamment sur les travaux d'A. de Roumejoux (*BSHAP*, 1884), sur un rapport de la Commission des Monuments historiques de 1915 et sur un inventaire général fait en 2000. Parmi les documents utilisés, signalons les extraits du cahier de doléances ou encore, en 1793, les mandats d'arrêt à l'encontre de nobles du Ribéraçois ou l'établissement d'une « contribution révolutionnaire sur les riches ».

D'autres documents concernant la vie quotidienne nous renseignent sur la vie rurale depuis la Révolution jusqu'à notre époque : démographie, familles de notables, guerre, etc.

L'auteur, pour conclure cette intéressante étude, nous livre quelques poèmes et quelques recettes familiales du terroir ! ■ G.F.





Calès... en Périgord

Eliane Delprat et Sylviane Métheyer

éd. Calès, 2007, ill.

Cette monographie de Calès a obtenu, avec celle de Coulaures, le 2^e prix du concours du Clocher d'or 2008.

Les auteurs ont réussi cette gageure de faire revivre, avec peu d'archives, une commune ne possédant ni château ni famille illustre. Avec un vif intérêt, car l'évocation en est toujours claire et concise, nous suivons, à travers les siècles, la vie des Calésiens, de la châtellenie de Badefols-sur-Dordogne à l'essor du XX^e siècle, notamment avec la construction du pont routier et du barrage. Resserrée dans une boucle de la Dordogne, Calès, grâce à la navigation, a eu un lien durable

avec l'extérieur, ce qui lui a permis de « vivre ».

E. Delprat et S. Métheyer nous conduisent du bourg vers chaque hameau, nous faisant découvrir un petit patrimoine très varié. Photographies et documents divers enrichissent cette rétrospective de l'histoire de Calès qui mérite une visite, entre Mauzac et Trémolat. ■ J.R.



À la mémoire de Rebecca Aron

Collectif

éd. A.S.P.E.C., 2008, 68 p., ill.

Jacqueline Dessagnes et Gérard Brugne, avec l'Association pour la sauvegarde du patrimoine économique et culturel de Saint-Capraise-de-Lalinde, publient un petit livre consacré à la mémoire de Rebecca Aron.

Les auteurs ont recherché les circonstances de la disparition de cette habitante du village au cours de la seconde guerre mondiale. Ils y rappellent le contexte de l'époque et la persécution des Juifs. Ils retracent ainsi l'itinéraire de cette réfugiée d'Allemagne qui arrive au village en février 1942, chez une parente. Arrêtée par la police de Vichy le 26 août avec cent trois autres israélites de la Dordogne,

elle est transférée au camp de Saint-Pardoux-la-Rivière aménagé quelques jours auparavant. Puis ce sera un passage à Nexon, puis à Drancy et le départ pour le camp d'extermination d'Auschwitz dès le 2 septembre 1942, « soit seulement huit jours après son arrestation à Saint-Capraise ». Aucune information ne sera obtenue sur les circonstances de sa mort en Allemagne.

Si les auteurs ont pu trouver des renseignements sur la vie de la famille Aron en Dordogne, ils disposaient de peu de témoignages sur le bref passage de Rebecca. Grâce aux documents fournis par les Archives départementales et à l'ouvrage de Bernard Revigneo sur *Les Juifs en Dordogne de 1939 à 1945* (éd. Fanlac), ils ont pu reconstituer le sinistre itinéraire.

Une plaque à sa mémoire a été posée en avril 2005. Ce livre qui rend compte de la cérémonie contribue à notre impératif devoir de mémoire. ■ G.F.

Le patrimoine de l'eau en pays de La Force

ARAH et Mémoire du Fleix

éd. ARAH, 2009, 296 p., ill.

Ce travail collectif, illustré de nombreuses photographies, documents et cartes, traite de l'eau et du patrimoine qu'elle a engendré au Pays de La Force. Ruisseaux et rivières sont ici bien présents. Ils sont à l'origine d'une intense activité liée à la pêche, à la navigation et aux moulins. De nombreux ouvrages d'art ont été édifiés au fil du temps, tels que des ponts, des barrages et bien sûr des ports, où se retrouvait toute une population avide de nouvelles. Les auteurs ont eu l'heureuse idée de recenser les puits et les lavoirs, témoignages précieux du patrimoine rural. Il s'agit donc d'un travail fort utile pour mieux connaître et comprendre cette région du Périgord. ■ D.A.



Petites énigmes et grands mystères, tomes I et II

Brigitte et Gilles Delluc

éd. Pilote 24 édition, 2008, 125 p. et 127 p., ill., 19,50 € le tome

Les auteurs, grands spécialistes de la préhistoire, ont montré en plusieurs occasions qu'ils pouvaient s'intéresser et nous intéresser à d'autres sujets, souvent forts lointains, dans l'espace et dans le temps, des gisements du Périgord.

C'est le cas avec cet ouvrage qui en deux tomes nous amène dans les lieux les plus divers et parfois les plus inattendus. Qu'on en juge : nous passons d'un combat naval au cours de la guerre d'indépendance des États-Unis à la couleur des coupoles de Saint-Front et d'un tableau de David au mystère du Suaire de Cadouin. Nous comprenons enfin l'origine du nom de notre « compatriote » Cyrano et nous découvrons deux peintres du Périgord, l'un de Montignac et l'autre de Thiviers considérablement ignorés jusqu'ici. Toujours à propos de peinture, et encore plus ignorée, une fresque romane nous est révélée à Cadouin comme le sont les secrets de certains tableaux de Bourdeilles et l'existence d'un Saint-Front à Villeneuve-sur-Lot.

Les investigations des auteurs s'orientent aussi bien vers des faits d'armes lors de la conquête du Laos par la France que vers l'épopée des taxis de la Marne dans laquelle intervient un cycliste de Périgueux ! Au passage, sont éclaircis quelques-uns des nombreux mystères qui entourent Jean Galmot. La préhistoire n'est pas oubliée : elle trouve sa place dans la très riche série de timbres consacrés au Périgord, puis dans le chapitre où il est question des liens qui unissent l'homme de Cro-Magnon et le chemin de fer !

Sur des sujets aussi variés, que le lecteur découvre effectivement comme des énigmes, les auteurs appliquent, pour notre grande satisfaction, les méthodes qu'ils utilisent avec le profit que l'on sait en préhistoire : l'usage d'une documentation foisonnante, la rigueur scientifique et le talent de conteurs. ■ G.F.





De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène : le secret du manuscrit

Erik Egnell

éd. Cyrano, 2008, 249 p., ill., 22 €

Le lecteur ouvrira peut-être, comme nous, ce livre sans grande curiosité. Sans trop savoir ce que cache ce titre : *De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène*. Sans trop déchiffrer non plus le sous-titre, composé en petits caractères : *Le secret du manuscrit*. Quel manuscrit ? On ne sait...

Et puis, dès les premières pages de l'ouvrage, on est emporté dans une extraordinaire aventure, vraie, qui a occupé l'auteur durant deux ans de sa vie. L'histoire d'un manuscrit, d'une quarantaine de pages, une autobiographie de Napoléon avec des annotations, additions ou corrections, de l'Empereur lui-même. Certes,

tout ce texte n'est pas rédigé de la même main, mais le Corse aux cheveux plats n'avait-il pas l'habitude de dicter tous ses écrits ?

Ce précieux trésor a été débusqué dans une famille périgordine et nul n'était mieux placé qu'Erik Egnell, auteur du minutieux *Napoléon et la Dordogne* (Pilote 24 édition, 2006) pour tirer ce mystère au clair.

Page après page, on ne sait ce qui passionne le plus : est-ce le ou plutôt les mystères qui entourent le manuscrit lui-même ? Est-ce, tout autant voire plus, la démarche du chercheur, contée de façon très enlevée, dans un style à la fois brillant et familier. Très personnel aussi et, par miracle, le « moi » n'a ici rien d'haïssable. Au contraire, on suit l'auteur dans sa démarche de détective, avec marches et contremarches, en France et à l'étranger, dans les archives et sur la toile, devenue indispensable à tout enquêteur.

Le livre se lit comme un roman, j'allais dire un *thriller* en oubliant qu'il s'agit d'une histoire totalement véridique, à laquelle ne manquent ni l'indication des sources ni une bonne douzaine de pages de repères chronologiques qui ne s'arrêtent pas à la mort de l'Empereur.

Laissons le lecteur découvrir la belle énigme napoléonienne qu'est ce manuscrit découvert chez nous en 2005, juste pour le bicentenaire d'Austerlitz... et de Trafalgar. ■ G.D.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fayolle, Jeannine Rousset, Dominique Audrezie, Gilles Delluc.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Le dimanche 20 septembre 2009, notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, sera ouvert pour les Journées du Patrimoine, avec vente de livres, expositions, recherches informatiques (Mémoire du Périgord) et visite du souterrain.

- La sortie d'automne aura lieu le samedi 3 octobre après-midi dans la région de Saint-Astier. Son programme précis est en cours d'élaboration.

GRANDE NOUVELLE

Il y a 22 ans, en 1987, les index de notre *Bulletin* de 1874 à 1984 avaient été réunis en deux volumes sous le nom de *La Mémoire du Périgord*. Aujourd'hui l'index de tous les articles publiés dans notre *Bulletin* de 1974 à 2000 est disponible sur notre site Internet, www.shap.fr, sous le même nom. L'enregistrement des dernières années est en cours de réalisation.

RAPPEL POUR LES AUTEURS

- Les auteurs d'articles dans notre *Bulletin* reçoivent gratuitement 25 tirés à la suite après la parution de la livraison correspondante (moins 1 exemplaire qui est déposé automatiquement à la bibliothèque). En outre, les auteurs peuvent commander des tirés à part payants. Dans ce cas, l'auteur doit en faire la demande au moment de la dernière relecture de son article, avec le bon à tirer. Aucune demande ne peut être prise en compte après la mise en route de l'impression du *Bulletin*.

COURRIER DES LECTEURS



Fig. 1

- M. Jean-Marie Vedrenne (25, rue d'Argentouleau, 24200 Sarlat ; jean-marie.vedrenne@orange.fr) nous informait en octobre 2008 que la mairie des Farges envisageait des travaux de consolidation sur les ruines de la chapelle du Cheylard (fig. 1, photo J.-M. Védrenne). « Cette petite église, avec arc triomphal, avait été construite, comme cela était souvent l'usage au XII^e siècle, près du château. Elle était placée sous la protection de saint Barthélemy. Mais la population s'étant déplacée, une nouvelle église a été construite au village des Farges, à deux kilomètres de là, au XVII^e siècle. L'ancienne église, abandonnée, s'est désagrégée peu à peu et le cimetière qui l'entourait a disparu sous les chênes et les fougères. » Actuellement, des travaux de nettoyage et de consolidation du

bâtiment, qui n'est ni inscrit ni classé, sont en cours, surveillés attentivement par un architecte, grâce à une subvention de la Fondation du Patrimoine et à une souscription des habitants du village. Des éléments très intéressants apparaissent petit à petit : sarcophages, pavements...

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) indique que le château de l'Empéri à Salon-de-Provence abrite une grande collection d'objets appartenant au musée de l'Armée : uniformes, armements, fonds napoléonien. Un mannequin de général de brigade de cavalerie légère porte l'uniforme « à la hussarde », avec pelisse, ceinture-écharpe en résille d'or et de soie, sabre à la mameluk (fig. 2 à gauche). Il est mentionné qu'il est « inspiré du portrait du général Fournier-Sarlovèze, par Gros (Musée du Louvre) ». On se souvient que ce portrait est célèbre en raison de la présence d'un repentir : on aperçoit au moins deux jambes gauches (fig. 2 à droite). Dans ce musée sont présentés aussi de nombreux souvenirs de Bugeaud : burnous, lettres au général Pélissier...

- Répondant à la demande concernant Antoine Guillemet, « mort en Dordogne » (*BSHAP*, 2009, p. 147-148), M. Jean Vives (Saint-Pardoux-de-Mareuil) signale que ce peintre impressionniste a habité au château de la Gauterie (à Mareuil-sur-Belle), plus précisément à la maison de Rauquelaure, parfois encore appelée la « maison du peintre ». Les propriétaires de la Gauterie (ou la Gothérie) devaient être alors les Bentz. Ils l'auraient hébergé. Il est

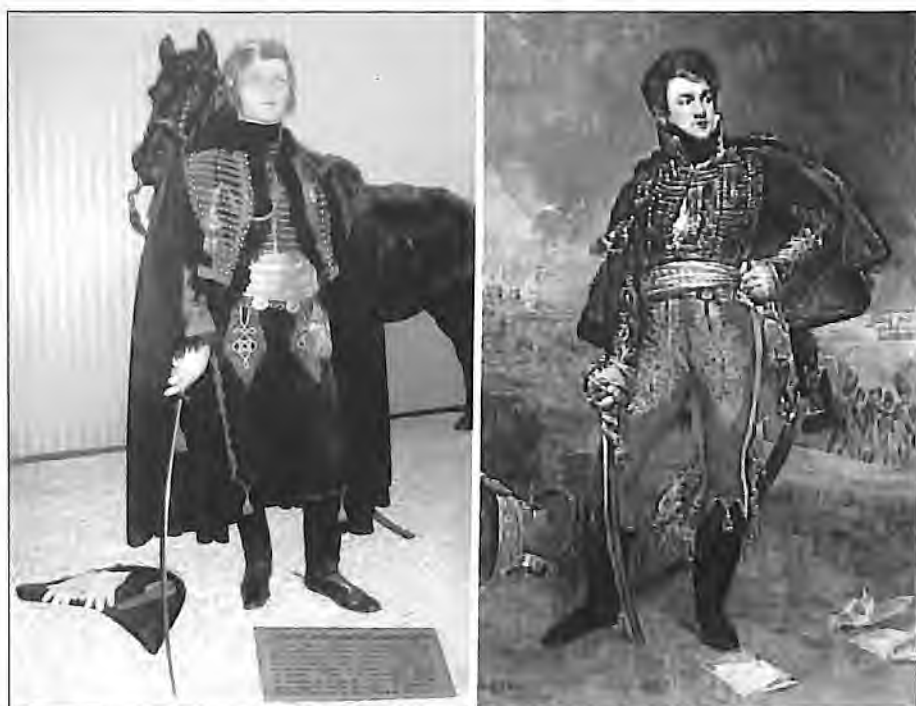


Fig. 2

enterré, non loin, au cimetière de Saint-Pardoux et la tombe porte : « Antoine Guillemet, 1843-1918 / Cécile Guillemet, 1867-1953 / René Bentz, 1887-1974 ». M. Jean-Louis Chamoulaud confirme le texte de l'épithaphe (fig. 3 : portrait du peintre et sa *Falaise de Puys à marée basse*, 1877).



Fig. 3

Ajoutons qu'en 1908, le château appartenait à M^e Augustin Bentz, avocat à Garches (Seine-et-Oise), et à son épouse, née Bonnet de Lalande, qui avaient deux fils, Olivier et Raoul (*Annuaire du Tout-Sud-Ouest illustré*). Mais pourquoi retrouve-t-on en Dordogne cet ami de Zola ? Ce peintre avait été son principal informateur pour *L'Œuvre* (1886) et il aurait été l'amant de M^{me} Zola avant qu'elle ne devînt l'épouse du romancier. Le « chaînon manquant » est peut-être représenté par le dessinateur Fernand Desmoulin (1853-1914). Il était né à Javerlhac et monta à Paris en 1871. Il fut lui aussi ami de Zola, familier des *Soirées de Médan* et soutien du romancier pendant l'affaire Dreyfus. Le couple Desmoulin venait se reposer l'été dans sa maison de Nontron et y recevait Parisiens et Brantômois. Brantôme hérita des collections de l'artiste, comme le rappelle la biographie rédigée par Marcel Belly (*Nontron et le pays nontronnais*, t. II, Périgueux, Pilote 24 édition, 1997).

- Suite à la note de M. André Goineaud-Bérard sur le quartz géant de Saint-Paul-la-Roche (*BSHAP*, 2008, p. 504), notre collègue, M. Jean Vanaerde (11, rue F.-Monet, 59155 Faches-Thumesnil), lui a adressé la copie d'un article de la revue *Minéraux et fossiles*, n° 7 de juillet 1975, sur la découverte et la description de cette « grande pyramide de quartz » par F. Arbey (copie déposée à la bibliothèque). La découverte de ce cristal pyramidal exceptionnel, dans une carrière de quartz exploitée depuis longtemps, était toute récente (environ six mois). La photographie fournie par M. Goineaud-Bérard, très analogue à celle qui illustre l'article de M. Arbey, date donc de cette époque.

- M^{me} Nelly Belle (Les Papassols, 24430 Razac-sur-l'Isle) remercie notre compagnie car, grâce à nos archives, elle a pu retracer l'historique du château de Sallegourde à Chancelade, appelé aussi repaire de Clarens, depuis Gérard Arnaud, grand bourgeois, marchand drapier au XV^e siècle, les Macanan (marquis), famille d'origine bordelaise au XVI^e siècle, la Révolution et les biens nationaux, une ferme modèle en 1839, M. Lafforest en 1880 (avec son élevage de vers à soie et ses 350 têtes de bétail), la famille de Génis et, enfin, la colonie de vacances des PTT.

- Suite à l'article « Sem et le Tigre ». Xavier Chiron, président des Amis de Sem, écrit que Pierre Goursat (1914-1991), fondateur de la communauté de l'Emmanuel (avec une interne des hôpitaux de Paris), présente dans le monde entier, était le neveu de Sem, fils de son jeune frère Victor (Sem était le troisième de neuf enfants). Ce Périgordin d'origine, d'abord étudiant à l'École du Louvre, fut longtemps directeur de l'Office catholique du Cinéma français. Il a fondé des maisons d'édition et de publications scientifiques et culturelles. Il était proche du cardinal Suhard et le diocèse de Paris a demandé l'ouverture de son procès en béatification. La communauté de l'Emmanuel, selon ses statuts, « rassemble des fidèles (*Christi fideles*) de tous états de vie qui désirent s'engager ensemble dans une vie à la fois contemplative et apostolique au sein de l'Église catholique ».

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) nous signale un timbre sur Lascaux non cité dans son chapitre sur le sujet dans *Petites énigmes et grands mystères* (tome II, Périgueux, Pilote 24 édition, 2008, p. 71-94). Il s'agit d'un timbre commémorant le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Unesco : la Vache qui saute et les poneys (fig. 4). La République de San Marin a choisi de « timbrifier » Lascaux, site inscrit en 1979 au Patrimoine mondial dans le cadre des grottes préhistoriques de la vallée de la Vézère. En juillet 2008, l'Unesco a accordé un sursis d'un an avant le classement de la grotte dans la triste liste des chefs d'œuvre en péril. Ce timbre est le neuvième consacré à la grotte : un seul est français (le célèbre timbre du graveur Claude Durrèns, exécuté en taille douce en 1968). En outre, un timbre consacré à Lascaux 2 (le grand Taureau), simplement reproduit en *offset*, vient de sortir de l'usine du Timbre (fig. 5).

Comme il fait partie d'une série consacrée à l'Aquitaine, on ne le verra pas très souvent dans notre courrier.



Fig. 4



Fig. 5

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Jacques Suraud (12 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris ; tél. 01 45 56 02 69) recherche tous renseignements : 1. sur les bâtiments du domaine de Borde Labour à Campsegret : il demeure une tuile datée de 1553 et un document concernant des travaux de démolition en 1727 ; 2. sur les propriétaires du domaine ; le 9 octobre 1709, le domaine a été acheté par Marc-Antoine Favareille de Salignac à Jean Tauza de la Léotardie ; le 22 janvier 1807, Jeanne-Marie Caroline Favareille de Salignac a épousé Jacques Gontier « Cluseau » du Soulas, ancien émigré, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, garde de la porte du roi Louis XVIII, qui sera maire de Campsegret de 1820 à 1834.

- Le Pr Henri Dabernat (Anthropologie, CNRS AMIS FRE 2960, Faculté de Médecine, 37, allées Jules Guesde, 31073 Toulouse ; dabernat@cict.fr) « recherche des informations sur les conditions de *recrutement* (inclusion

ou exclusion) des futures sœurs et/ou moniales dans les congrégations et/ou ordres féminins du XIII^e au XVIII^e siècles. Ces informations sont destinées à analyser et à interpréter les résultats d'une étude anthropologique et paléoanthropologique sur le cimetière des Filles-Dieu du Mans. »

- M^{me} Nelly Belle (cf. plus haut) prépare une exposition ou une publication pour les 30 ans du golf club public de Périgueux et recherche une carte postale ou une photographie du château de Sallegourde, « avant défiguration et destruction partielle du château et des corps de logis ».

- M. Alain Vaugrenard (5, avenue du docteur Tocheport, 24160 Excideuil ; vaugrenard.alain@orange.fr) recherche tout élément biographique sur le docteur Jules Tocheport, qui fut maire d'Excideuil, notamment pendant la période 1939-1946.

- Le journal *Sud Ouest*, dans son édition régionale du 12 janvier 2008, posait la question suivante : « Y a-t-il dans l'opérette *Mademoiselle de la Loterie* de Jacques Offenbach, un personnage périgourdin qui a gagné beaucoup de sous grâce à la truffe et au foie gras ? »

Nous avons retrouvé, sur le livret de cet opéra-bouffe en un acte de 1857, écrit par Jaime et Crémieux (Boosey et Hawkes, Bote et Bock, Berlin, 2003), ce personnage. Il se nomme Anthénor Pigeonneau et « il ressemble à sa marchandise ». Il se présente ainsi : « Monsieur, j'arrive en diligence / de Périgueux en Périgord. / Je suis de très bonne naissance / Et j'ai pour prénom : Anthénor. / Pour faire des pâtés de foie, / Depuis cent ans de père en fils, / Monsieur, nous élevons des oies / Dont on parle dans le pays ! / Or, remarquez bien une chose : / C'est que ces nobles animaux / Sont moins bêtes qu'on le suppose et je vous le prouve en deux mots ; / Je leur dois une honnête aisance qu'ils ont acquise en peu de temps. / Combien d'hommes d'esprit, en France, / Ne savent pas en faire autant ! ». Un lecteur sait-il si ce personnage correspondait à une personnalité périgordine du Second Empire ?

- Le Pr Michel Golfier (24, rue Campo-Formio, 75013 Paris) nous demandait il y a quelque temps d'identifier les cinq personnages (préhistoriens ?) figurant sur un cliché de 1896 (fig. 6). Des agrandissements des visages faciliteront peut-être l'enquête (fig. 7).

AUTRE DEMANDE

- M. Patrick Paillet (paillet@mnhn.fr), Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, recherche toute information sur les collections du capitaine Bourlon, mort au tout début de la guerre 1914-1918. Il s'intéresse particulièrement aux objets provenant des fouilles effectuées à Laugerie-Basse au début du XX^e siècle : elles comportent notamment des galets calcaires gravés (avec, en particulier, des bisons et un ours), étudiés et publiés par H. Breuil dans *L'Anthropologie* en 1916 (t. XXVII, p. 1-26, 19 fig.).



Fig. 6



Fig. 7

INFORMATIONS

- Le colloque des Amis de Cadouin, auquel participent désormais de nombreux collègues de la SHAP, est fixé au samedi 22 août. Communications le matin (notamment sur les nombreux miracles, la 1^e Croisade et le suaire, les abbés de Solminihac et Cadouin, un pèlerinage à la fin du XIX^e siècle) ; déjeuner dans l'abbaye même ; excursion l'après-midi (papeteries de Couze). Se présenter à 9 heures (inscriptions sur place). Informations au 05 53 08 88 98.

- M. Claude Ribeyrol (01 73 70 56 85 ou 06 09 44 09 43) signale la dernière publication (422 pages) de son site si documenté www.guyenne.fr : *RECUEIL DE TITRES ET AUTRES PIECES JUSTIFICATIVES Employés dans le mémoire sur la Constitution politique de la Ville et Cité de Périgueux, servants à établir et faire connaître l'Origine, le Caractère et les droits de la Seigneurie qui lui appartient et de laquelle ses Concitoyens et Bourgeois sont tous et un chacun Propriétaires par indivis (1775).*

- Annonce d'une fouille archéologique sur le site de plein air de Marseillon (Landes). Paléolithique supérieur, Solutréen ancien. Dates : du 6 au 31 juillet 2009. Les conditions requises sont : avoir plus de 18 ans et être à jour de ses vaccinations. Hébergement au village de Brassempouy. Candidature à envoyer à : Nicolas Teyssandier (teyssandier@univ-tlse2.fr).

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisées en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Ouvrages

ESPÉRANDIEU (É.)

Inscriptions antiques du musée de Périgueux.

Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl., 14 €.

ROUX (J.)

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux.

Périgueux, 1934, 189 p., 11,50 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)

Le livre vert de Périgueux.

Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p., 22,50 €.

MAUBOURGUET (J.)

Sarlat et le Périgord méridional. t. 3, (1453-1547)

Périgueux, 1955, 158 p., 11,50 €.

GOUHIER (H.)

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne.

Périgueux, 1963, 44 p., 5,50 €.

SECRET (J.)

Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858).

Périgueux, 1972, 160 p., 8 €.

Hommage au Président Jean Secret.

Périgueux, 1982, 71 p., 4 €.

FAILLE (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)

Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon.

Périgueux, 1991, 109 p. ill., 7,50 €.

DELLUC (Brigitte et Gilles)

Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851

Périgueux, 2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 25 €.

Recueils d'articles

1899. *Les Noces d'Argent (1874-1899)*, Périgueux, 19 p., 6 €.
1960. *Mélanges Géraud Lavergne*, Périgueux, 164 p., ill., 9 €.
1964. *Centenaire de la préhistoire en Périgord*, Périgueux, 187 p., ill., 9,50 €.
1988. *Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat*, Périgueux, 283 p., ill., 11,50 €.
1991. *Haut Périgord et pays de Dronne*, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 75 p., ill., 5,50 €.
1992. *Bergerac et le Bergeracois*, actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), 602 p., 79 ill., 11,50 €.
1995. *Mélanges Noël Becquart*, Périgueux, 426 p., ill., 12,50 €.
2002. *Du bien manger et du bien vivre*, actes du LIV^e Congrès d'Études Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 15 €.
2004. *Mélanges Jacques Lagrange*, Périgueux, 325 p., ill., 13,50 €.
2007. *Hommage à Eugène Le Roy 1836-1907*, Périgueux, 212 p., ill., 13,50 €.
2008. *Le Périgord occitan*, Périgueux, 184 p., ill., 15 €.
2008. *La Grande Guerre*, Périgueux, 184 p., ill., 13,50 €.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943 4 livraisons par an depuis 1944)

- de 1874 à 1899 : 20 € l'un
- de 1900 à 2000 : 20 € l'année
- de 2000 à 2008 : 13,50 € l'un (50 € l'année)

Nous demander les années disponibles.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

www.shap.fr

TARIFS 2009

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	23 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin).....	45 €
Cotisation et abonnement au Bulletin.....	55 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple.....	65 €
Abonnement au Bulletin, sans cotisation (collectivités, associations...)	60 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi - samedi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE - N° 003273/00

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2009

● Compte rendu de la séance	
du 4 février 2009	151
du 4 mars 2009	155
du 1 ^{er} avril 2009	159
● Éditorial : Un bilan d'avenir	167
● Analyse comparative des thèmes abstraits des deux grottes majeures du début de la culture magdalénienne, il y a 17 à 18 000 ans : Lascaux et Gabillou (Denis Tauxe)	169
● « Je ne craign pas que mal m'en vieigne ». Jean de Chambrillac, chevalier périgordin (2 ^e partie) (Guillaume Salles)	185
● Le fabuleux destin de Louis Philippe Joseph de Roffignac (1773-1846) maire de La Nouvelle-Orléans (Louisiane - États-Unis) de 1820 à 1828 (Guy Penaud)	211
● La prison militaire de Nontron en 1944 (Jean-Jacques Gillot)	235
● Dans notre iconothèque et les archives : Jean Estay, curé des Eyzies et inventeur impénitent (Brigitte et Gilles Delluc)	253
● Notes de lecture : Petit vocabulaire d'art liturgique (D. Audrerie), Saint- Martial-Viveyrols, ancienne possession templière (L. Giraud Taylor), Calès... en Périgord (E. Delprat et S. Métheyer), À la mémoire de Rebecca Aron (collectif), Le patrimoine de l'eau en pays de La Force (ARAH/Mémoire du Fleix), Petites énigmes et grands mystères (B. et G. Delluc), De Sainte-Alvère à Sainte-Hélène : le secret du manuscrit (E. Egnell)	269
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	273

Le présent bulletin a été tiré à 1 200 exemplaires.

Photo de couverture : Début de la réponse de Jean de Chambrillac dans le *Livre des Cent ballades*, vers 1450-1475 (bibliothèque du musée Condé à Chantilly, Ms 491, f° 61 r°, cliché CNRS/IRHT).